

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

GRANDS PROJETS

20 - COMPIÈGNE – MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE – Éco quartier de la gare : Bilan de la concertation

Le dix-sept décembre deux mille vingt à 20h00, s'est réuni aux Salles Saint Nicolas, rue du Grand Ferré à Compiègne, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Alain DRICOURT, Jean-Marie LAVOISIER, Jean-Luc MIGNARD, Thérèse-Marie LAMARCHE, Laurent PORTEBOIS, Sophie SCHWARZ, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric de VALROGER, Martine MIQUEL, Benjamin OURY, Nicolas LEDAY, Claudine GREHAN, Pierre VATIN, Eugénie LE QUÉRÉ, Oumar BA, Arielle FRANÇOIS, Marc-Antoine BREKIESZ, Evelyse GUYOT, Xavier BOMBARD, Justyna DEPIERRE, Dominique RENARD, Emmanuel PASCUAL, Christian TELLIER, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR, Philippe BOUCHER, Sidonie MUSELET, Jean-Claude CHIREUX, Xavier LOUVET, Jean DESESSART, Anne-Sophie FONTAINE, Bernard HELLAL, Astride CHOISNE, Georges DIAB, Zadiyé BLANC, Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY, Claude PICART, Jean-Pierre DESMOULINS, Jean-Pierre LEBOEUF, Claude LEBON, Gilbert BOUTEILLE, Romuald SEELS, Michel ARNOULD,

Ont donné pouvoir :

Jihade OUKADI à Benjamin OURY, Nicolas COTELLE à Martine MIQUEL, Cécile DAVIDOVICS à Michel ARNOULD

Était absente remplacée par un suppléant :

Béatrice MARTIN par Sophie VAILLANT

Étaient absents excusés :

Claude DUPRONT – Evelyne LE CHAPPELLIER

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET – Directeur Général des Services
M. SÉJOURNÉ – Directeur Général Adjoint
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

M. Daniel LECA a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 décembre 2020

Date d'affichage : 29 décembre 2020

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 48

Nombre de membres en exercice : 53

Nombre de votants : 51

GRANDS PROJETS

20 - COMPIÈGNE – MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE – Éco quartier de la gare : Bilan de la concertation

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil d'Agglomération a organisé les études en vue de la création de la zone d'aménagement concerté du quartier de la Gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne avec pour objectifs de :

- Transformer la gare en Pôle d'Échanges Multimodal, porte d'entrée de l'agglomération, avec la mise en place d'une gare bi-face, côté Margny et Côté Compiègne ;
- Développer des opérations de renouvellement urbain (habitat, bureaux, services), de part et d'autre de la gare.

Par cette même délibération, le Conseil d'Agglomération a décidé d'engager une procédure de concertation publique préalable, qui a fait l'objet d'une campagne d'information du public en vue de recueillir ses observations selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition à l'ARC et en mairies de Compiègne et Margny-lès-Compiègne de registres de concertation, et ouverture d'un registre supplémentaire en décembre 2019 lors de permanences de concertation tenues sur site
- Mise en place d'une adresse de messagerie électronique spécifique : quartiergare@agglo-compiegne.fr
- Dossiers de présentation du projet dans le magazine intercommunal ARC infos : doubles pages dans le numéro de mars/avril 2019 et celui de novembre/décembre 2019
- Mise en ligne d'une page dédiée au projet sur le site internet de l'ARC : <https://www.agglo-compiegne.fr/le-quartier-gare> avec mise à disposition des documents les plus à jour
- Réunion publique de quartier du Petit-Margny en mairie de Margny-lès-Compiègne le 17 janvier 2019
- Tables rondes thématiques avec les parties prenantes (professionnels, élus, associations) le 24 avril 2019 (menées en lien avec un groupe d'étudiants de l'UTC)
- Enquête sur site le 15 mai 2019 et questionnaire en ligne du 15 mai au 2 juin 2019 (menés en lien avec un groupe d'étudiants de l'UTC)
- Balade urbaine le 25 mai 2019 (menée en lien avec un groupe d'étudiants de l'UTC)
- Exposition publique permanente sur site (côté sud et côté nord des voies ferrées) à partir du 3 décembre 2019
- Réunion publique sur site le 4 décembre 2019
- Permanences sur le site de projet du 3 au 7 décembre 2019

Les différentes rencontres publiques ont totalisé environ 735 participants et environ 1240 contributions écrites ont été recueillies (registres, courriers, courriels, livrets de balade urbaine et questionnaires).

Les observations et suggestions ont permis d'orienter le travail de conception du quartier selon 3 grands axes :

- Vivre avec l'eau
- Un quartier connecté
- Un quartier durable

En synthèse, les participants à la concertation sont intéressés par le projet et attendent une action des collectivités sur ce site, avec en perspective la concrétisation en 2025 du barreau ferroviaire Roissy-Picardie (décision ministérielle du 28 août 2020).

L'ensemble des thématiques du futur éco quartier a été abordé lors de la concertation (programmation du quartier et formes urbaines, mobilités et stationnement, liaisons urbaines, sécurité, calendrier, remarques à destination des partenaires du projet).

Les questions posées portent majoritairement sur l'organisation du Pôle d'Échange Multimodal : organisation des différents flux, possibilités et organisation du stationnement, place des mobilités douces...

Ces points précis seront approfondis dans les études de maîtrise d'œuvre à venir.

En conséquence, il vous est proposé d'approuver le bilan de la concertation joint au présent rapport.

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu le rapport présenté par M. Bernard HELLAL,

Vu l'avis favorable de la Commission Grands Projets du 12 octobre 2020,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances, du Contrôle de Gestion et des Ressources Humaines du 8 décembre 2020,

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE les conclusions du bilan de la concertation publique préalable à la création de la ZAC de l'éco quartier de la Gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne,

DECIDE de poursuivre auprès des habitants, des associations et autres publics concernés par cette ZAC, une démarche d'information et de concertation continue durant toute la durée de vie du projet.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération
Avec 5 abstentions de MM. Daniel LECA, Etienne DIOT
et Mmes Solange DUMAY, Emmanuelle BOUR,
Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY

Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,



Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise



Eco quartier de la gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne

BILAN DE LA CONCERTATION

Version projet du 01/12/2020

Avant-propos

Les articles L.103-2 à L.103-6 du Code de l'Urbanisme définissent le cadre dans lequel une concertation préalable doit être organisée notamment lors de la création d'une zone d'aménagement concerté.

La concertation préalable a été ouverte par délibération n°35 « Ouverture de la concertation et organisation des études en vue de la création de la zone d'aménagement concerté du quartier de la gare de Compiègne et Margny-lès-Compiègne » du Conseil d'Agglomération de l'Agglomération de la Région de Compiègne du 20 décembre 2018. La collectivité y annonce son intention de réaliser une opération d'aménagement d'ensemble sur ce secteur et précise les conditions de la concertation.

À l'issue de la concertation le Conseil d'Agglomération doit en approuver le bilan.

Le présent document présente le bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC éco quartier de la gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne telle qu'elle s'est déroulée de mi-janvier 2019 à mi-décembre 2020.

Objectifs poursuivis et modalités de la concertation

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'ARC, approuvé par délibération du Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2012, identifie dans son Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) le Pôle Gare comme l'un des sept pôles d'aménagement support du développement et de l'attractivité de l'agglomération.

Par ailleurs la convention Action Cœur de Ville, signée le 28 septembre 2018, décrit le quartier gare comme l'un des trois sites majeurs de projet de cœur d'agglomération. Le double objectif poursuivi sur ce site, s'étendant de part et d'autre des voies ferrées, est de :

- Transformer la gare en Pôle d'Échanges Multimodal, porte d'entrée de l'agglomération, avec la mise en place d'une gare bi-face, côté Margny et côté Compiègne ;
- Développer des opérations de renouvellement urbain (habitat, bureaux, services), de part et d'autre de la gare.

Le quartier de la gare de Compiègne – Margny-lès-Compiègne a fait l'objet, depuis 2014, d'études pré-opérationnelles urbaines et fonctionnelles.

Considérant l'intérêt d'une opération d'aménagement d'ensemble, l'ARC a souhaité engager, avec les communes de Compiègne et Margny-lès-Compiègne, les études préalables à la constitution du dossier de création de la ZAC du quartier gare.

Dans cette perspective un dispositif de concertation préalable du public a été mis en place. Ces modalités intègrent une exposition publique et une réunion publique, avec mise à disposition d'un registre également disponible à l'ARC et dans les communes de Compiègne et Margny-lès-Compiègne. Une plaquette de présentation du projet est également élaborée.

Déroulement de la concertation publique

La concertation s'est articulée autour de 3 temps forts :

- En janvier 2019, lancement de la concertation sur les grands principes du projet d'aménagement
- Au printemps 2019, mobilisation des partenaires et du grand public pour recueil des attentes et observations
- En décembre 2019, restitution, présentation d'un projet affiné et poursuite du recueil des observations

Les actions mises en œuvre ont été les suivantes :

- Mise à disposition à l'ARC et en mairies de Compiègne et Margny-lès-Compiègne de **registres de concertation**, et ouverture d'un registre supplémentaire en décembre 2019 lors de permanences de concertation tenues sur site
- Mise en place d'une **adresse de messagerie électronique spécifique** : quartiergare@agglo-compiegne.fr
- **Dossiers de présentation du projet** dans le magazine intercommunal ARC infos : doubles pages dans le numéro de mars/avril 2019 et celui de novembre/décembre 2019
- Mise en ligne d'une **page dédiée au projet sur le site internet de l'ARC** : <https://www.agglo-compiegne.fr/le-quartier-gare> avec mise à disposition des documents actualisés
- **Réunion publique de quartier** du Petit-Margny en mairie de Margny-lès-Compiègne le 17 janvier 2019
- **Tables rondes thématiques** avec les parties prenantes (professionnels, élus, associations) le 24 avril 2019 (menées en lien avec un groupe d'étudiants de l'UTC)
- **Enquête** sur site le 15 mai 2019 et **questionnaire** en ligne du 15 mai au 2 juin 2016 (menés en lien avec un groupe d'étudiants de l'UTC)
- **Balade urbaine** le 25 mai 2019 (menée en lien avec un groupe d'étudiants de l'UTC)
- **Exposition publique permanente** sur site (côté sud et côté nord des voies ferrées) à partir du 3 décembre 2019
- **Réunion publique** sur site le 4 décembre 2019
- **Permanences** sur le site de projet du 3 au 7 décembre 2019

L'information du grand public sur le projet a été complétée par des publications régulières sur les comptes de réseaux sociaux de l'ARC. Ce projet a également fait l'objet de plusieurs articles de presse (Courrier Picard, Le Parisien et Oise Hebdo), notamment à l'issue des rencontres publiques.

La concertation sur le projet a été bien suivie, comme l'attestent les chiffres de la participation :

Rencontres	Nombre de participants
Réunion publique de quartier – 17 janvier 2019	Environ 80
Tables rondes thématiques	35
Balade urbaine	60
Réunion publique – 4 décembre 2019	Environ 100
Permanences sur site – du 3 au 7 décembre 2019	459
TOTAL	Environ 734*

Recueil d'avis écrits	Nombre de contributions recueillies
Registres	12
Courriers	2
Echanges de courriels	12
Lors de la balade urbaine	Environ 15
Questionnaire	Environ 1 200 (900 retours lors de l'enquête mobile + 300 retours pour le questionnaire en ligne)
TOTAL	Environ 1241*

* Une légère marge d'erreur peut être appliquée à ces chiffres.

Par ailleurs, les commentaires relatifs aux publications de l'ARC sur ses réseaux sociaux ont été nombreux. Ces derniers ne sont pas comptabilisés dans ce bilan (hors canaux officiels de recueil des avis), mais ont été étudiés avec attention. Ils témoignent de la bonne circulation des informations sur le projet et ont participé à son élaboration. Il en va de même des échanges informels en marge des rencontres publiques.

Synthèse de la concertation

Cette partie propose une synthèse par thématique des questions, avis, observations et suggestions émises lors des temps d'échange et de concertation et des réponses apportées par la collectivité.

Phase de concertation du printemps 2019

Une large phase de concertation a été menée au printemps 2019, en partenariat avec un groupe d'étudiants de l'UTC, pour expliquer les objectifs du projet et recueillir les attentes et observations du grand public et des partenaires.

Les tables rondes ont réuni 35 participants (élus, partenaires, professionnels, associations...) autour des thématiques suivantes :

- Faire vivre le quartier comme un système équilibré
- S'arrêter et transiter dans le quartier
- Vivre avec l'eau
- Vivre un quartier de gare

Environ 1 200 questionnaires ont été remplis par des usagers de la gare et du train, des riverains (habitants, travailleurs) et des habitants de l'ARC (900 personnes interrogées à proximité de la gare et dans les trains et 300 réponses au questionnaire en ligne).

Ce questionnaire (à retrouver en annexe du présent bilan) traitait des thématiques suivantes :

- Usages actuels du quartier et attentes générales
- Mobilités
- Logements et espaces publics
- Liens sociaux

Une balade urbaine, organisée le 25 mai 2019, a réuni 60 participants pour une visite en 4 temps autour des thématiques suivantes :

- Place de la gare - Accessibilité, PEM, offres de services et commerces

- Passage souterrain et nord des voies ferrées – Sécurité, lien Compiègne-Margny, accessibilité
- Bords de l’Oise – Gestion de l’eau, aménagement des berges, offre culturelle et de loisirs
- Cœur de quartier – Patrimoine, aménagements durables, offre culturelle et de loisirs

Ces différents temps d’échanges en début de phase de concertation ont permis de faire émerger les points d’attention suivants, qui sont venus nourrir les études :

Logements

- Favoriser une mixité aussi bien sociale que typologique
- Dispositifs durables et innovants acceptés mais le taux d’investissement (financier, personnel) à fournir par les habitants reste à évaluer

Espaces publics

- Rendre le quartier et la gare accessibles aux personnes à mobilité réduite (stationnement, franchissement)
- Réduire le sentiment d’insécurité au sein du quartier (souterrain)
- Équiper les espaces publics avec des toilettes et du mobilier urbain (bancs)

Lieux de rencontre

- Faire des berges de l’Oise un espace animé à usages multiples (sportif, culturel, ludique, détente), complètement intégré et ouvert sur la ville
- Mettre en place des lieux conviviaux de proximité au sein du quartier (restaurants, bars, cafés)

Mobilités

- Faire cohabiter les différents modes de déplacement en valorisant les modes de déplacements doux (forte attente sur le stationnement voitures et vélo)
- Mettre en place un lieu d’attente sécurisé et abrité dédié au pôle multimodal

Services

- Développer et diversifier les offres de commerces et services de proximité (commerces alimentaires, boulangeries, pôle médical)

Ces observations et suggestions ont permis d’orienter le travail de conception du quartier selon 3 grands axes :

Vivre avec l’eau

- Assurer la résilience du quartier en période de crue (voie d’accès haute, parkings en rez-de-chaussée, solutions d’infiltration...)
- Placer l’eau au cœur du quartier (aménagements des berges, mise en valeur du paysage...)

Quartier connecté

- Gérer les services et les ressources par le numérique (parkings connectés, éclairage public intelligent...)
- Créer du lien en cœur d’agglomération (accès, vues dégagées sur la rivière...)

Quartier durable

- Faire cohabiter les différents modes de déplacement
- Sobriété des constructions
- Performances énergétiques
- Énergies renouvelables
- Dynamiser le lien social (coworking, jardins participatifs, animations...)
- Favoriser la biodiversité

Concertation continue de début 2019 à fin 2020

La concertation préalable à la création de la ZAC de l'éco quartier de la gare de Compiègne / Margny-lès-Compiègne s'est tenue en continu de janvier 2019 à décembre 2020 et est venue nourrir progressivement le travail des urbanistes.

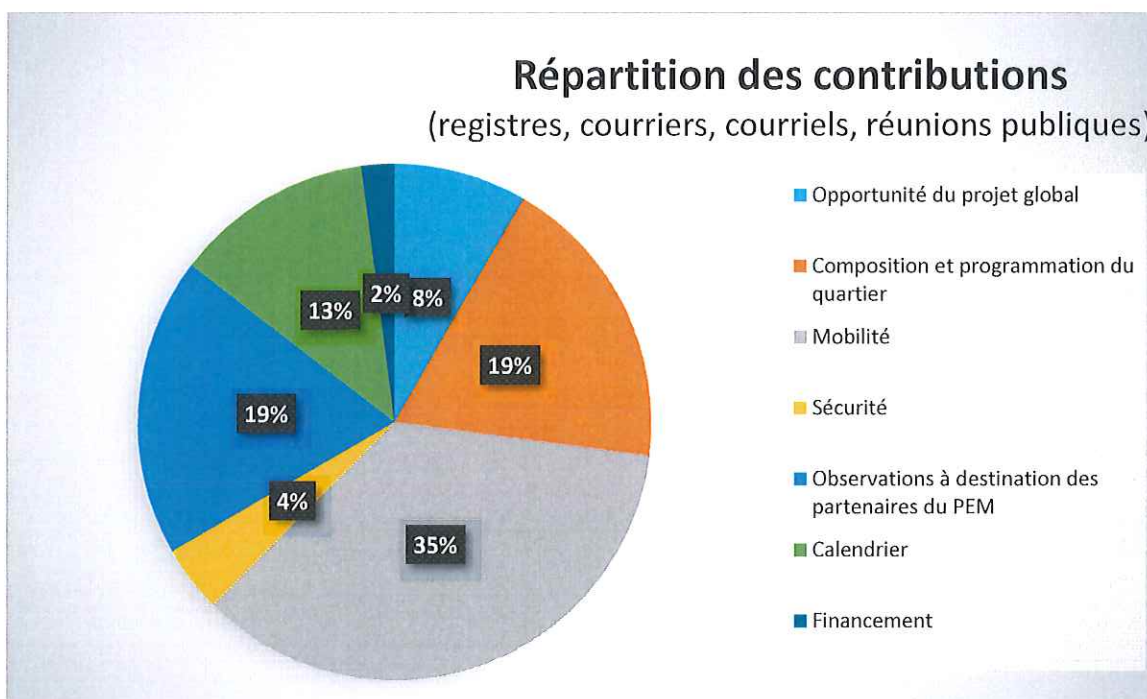
Sont présentés ici la synthèse des contributions émises :

- lors des réunions publiques de janvier 2019 et décembre 2019
- sur les registres de concertation
- par courriels (quartiergare@agglo-compiegne.fr)
- par courriers

Soit un total de 35 contributions (une même contribution pouvant regrouper plusieurs avis, sur des thématiques différentes).

Quelques demandes de renseignements sur les modalités de tenue de la concertation ont également été reçues à l'adresse mail dédiée.

Les sujets évoqués dans ces contributions se répartissent de la façon suivante :



Ces contributions ont notamment permis d'orienter la rédaction du cahier des charges de recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui accompagnera l'ARC durant 10 ans.

Opportunité du projet global

L'opportunité du projet global n'est pas remise en cause dans les contributions à la concertation traitant de ce sujet (8% des contributions). Une action des collectivités sur ce secteur soulève parfois même un certain enthousiasme (« bravo », « super », « essentiel »).

Comme développé dans les paragraphes suivants, des contributions évoquent des points d'attention sur certains éléments du projet (notamment organisation des mobilités).

Composition et programmation du quartier

Remarques et questions	Éléments de réponse de l'ARC
<p>Les remarques et questions relatives à la composition sont réparties de manière équilibrée entre :</p> <ul style="list-style-type: none">- Questions sur la programmation en termes de logements (notamment part de logements sociaux et plans)- Suggestions concernant l'aménagement des espaces publics (berges, places, jardins)- Questions et demandes relatives aux équipements du futur quartier (commerces de proximité, crèche)- Questions et avis relatifs à la résilience du quartier en cas de crue de l'Oise	<p>➤ Ces remarques (qui représentent 20% des remarques formulées) constituent pour l'ARC des points d'attention forts dans la poursuite du projet.</p> <p>Le projet d'éco quartier de la gare soumis à la concertation en 2019 et 2020 est un projet en construction. De premiers éléments de composition et programmation prévisionnelles du futur quartier se trouve dans les documents de présentation du projet en annexe du présent bilan. Ces éléments seront affinés dans les études opérationnelles à mener.</p> <p>L'aménagement en zone inondable est une donnée d'entrée de ce projet de Zone d'Aménagement Concerté en cœur d'agglomération. L'ARC a pour cela fait le choix de la résilience grâce à des axes architecturaux adaptés qui ont guidé toute la conception du projet :</p> <ul style="list-style-type: none">- Modelage des jardins et dispositif d'assainissement,- Accès maintenu via la voie de desserte principale au-dessus de la cote de la crue de référence,- Transparence hydraulique des bâtiments,- Protection des réseaux,- Dispositif de surveillance et d'alerte,- etc.

Mobilité

Remarques et questions	Éléments de réponse de l'ARC
<p>La majorité des remarques formulées (un tiers) a trait aux questions de mobilité. Elles portent, dans l'ordre, sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Circulation piétons et cycles et particulièrement pour franchissements des voies ferrées et de l'Oise- Circulation routière- Stationnement	<p>➤ Il s'agit ici de la préoccupation majeure des contributeurs. Ces aspects seront étudiés avec une vigilance toute particulière.</p> <p>La circulation des cycles sur le pont Louis XV (anciennement Solférino) est actuellement encore à l'étude. Une première modélisation a montré que la suppression d'une voie n'était</p>

	<p>pas satisfaisante en matière de gestion du trafic (le passage à une voie dégrade trop fortement la réserve de capacité sur le pont et pour l'ensemble du carrefour ; et un phasage de feux satisfaisant n'a pu être trouvé). Néanmoins l'ARC poursuit les études pour assurer la fluidité et la sécurité des parcours de ce secteur. Le projet prévoit, de plus, une passerelle pour piétons et cycles au-dessus de l'Oise.</p> <p>Les accès du passage souterrain existant rue d'Amiens seront largement repris (requalification, élargissement...) et des rampes plus confortables pour les cycles et personnes à mobilité réduite seront mises en œuvre. Une meilleure mise en lumière est également envisagée.</p> <p>Une solution de passerelle a également été étudiée à cet emplacement, mais rapidement écartée, en raison des contraintes techniques (hauteur, emprises des débouchés...), financières et pour préserver la fluidité de parcours offerte par ce souterrain. La passerelle au-dessus des voies ferrées permettra, elle aussi, un lien entre les deux villes.</p> <p>Le sujet du stationnement a fait l'objet d'une vigilance importante. Deux parkings silo (à étages) sont prévus dans le projet : l'un au nord des voies ferrées, de 180 places (qui viendra compléter l'offre de stationnement du parking en cours de construction sur l'ancien site Acary) et l'autre au sud, de 400 places.</p> <p>Par ailleurs des simulations de trafic ont permis de valider les premiers principes de circulation au sein et aux abords du quartier. Ces études seront poursuivies.</p>
--	---

Sécurité

Quelques contributions concernent l'éclairage du futur quartier et une demande de présence policière.

- Les études à venir incluront ainsi des notions de prévention situationnelle.

Observations à destination des partenaires du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM)

Le projet d'éco quartier de la gare étant un projet multipartenarial, beaucoup de remarques sont également destinées aux partenaires du Pôle d'Échanges Multimodal (principalement SNCF, mais aussi SMTCO). Elles portent notamment sur l'offre de services :

- Demande de maintien du souterrain de la gare en plus de la passerelle
- Mesures d'accueil des personnes à mobilité réduite
- Meilleure régularité et plus grande amplitude horaire des circulations de train
- Meilleur accès aux quais (phénomène d'engorgement aux heures de pointes)
- Demande de précision sur la future organisation du bâtiment voyageurs (boutiques)
- Questionnement sur la nécessité d'une passerelle au-dessus des voies
- Demande d'une liaison bus Creil-Compiègne
- Demande de personnel pour renseigner les usagers de la gare routière

➤ Il s'agit là de remarques qui seront transmises aux partenaires du projet.

Calendrier et financement

Remarques et questions	Éléments de réponse de l'ARC
Six questions ont porté sur le calendrier (avec notamment plusieurs questions de particuliers sur l'échéance de livraison des logements) et une sur le financement du projet.	<p>Les études se poursuivent et les premiers travaux visibles du quartier sont attendus au plus tôt pour le courant de l'année 2022.</p> <p>Il s'agit d'un projet vivant, pouvant s'ajuster dans le temps et dont la réalisation complète devrait s'étaler sur 10 à 15 ans.</p> <p>Le projet total (à savoir quartier + pôle d'échanges multimodal, hors parking silo + passerelle au-dessus de l'Oise + participation à la passerelle SNCF au-dessus des voies ferrées) est aujourd'hui estimé à environ 47 M€.</p> <p>Il s'agit d'un projet multipartenarial dont l'intérêt est partagé par les partenaires de l'ARC. Il sera générateur de ventes de charges foncières et pourra mobiliser des subventions. Ainsi le reste à charge pour l'ARC (budgets général et aménagement) est estimé à environ 14,6 M€HT.</p>

Conclusion et suites à donner

Ainsi, les participants à la concertation préalable sont intéressés par le projet et attendent une action des collectivités sur ce site (avec en perspective la concrétisation du barreau ferroviaire Roissy-Picardie à l'horizon 2025).

L'ensemble des thématiques du futur éco quartier a été abordé lors de la concertation (programmation du quartier et formes urbaines, mobilités et stationnement, liaisons urbaines, sécurité, calendrier, remarques à destination des partenaires du projet).

Les questions posées portent majoritairement sur l'organisation du Pôle d'Échange Multimodal et des liaisons au sein du cœur d'agglomération : organisation des différents flux, possibilités et organisation du stationnement, place des mobilités piétons et cycles...

Les observations formulées lors de la concertation préalable seront approfondies dans les études de maîtrise d'œuvre à venir, avec une attention particulière pour ces points précis.

De plus, l'Agglomération de la Région de Compiègne s'engage à ce que la démarche d'information et de concertation, initiée avec cette phase de concertation préalable, se poursuive durant toute la durée de vie du projet, auprès de l'ensemble des publics concernés par ce projet d'éco quartier.

Annexes

Support de présentation de la réunion publique de quartier du Petit-Margny en mairie de Margny-lès-Compiègne le 17 janvier 2019

Questionnaire de mai 2019

Livret de balade urbaine du 25 mai 2019

Rendu du travail de concertation du printemps 2019 mené par des étudiants de l'UTC

Support de présentation de la réunion publique sur site le 4 décembre 2019

Articles de presse

L'ensemble des documents d'information les plus récents est en ligne à l'adresse suivante :
<https://www.agglo-compiegne.fr/le-quartier-gare>

Quartier de la Gare : Un nouveau quartier de cœur d'agglomération

Réunion de quartier du Petit Margny
Jeudi 17 janvier 2019



Le 17/01/2019

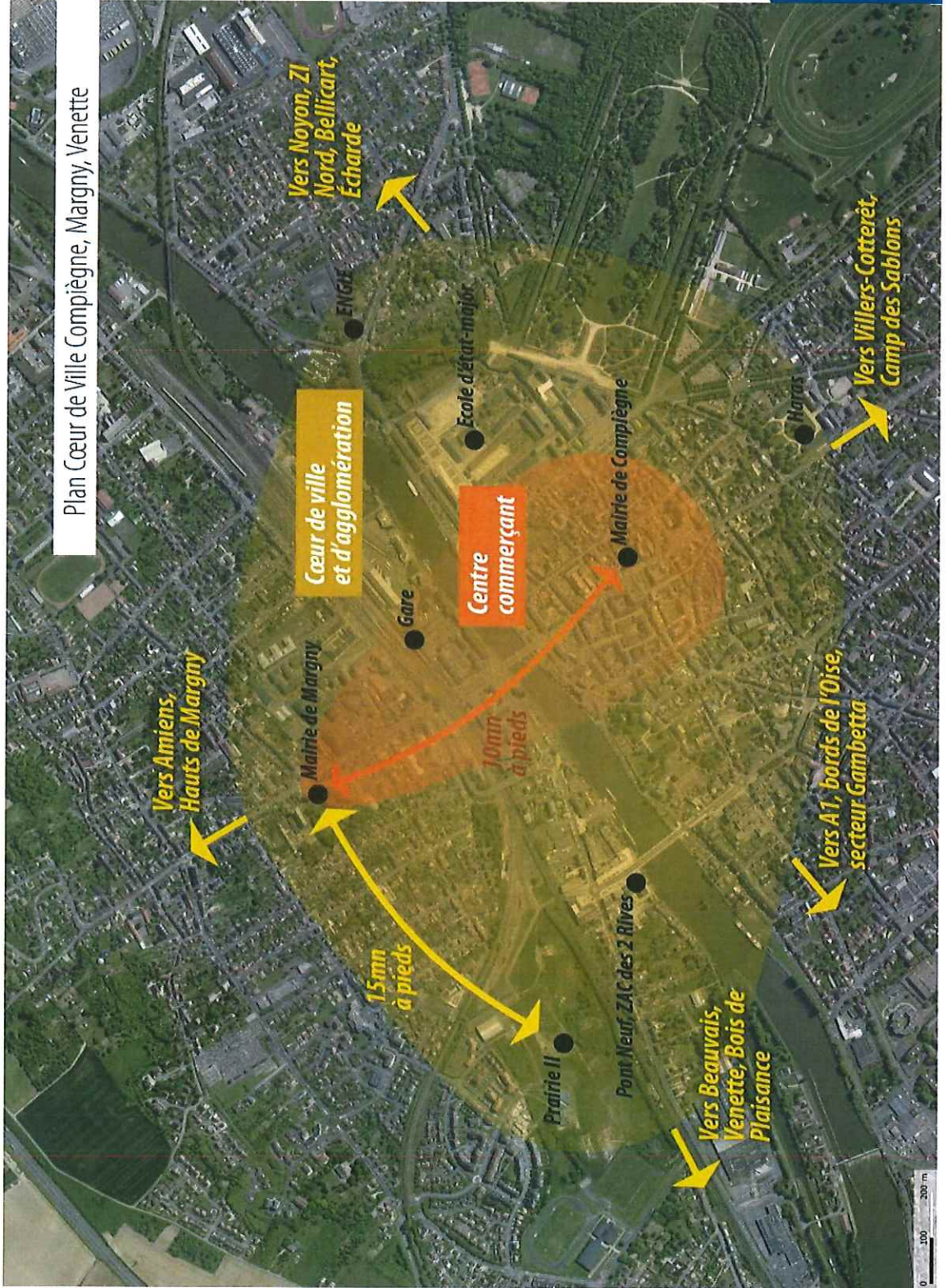
LES ENJEUX DU SITE

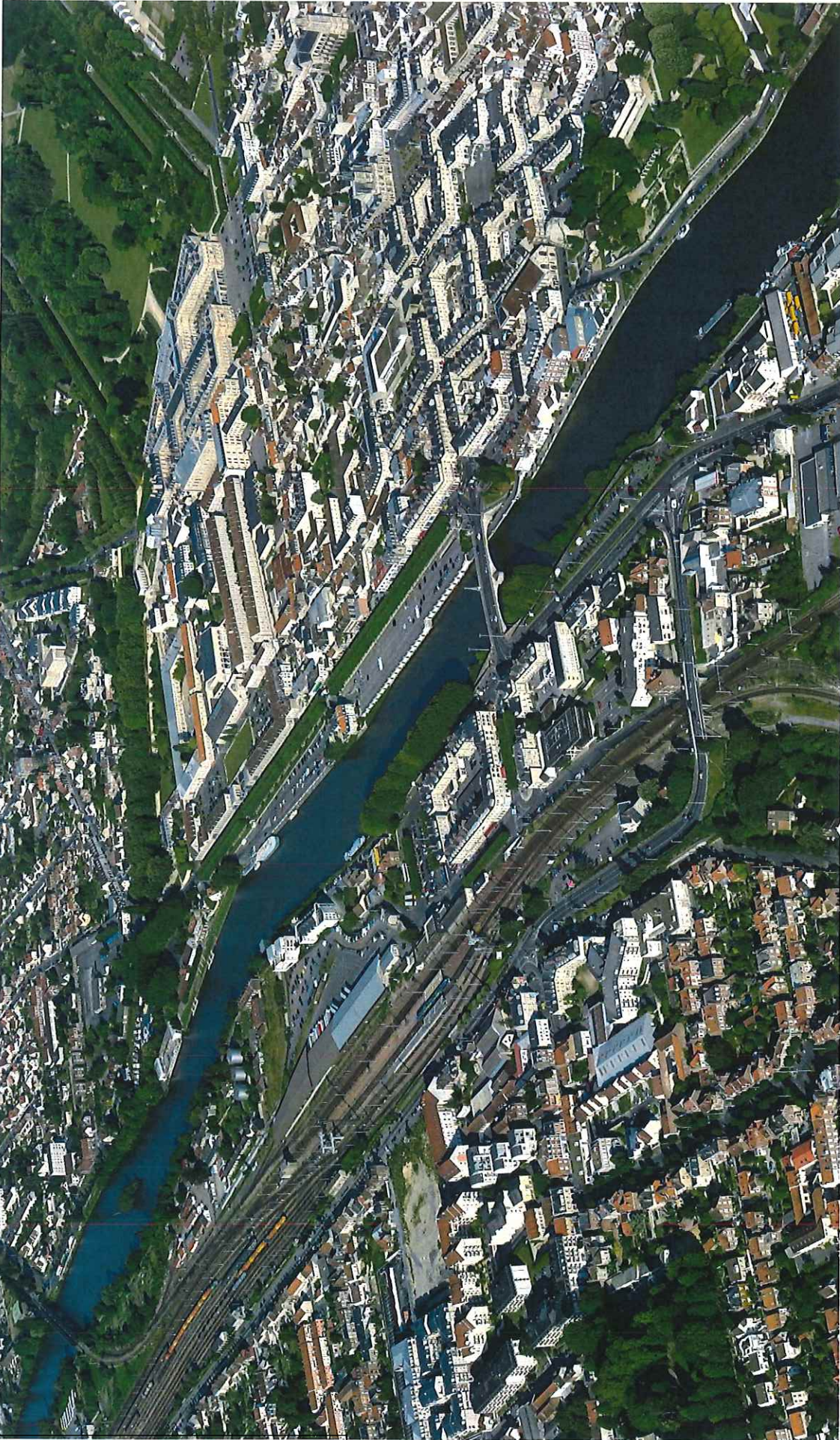
Un quartier de cœur d'agglomération

Trois sites majeurs de projet en cœur d'agglomération
(démarche Action Cœur de Ville) :

- Le centre commerçant
- Le quartier de la Prairie II
- Le quartier de la gare

Un quartier de cœur d'agglomération





Accusé de réception en préfecture
060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020

ARC
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

Le 17/01/2019

Les enjeux

- Valoriser ce secteur en s'appuyant sur l'offre ferroviaire, et notamment le projet de liaison Creil-Roissy
- Renforcer l'attractivité du cœur d'agglomération
- Développer un urbanisme durable et résilient (intégrant les sujétions du PPRI)

Un double objectif

- Faire de la gare un véritable pôle d'échanges, équilibré côté Margny, porte d'entrée vers l'ensemble de l'agglomération
- Créer un nouveau quartier de bureaux et résidentiel, de part et d'autre de la gare

Ce nouveau quartier sera la vitrine de la qualité de vie du Compiégnois et de l'innovation.

LES AMBITIONS DU PROJET

Les grands principes

- Un trait d'union Nord/Sud : rue Solférino / pont Louis XV / rue d'Amiens / Avenue Octave Butin
 - Une prise en compte de l'aléa inondation
 - La mise en valeur du paysage
 - Une programmation mixte de logements, de bureaux et de services
- Vers un éco-quartier

LES PERSPECTIVES D'AMÉNAGEMENT

Éléments de calendrier

- Début 2019 : grands principes de composition du futur quartier
- Courant 2019 : études de définition plus fines du projet urbain et concertation publique

Les perspectives d'aménagement

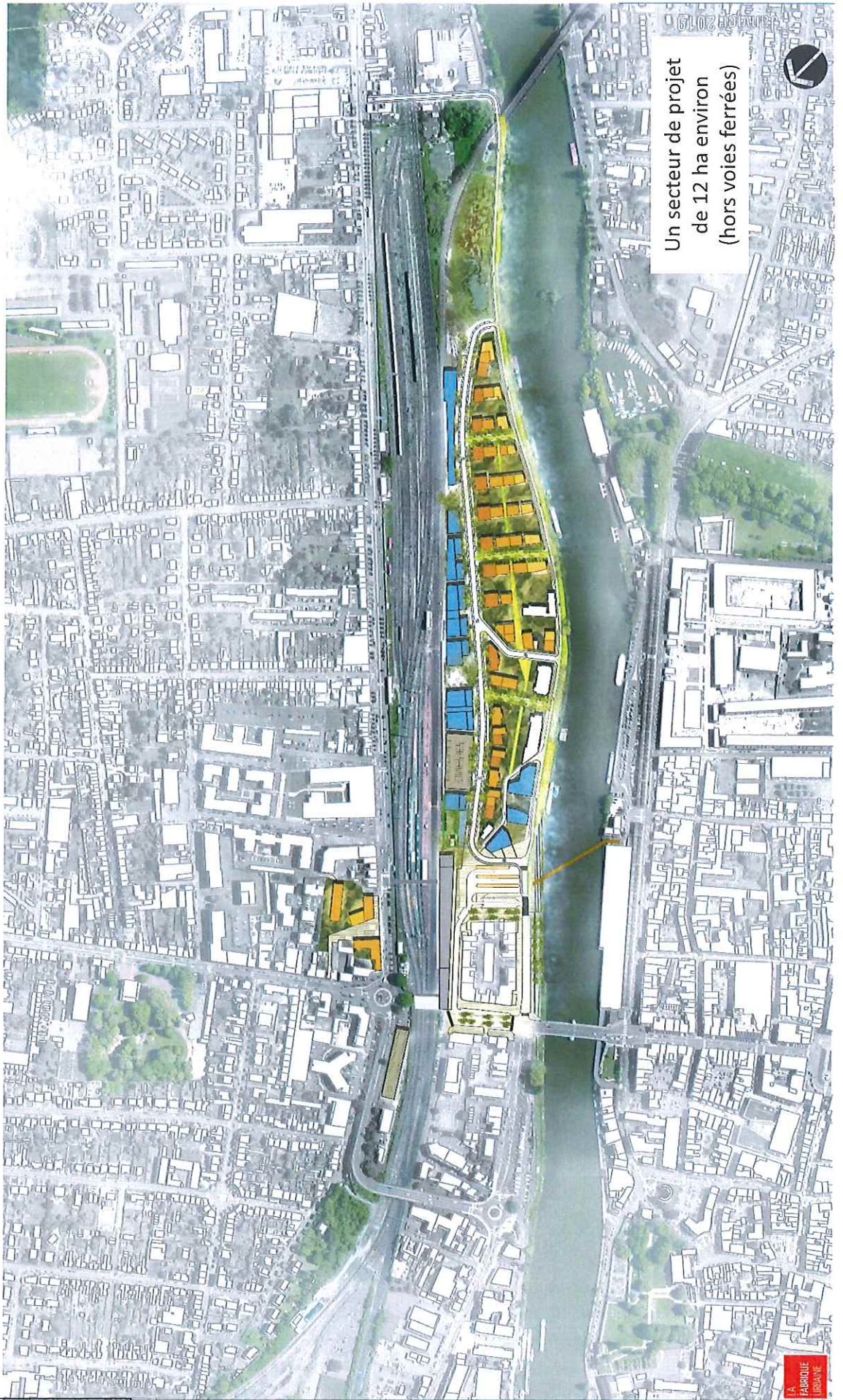
Vidéo de présentation du quartier de la gare

Accusé de réception en préfecture
060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020

 **ARC**
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

Le 17/01/2019

Les propositions d'aménagement



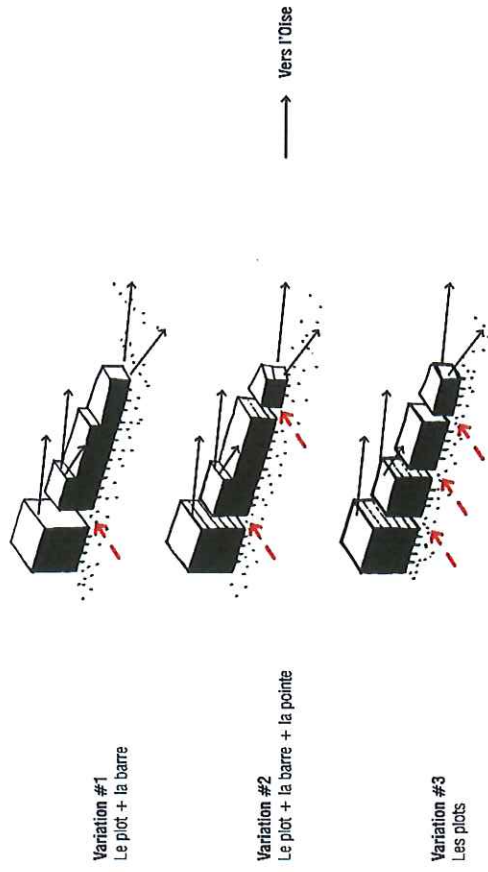
Un secteur de projet
de 12 ha environ
(hors voies ferrées)



Accusé de réception en préfecture
060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020

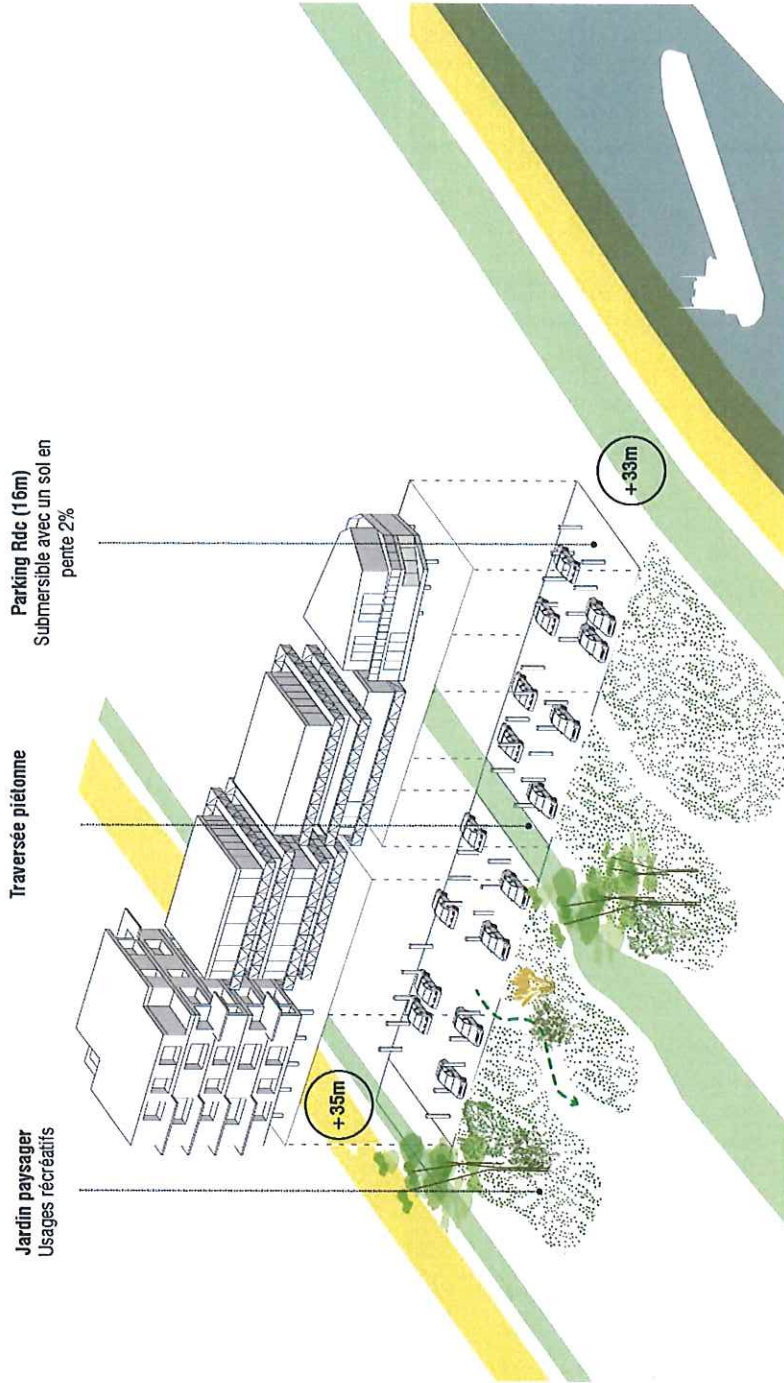
400 à 500 logements prévus

- Création de logements en R+3/4 au bord de l'Oise et au nord des voies ferrées
- Rez-de-chaussée consacrés au stationnement
- « Immeubles balcons » sur l'Oise



LA FABRIQUE URBAINE

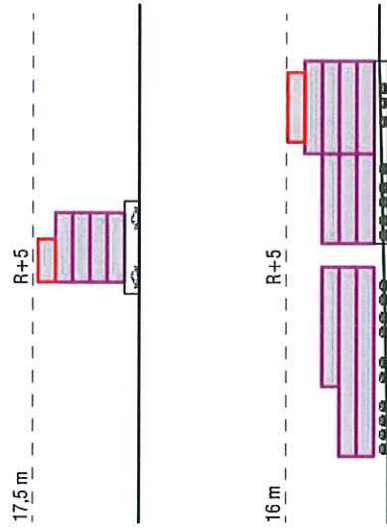
400 à 500 logements prévus



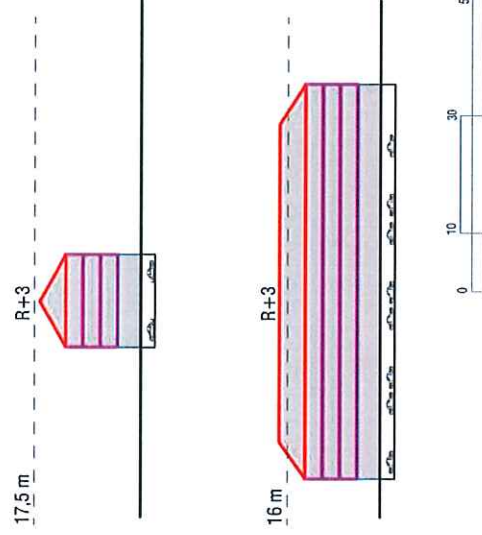
LA FABRIQUE URBAINE

400 à 500 logements prévus

FUTUR QUARTIER GARE



MARGNY LA VILLE



ZAC DES 2 RIVES

R+4 / 15,7 m

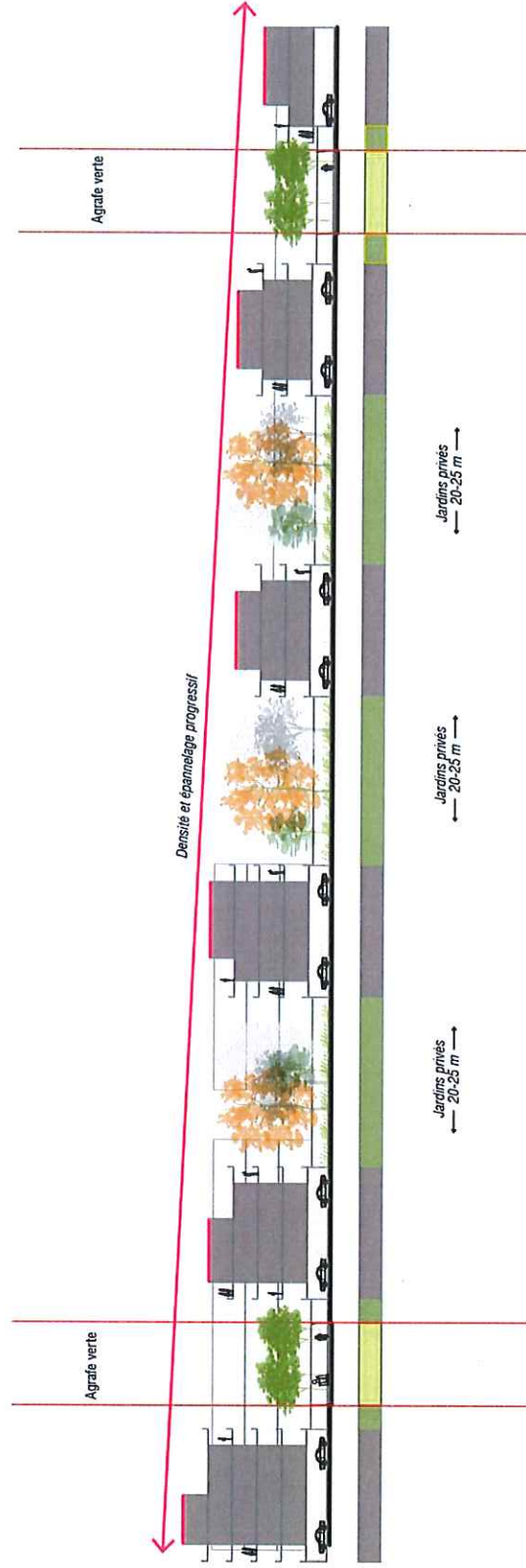
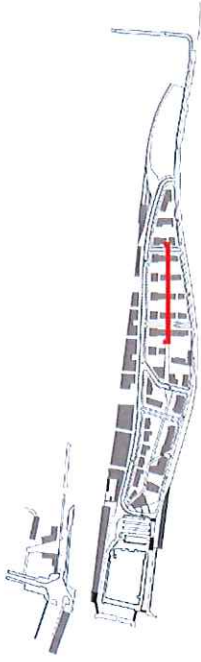


LA FABRIQUE URBAINE

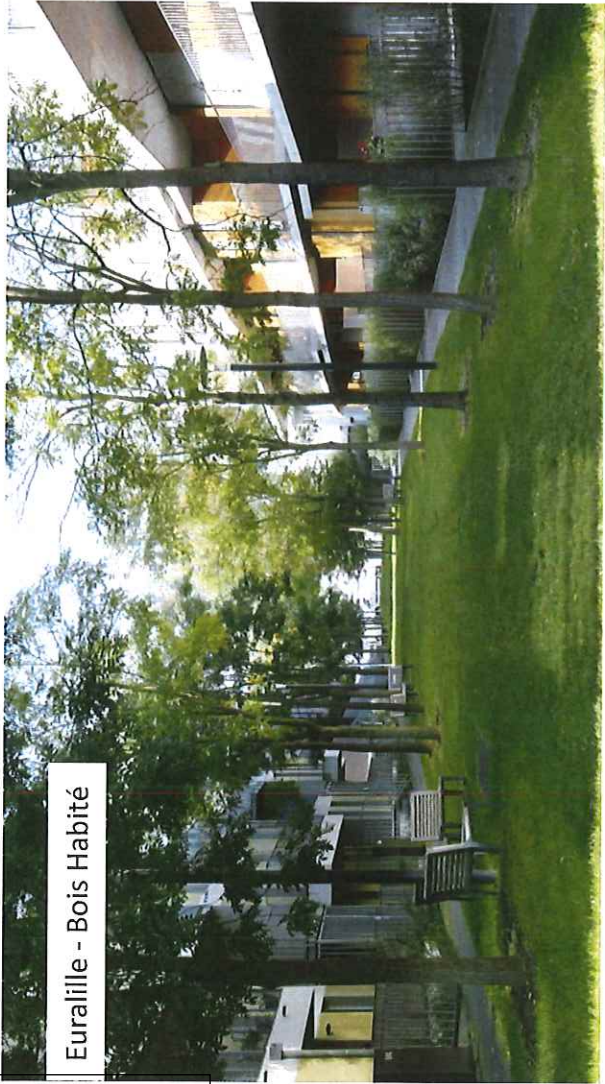
ARC
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

Le 17/01/2019

400 à 500 logements prévus



« Immeubles balcons » sur l'Oise



Euraille - Bois Habité



Euraille - Bois Habité



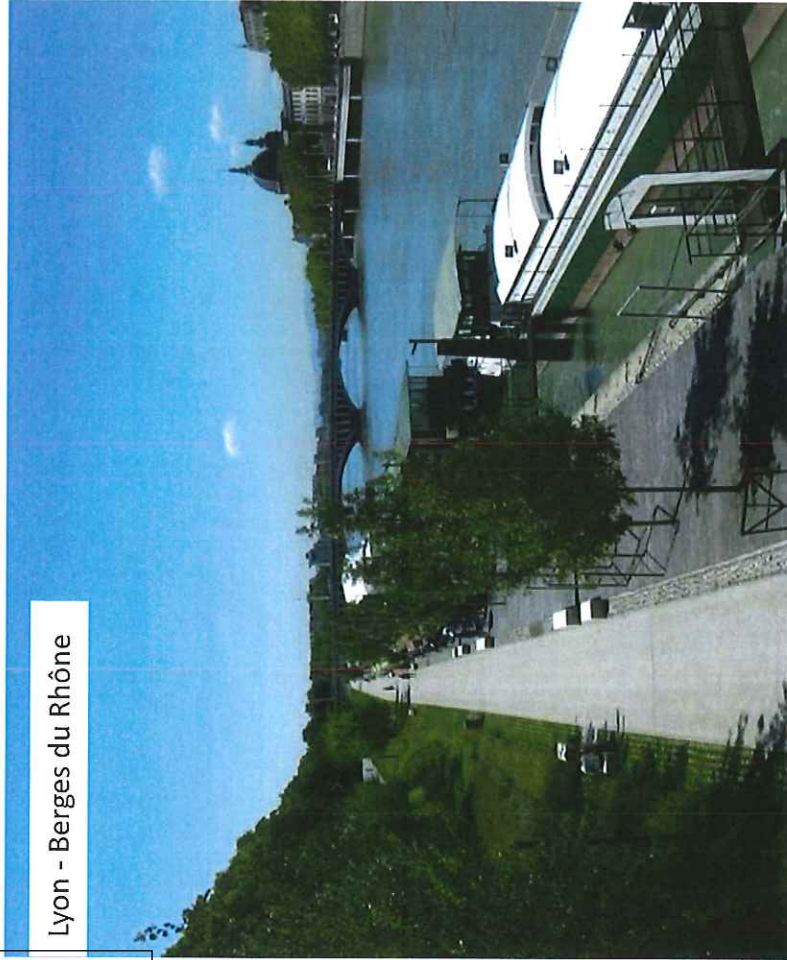
Valenton

22 000 m² de bureaux

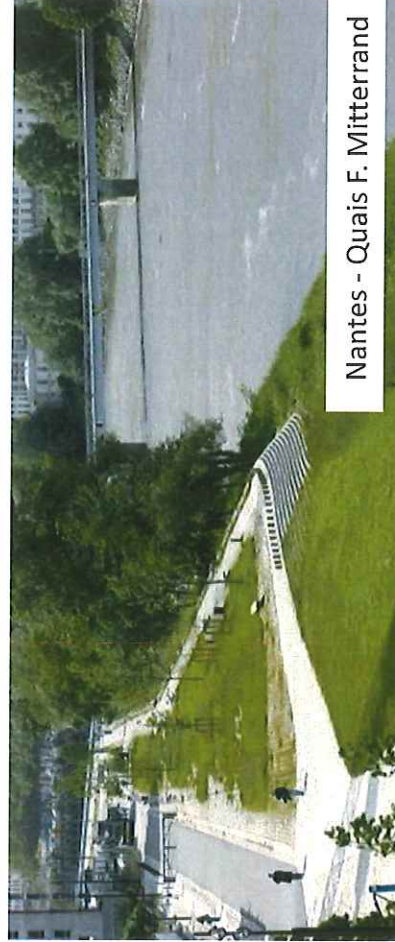
- Une offre de bureaux tertiaires conséquente en front de voies ferrées
- Une offre nouvelle de commerces et services
- Des « bureaux totems »



Des quais promenade



Lyon - Berges du Rhône



Nantes - Quais F. Mitterrand

Accusé de réception en préfecture
060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020

ARC
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

Le 17/01/2019

Une nouvelle place de la gare



Vichy



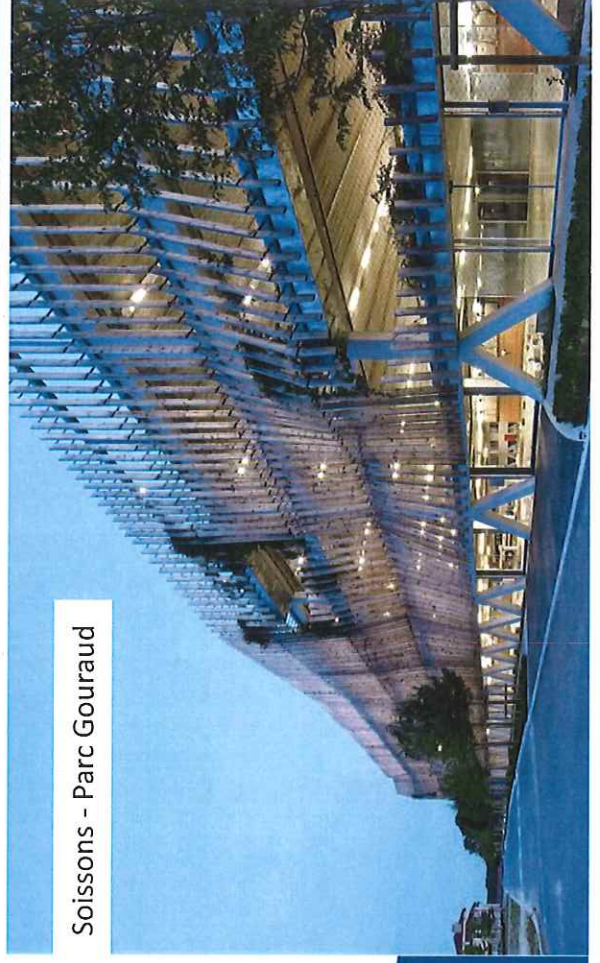
Dreux



Bourg-en-Bresse

1 à 2 parkings « silo »

- Au nord des voies ferrées sur l'actuel parking de surface
- Au sud des voies ferrées sur l'emprise Géodis BM multimodal libérée (pour usagers de la gare, habitants et travailleurs du futur quartier)



LES SUITES DE LA DÉMARCHE

Calendrier prévisionnel

- Poursuite des acquisitions foncières
- Concertation large à partir du printemps 2019
- Études de définition du projet urbain de niveau esquisse durant l'année 2019

Une large concertation

Habitants, usagers, commerçants, acteurs économiques... : vous êtes tous invités à prendre part à la concertation qui s'annonce.

Intéressés ? Vous pouvez d'ores et déjà nous transmettre vos coordonnées à l'issue de cette réunion.

BALADE URBAINE

Quartier de la gare

Compiègne et Margny-lès-Compiègne

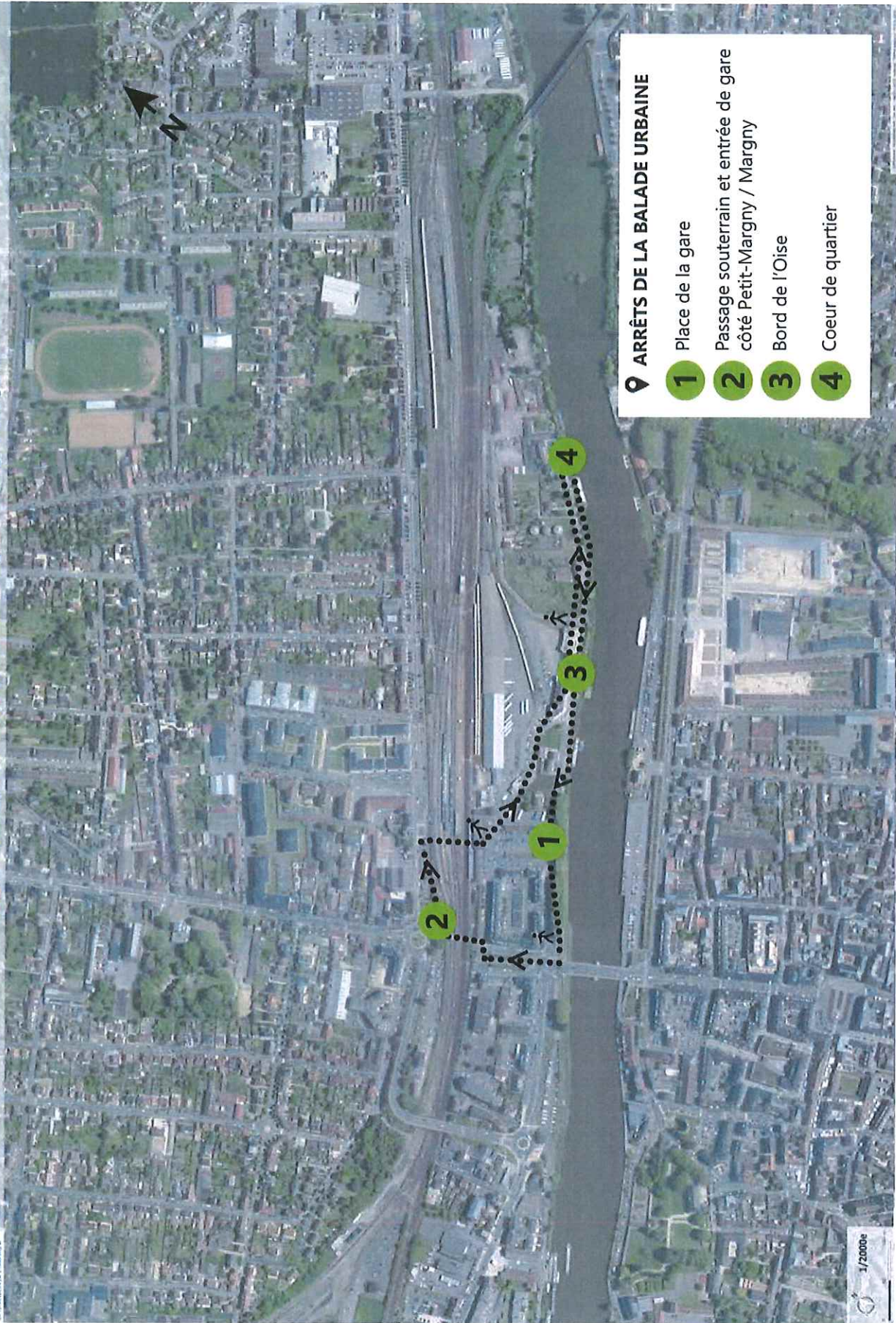
Samedi 25 mai 2019

Prière de rendre ce livret aux animateurs
à la fin de la matinée



Accusé de réception en préfecture
060-200067865-20201217-2020CMI22090-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020





ARRÊTS DE LA BALADE URBAINE

- 1 Place de la gare
- 2 Passage souterrain et entrée de gare côté Petit-Margny / Margny
- 3 Bord de l'Oise
- 4 Coeur de quartier



Grille d'observation

Quelques points sur lesquels porter votre attention...

- La chaussée
- La végétation
- Le bâti
- La place du piéton
- L'ambiance générale du quartier
- L'offre de service
- Le mobilier urbain à disposition (bancs, éclairage, poubelles...)



Place de la gare



- Comment imaginez-vous cet espace public ?
- Quels liens avec le centre-ville ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Accessibilité
- Organisation du pôle mobilité
- Offre de services et de commerces
- Alternatives à la voiture



2

Passage souterrain et entrée de gare côté Petit-Margny / Margny



- Quels sont vos ressentis vis-à-vis du passage souterrain ?
- Dans l'objectif d'une gare biface, quelles offres de commerces, services et stationnements souhaiteriez vous voir développer ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

• Offre de proximité

• Lien entre Compiègne et Margny-lès-Compiègne

• Sécurité



3

Bord de l'Oise



- Comment vivre au bord de l'eau ?
- Quelle place imaginez-vous pour les espaces verts et de promenade dans le projet ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Espace de promenade
- Aménagement des berges
- Gestion de l'eau





4 Cœur de quartier



- Comment tirer parti de l’histoire du lieu ?
- Quelle offre de logements, de bureaux et d’équipements imaginez-vous dans le quartier ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

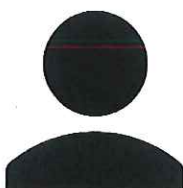
.....

.....

.....

.....

- Patrimoine
- Biodiversité
- Programmation
- Aménagements durables





Remarques

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....





Si vous souhaitez être tenu informé(e) des avancées du projet, laissez nous vos coordonnées !

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

Ce qu'ils promettent pour le quartier gare

Philippe Marini et son challenger Daniel Leca misent sur la refonte de ce quartier.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- **Début 2020** : lancement de la ZAC (zone d'aménagement concertée) et poursuite des acquisitions foncières par l'Agglomération de la région de Compiègne.
- **2022** : début des travaux.
- **2025** : livraison des premières constructions.
- **2030** : achèvement de l'aménagement de la partie est du quartier.

La perspective d'un barreau SNCF Picardie-Roissy est une opportunité saisie par les équipes politiques qui concourent à Margny-lès-Compiègne et à Compiègne.

PLUS DE 800 PLACES DE STATIONNEMENT À CRÉER

Déjà engorgé par les voitures, qu'en sera-t-il de ce quartier si la fréquentation de la gare passe de 11 000 usagers quotidiens, à 14 000 avec ?

Les solutions envisagées par Philippe Marini (LR), président de l'Agglomération et maire de Compiègne, et par son homologue margnotin, Bernard Hellal (SE) : des parkings silo (400 places au sud et 180 au nord) et du stationnement sur la place Marchandise (260 places). Des navettes depuis les parkings du Tigre, sur les Hauts de Margny, ne sont pas non plus exclues.

Surtout, l'aménagement mise sur l'usage du vélo : les cyclistes pourraient emprunter une nouvelle rampe dans le passage souterrain, une passerelle au-dessus des voies ferrées, une autre qui enjambe l'Oise vers le cours Guynemer et une troisième envisagée (à terme) au droit de l'École d'État-major.



Le site le Bord de l'eau sera préservé, a-t-il été promis en gare à l'acteur Vincent Martin.

2 LA HALLE À RÉHABILITER

Dans les premières esquisses présentées en janvier, la halle SNCF avait disparu. Voilà qu'elle réapparaît dans les nouveaux plans. Pour y faire quoi ? Accueillir des consignes vélo, un point d'informations touristiques, des commerces... Après l'avoir visitée avec l'architecte des Bâtiments de France, le cabinet d'études, la Fabrique urbaine, table sur sa réhabilitation. Avec des arguments : conserver l'identité du quartier et disposer d'un volume déjà bâti, bien positionné. Par ailleurs, la densité du quartier a été légèrement revue à la baisse : 400 à 430 logements (contre une hypothèse haute de 500) et 15 000 m² de bureaux et d'espaces de cowork-

king et 3 500 m² de commerces et de services (contre 22 000 m² de tertiaire).

3 LE BORD DE L'OISE À PRÉSERVER

L'ancienne fabrique, occupée ce jour par la compagnie l'Acte théâtral, avait elle aussi été rayée de la carte dans les premières versions. Finalement, ce site serait aussi conservé. L'acteur Vincent Martin planche avec la nouvelle association Le Bord de l'Oise pour mixer, dans ce lieu original, formations aux arts du spectacle, café culturel et guinguette. Une offre de loisirs pour compléter la préservation des espaces naturels – les berges et les jardins ouvriers – et la création d'un parc dans la partie est du quartier. ■ MARIELLE MARTINEZ

"DE BEAUX DESSINS DANS LA CAMPAGNE"

« Je reprends la concertation de zéro ! » Tel est l'engagement de Daniel Leca (UDI), challenger de Philippe Marini et conseiller régional, s'il est élu maire. « Le calendrier tel qu'il est annoncé est intenable : les discussions sont en cours avec la SNCF ; la maîtrise du foncier n'est pas acquise... » Le candidat à la présidence de la région de Compiègne. Le candidat à la mairie de Compiègne. Le projet actuel « dangereux » : une menace d'asphyxie des axes de circulation, des hypothèses coûteuses

(« une passerelle de 6 millions d'euros pour gagner 300 mètres sur le pont Solférino ! »), des solutions techniques inadaptées dans cette zone inondable (« des rez-de-chaussée occupés par des parkings risqueraient de créer un paysage urbain sans vie »)... Et de conclure : « Cette préfiguration n'a qu'une vocation électorale. Philippe Marini a fait travailler des cabinets d'urbanisme pour avoir de beaux dessins à présenter dans sa campagne. » ■

COMPIÈGNE

Esquisses du futur quartier de la gare

Des appartements, construits en pente douce et avec une vue imprenable sur l'Oise, pourraient s'élever d'ici 10 ans, dans un secteur essentiellement en friche.

LES FAITS

- **Le quartier de la gare est un ensemble** à restructurer de 20 ha, dont 7 constructibles.
- **La gare** équivalait à 6000 entrants par jour et plus encore avec le barreau Creil-Roissy (à l'échéance 2024-2026, selon Michel Foubert, premier adjoint et conseiller régional).
- **En 2019** sont à définir les grandes lignes du projet, à démarrer la concertation publique et à créer la ZAC.



Des simulations ont été présentées, jeudi soir, aux riverains du futur quartier de la gare.

On va vous faire rêver ! » Telle est la promesse faite par Philippe Marini (LR), jeudi soir, devant les habitants du Petit-Margny. Accueilli dans la mairie de Margny-lès-Compiègne, le maire de Compiègne a présenté, en duo avec son homologue Bernard Hellal (SE)... le futur quartier de la gare. Projection d'esquisses virtuelles à l'appui.

En avant-première était ainsi dévoilée l'allure que pourrait prendre le futur parvis de la gare, l'accès aux berges de l'Oise, la passerelle qui enjambera la rivière et un quartier mixte, à la fois résidentiel (400 à 500 logements) et d'affaires (22 000 m² de bureaux). L'enjeu économique est d'offrir à Compiègne une nouvelle « vitrine », en s'appuyant sur le

dépoussiérage d'une gare vieille de 80 ans et en misant sur la création du barreau Creil-Roissy. « C'est un programme dense », reconnaît Philippe Marini. Comparable à des quartiers de ville comme les Capucins (350 logements) ou Margny-la-Ville (400) et à des hauteurs équivalentes aux résidentes construites autour du pont Neuf. Une densité par ailleurs justifiée par des raisons budgétaires : « Il faut bien dégager

« VOCATION À SE BOBOISER »

Qu'en est-il du flux automobile généré par les résidents et les employés ? « Un sujet élué », note, à l'issue de la présentation, Xavier Gérard. Ce conseiller d'opposition à Margny estime à environ 2000, les véhicules qui viendront « sur des voies de circulation déjà très engorgées ». Philippe Marini patie, lui, sur un nouveau modèle sociologique : « Qui est attiré par un quartier de gare ? Des bobos, des CSP + qui prennent le train et les transports urbains, qui sont moins dépendants de la voiture individuelle... Ce secteur n'aurait-il pas vocation à se boboiser ? » L'autre pari, c'est la répartition des flux avec une gare biface, des parkings silos, une passerelle piétonne (et sans doute cyclable) entre les deux rives... et surtout le désenclavement de l'îlot, via la rue de la Verrière. Une issue au nord qui dépend, cependant, de négociations avec la SNCF.

les moyens de financer les équipements nécessaires. » Notamment des nouvelles voies d'accès (lire ci-contre) ou la préservation contre les risques inondations.

UN QUARTIER AVEC UNE IDENTITÉ NOUVELLE

Les urbanistes de la Fabrique urbaine, qui ont planché pour l'Agglo sur le projet, ont ainsi imaginé une construction en escalier, avec un léger dénivelé de 3 mètres, depuis une voie haute à créer et jusqu'à l'allée des Roses-de-Picardie, qui sera conservé en lieu de promenade. Ainsi les immeubles les plus hauts seront au plus près des voies ferrées et les moins élevés, au plus près de l'Oise. Et tous tournés vers la rivière.

« La rive droite, c'est la plus belle berge, celle qui regarde vers le sud », a vanté Philippe Marini, promettant une vue « jusqu'à la forêt, les allées autour du château de Compiègne ». Grimace dans l'assistance : « Tout le monde n'aura pas la même perspective ! »

Un quartier avec « une identité nouvelle » qui mise sur le démenagement de la société logistique Géodis, le départ de quelques propriétaires actuels (« et si on n'est pas d'accord ? »), la remise en cause de l'atelier théâtral, les Bords de l'eau... Autant de questions qui ont été soulevées dès ce

jeudi soir. ■
MARIELLE MARTINEZ

“Il faut que le quartier de la gare change”

1 100 questionnaires déjà remplis, pour préparer la refonte des abords de la gare SNCF. Sécurité et propreté sont les aspects les plus cités dans cette enquête menée par des étudiants de l'UTC.

C'est vrai que le quartier n'est pas très agréable. » Augustine, habitante du Petit-Margny depuis 1975, compte bien profiter du projet de vaste refonte des abords de la gare SNCF pour le dire : « Ici, ça manque de bancs, de lieux de rencontres. » Cette retraitée compiénoise n'est pas la seule à exprimer une opinion sur le sujet : plus de 1 100 habitants ont déjà rempli les questionnaires, sous forme papier ou par internet, que 40 étudiants de l'Université de technologie de Compiègne (UTC) recueillent depuis avril. Ces jeunes les transmettront mi-juin aux services de l'Agglomération de la région de Compiègne (ARC), qui les a chargés de cette enquête.

Les résultats doivent être rendus publics en septembre, nouvelle étape avant des arbitrages : présenté en début d'année, le futur plan du quartier, qui fait la part belle aux nouveaux logements et aux parkings, n'est qu'une première esquisse », a soutenu Philippe Marini, le maire de Compiègne, samedi matin, lors d'une « marche urbaine » destinée, là encore, à recueillir des avis.

LES DEUX TUNNELS PIÉTONS JUGÉS « PEU PRATIQUES »

« Nous n'en sommes qu'aux premières études », ajoute le premier magistrat en allusion à cette qualification du quartier de la septième gare la plus fréquentée des

PHILIPPE MARINI VEUT SUPPRIMER « L'OBSTACLE » Philippe Marini, le président de l'Agglomération de la région de Compiègne (ARC), l'a répété samedi dernier : il plaide pour la création d'un deuxième accès direct à la gare, côté Margny (depuis l'avenue Raymond-Poincaré ou la rue de Noyon), via une passerelle franchissant les voies ferrées. « Beaucoup d'usagers de la gare viennent du Noyonnais, de Thourrotte et Ribécourt, du côté droit. Pourquoi les obliger à faire le tour ? », justifie-t-il. La voie ferrée a tronconné notre territoire, en créant un véritable obstacle entre Margny et Compiègne. »

Hauts-de-France. « On a des terrains disponibles, largement sous-exploités, entre les voies ferrées et l'Oise. Le déménagement du transporteur Geodis permettra d'en récupérer d'autres. »

Pour en faire quoi ? Les réponses au questionnaire, notamment diffusé sur le site internet de l'ARC, apportent des propositions : « La plupart des participants veulent du changement. Surtout un stationnement repensé, et un accès plus facile », constate Alban Sauvé, 24 ans, l'un des membres des deux groupes de 20 étudiants organisant la consultation.

Elle aussi élève en génie des systèmes urbains, Colombe, 21 ans, ajoute : « Il y a également des de-



Quarante étudiants de l'UTC ont été chargés par l'agglomération de faire circuler et recueillir les questionnaires de la consultation. Les résultats sont attendus en septembre.

mandes pour que des pistes cyclables aboutissent jusqu'à la gare, qu'il y ait un effort en faveur des moyens de locomotion doux, note-t-elle. La question de la sécurité et de la propreté apparaît aussi : tout le monde ne juge pas de la même fa-

çon, mais les deux tunnels souterrains, pour les piétons, sont jugés peu pratiques. » Attiré par les cartes présentées sur le parvis de la gare avant-hier, Roger, 88 ans, a lui aussi rejoint le pue- blic hétéroclite de la « marche ur-

À SAVOIR

- **Le projet** de réhabilitation du quartier de la gare, dont le nouveau visage doit voir le jour entre 2030 et 2032, prévoit la création de 400 à 500 logements, dans des immeubles de quatre étages au maximum, et celle de 22 000 m² de bureaux.
- **L'aménagement** de deux parkings de respectivement 400 (sur l'espace que le transporteur Geodis doit laisser libre) et 300 places (rue d'Amiens, côté Margny) est également dans les tuyaux.
- **Une passerelle** piétonne et cycliste, au-dessus de l'Oise, doit créer une liaison vers le centre-ville de Compiègne. Côté Margny, une autre passerelle permettra de franchir les voies ferrées.

baine » : « Cela fait 25 à 30 ans qu'il faudrait que des choses changent ici, estime ce Compiégnois, qui se rend chaque matin au kiosque. Il n'y a pas assez de parkings. On parle de nombreux logements en plus, de nouvelles entreprises dans le quartier, alors qu'on ne peut déjà plus rouler... »

Augustine, elle, espère un mieux : « Lorsque mes filles étaient inscrites à l'école Notre-Dame, déjà, leurs camarades ne voulaient pas venir les voir, parce que nous étions dans le quartier de la gare. Parce qu'ils le jugeaient peut-être peu sûr. Il faut bien une évolution. » ■ **STEPHANE LE BARBER**
www.agglo-compiegne.fr

LA GARE DE COMPIÈGNE DEVRA ÊTRE DÉTRUITE

Dans le cadre du projet de requalification du quartier de la gare, le bâtiment va être démoli puis reconstruit. Des études vont être lancées en 2020.

Elle devait faire l'objet d'une importante réhabilitation. Ce sera finalement une destruction suivie d'une reconstruction. La gare de Compiègne, construite après la Seconde Guerre mondiale, et remaniée dans les années 1970, présente trop de désordres.

La SNCF étudie, depuis bientôt deux ans, la structure de ce bâtiment. « Des fissures sont apparues il y a quelques années, indique Franck Dhersin, vice-président du Conseil régional des Hauts-de-France chargé des transports. Ce qui a poussé la SNCF à lancer une étude, qui met en avant un problème dans les fondations de ce bâtiment. » Bernard Hellal, maire de Margny-lès-Compiègne, confirme : « Les fondations ne tiennent plus. » De son côté, la SNCF craint que des « travaux de modernisation puissent fragiliser le bâtiment ».

« C'EST L'OCCASION DE FAIRE UNE GARE BIFACE »

Pour l'Agglomération de la région de Compiègne (ARC), la perspective de ce chantier tombe à point nommé : elle met la dernière main à son projet de requalification du quartier de la gare. À terme, 300 à 400 logements, des parkings, 25 000 m² de bureaux seront aménagés. « C'est l'occasion de faire une ouverture avec une gare biface », plaide Bernard Hellal, qui se plaît à rappeler que la gare se trouve sur le territoire de sa commune. « Il faudra penser également à la sécurisation des accès, qui se fait pour l'heure par deux souterrains. La construction d'une passerelle pourrait être envisagée. Les discussions sont en cours. »

Pour Franck Dhersin, comme pour Philippe Marini, maire (LR) de Compiègne et président de l'Agglo, il fallait prévoir d'impor-



La vieille gare de Compiègne est en bout de course.



« Des fissures sont apparues il y a quelques années »

Franck Dhersin

tants travaux dans ce bâtiment. Malgré les travaux de reconstruction de son hall, menés en 2017 pour 500 000 euros, il n'est plus adapté au trafic actuel.

UNE AUGMENTATION DU TRAFIC À PRÉVOIR DANS LES ANNÉES QUI VIENNENT

Chaque jour, ce sont plus de 11 000 passagers qui passent sur les quais de la gare. Avec la perspective de l'aménagement du barreau ferroviaire entre Creil et Roissy, probablement à l'horizon 2025 ou 2026, le nombre d'usagers quotidiens pourrait passer à 15 000.

« Il y a un vaste programme d'adaptation des équipements ferroviaires et des gares, mené en concertation entre la SNCF et la Région », décrit Philippe Marini.

Aucun calendrier n'est annoncé. Aucun montage financier non plus, mais l'ARC, la Région et la SNCF feront sans doute partie des financeurs. « L'ARC va intervenir comme maître d'ouvrage du quartier, elle s'occupe de la valorisation des terrains, indique Philippe Marini. Nous avons une responsabilité globale d'aménageur. »

Une seule chose reste sûre : « La gare restera de toute façon ouverte pendant les travaux », tient tout de suite à assurer Franck Dhersin. ■

ORIANNE MAERTEN

VOTRE AVIS ?

Quels services aimeriez-vous avoir dans votre gare ?



**SYLVAIN
DESMAREST**
36 ANS,
BEAUVAIS,
COMMERÇANT

J'aimerais trouver un distributeur de billets. Je crois qu'il n'y en a pas. Il faudrait avoir une salle d'attente où on peut se poser et prendre un café. La gare est très simpliste. Elle devrait avoir un peu plus de services. Quand on rentre c'est assez vide. Il faut améliorer l'identité visuelle du lieu.



**M-CHRISTINE
DEFENTE**
67 ANS,
COMPIEGNE,
RETRAITEE

Je trouve que la gare manque de places pour s'asseoir. Il faudrait également plus de distributeurs de billets, pour ne pas faire la queue. Je pense qu'améliorer la décoration serait aussi une bonne idée, car le lieu est assez triste. Il faudrait aussi l'équiper de plus de prises électriques.



**VINCENT
DORANT**
20 ANS,
COMPIEGNE,
ETUDIANT

Il faudrait rendre la gare plus accessible aux handicapés et aux personnes âgées, notamment en installant des ascenseurs pour se rendre sur les quais. Je pense qu'il manque aussi un endroit pour s'acheter à manger, car Le Relay n'offre pas assez de choix et est souvent fermé.

CP 24.05.19

L'IN DITLI

COMPIÈGNE

La gare sera démolie

La gare de Compiègne, troisième gare de Picardie, va être démolie puis reconstruite. Des imperfections sur le bâtiment rendent impossible une modernisation. Les premières études seront lancées en 2020, mais aucun calendrier ni plan de financement ne sont annoncés. Cette annonce tombe à point nommé, alors que l'Agglo de Compiègne s'apprête à lancer un chantier de 10 ans pour changer le visage du quartier.

COMPIÈGNE

Le projet de nouvelle gare est sur les rails

Le bâtiment va être démolé puis reconstruit. Les études vont être lancées en 2021, pour une mise en service prévue en 2025. Une rencontre entre la Région, l'Agglo et la SNCF avait lieu hier.

11 000 passagers quotidiens passent par la gare de Compiègne, soit 2,7 millions de voyageurs à l'année. Cela fait de la gare de Compiègne une des plus importantes dans la région.

30 % d'augmentation de trafic pourraient être observés à l'ouverture du barreau ferroviaire entre la Picardie et la plate-forme aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle.

2 000 m² : c'est la surface au sol retenue pour le bâtiment de la future gare par SNCF Gares et connexions.

13 à 14 M€ sont prévus pour la construction du bâtiment.

2025 : mise en service du nouveau bâtiment. Le chantier de construction pourrait durer deux à trois ans. Un accueil du public et un espace de vente des billets seront maintenus pendant le chantier.

Il y aura bien une nouvelle gare à Compiègne et elle s'inscrit dans le projet de requalification de l'ensemble du quartier prévu par l'Agglomération de la région de Compiègne. Le projet est en marche et les premières études seront produites par SNCF Gares et connexions dès l'année prochaine. Ce jeudi 27 août, Fabrice Morenon, directeur des affaires publiques et du développement international à la filiale de la SNCF chargée de la gestion des gares, est venu à la rencontre de Bernard Hellal, maire de Margny-lès-Compiègne et 1er vice-président de l'ARC, et d'Anne-Sophie Fontaine, conseillère régionale, et communautaire, déléguée aux infrastructures et au Pôle gare. Objectif de cette rencontre de terrain : identifier les points qui pourraient ralentir la construction et s'assurer que tous les partenaires de ce projet de grande ampleur avancent dans le même sens.

« Pour la gare de Compiègne, il y a



Anne-Sophie Fontaine, conseillère régionale et communautaire déléguée aux infrastructures et au Pôle gare, et Bernard Hellal, 1^{er} vice-président de l'Agglo et maire de Margny, ont reçu des représentants de SNCF Gares et connexions pour leur exposer le projet de requalification du quartier de la gare.

un alignement des planètes remarquable : les dimensions actuelles de la gare ne lui permettent pas d'absorber l'augmentation prévisible du trafic après la mise en service de la liaison entre Picardie et Roissy », observe Frédéric D'Etterre, directeur

TRAVAILLER MAIN DANS LA MAIN

L'objectif de cette réunion était aussi de s'assurer d'être sur la même longueur d'ondes. Fabrice Morenon a pu constater sur le terrain la configuration de la gare, mais aussi envisager avec les élus de l'Agglo et de la Région le grand projet d'urbanisme dans lequel va s'inscrire la reconstruction de la gare. « La Région entend être partenaire, à part entière de la réflexion sur la nouvelle gare », a prévenu la conseillère régionale Anne-Sophie Fontaine. Elle espère que sa double casquette d'élue à la Région et à l'Agglo lui permettra aussi de jouer un rôle facilitateur. « Il faut mettre en place une gouvernance et qu'on se dise les choses de manière transparente. »

envisagée : un bâtiment éco-construit sur plusieurs niveaux, assez semblable à la gare de Nîmes-Pont du Gard, économe en énergie pour être chauffé l'hiver et refroidi en été, capable d'accueillir dans de bonnes conditions plus de 14 000 voyageurs quotidiens.

UN BUDGET DE 13 À 14 MILLIONS D'EUROS RIEN QUE POUR LA GARE

La SNCF a estimé à 2 000 m² ses besoins de surface pour le bâtiment, auquel il faudra adjoindre une passerelle permettant la liaison entre Compiègne et Margny. Le budget, rien que pour la construction de la gare, est d'ores et déjà estimé entre 13 et 14 millions d'euros auxquels il faudra ajouter le coût de construction d'une passerelle au-dessus des voies rejoignant le parvis qui pourrait être aménagé côté Margny-lès-Compiègne, en lieu et place des locaux actuels du Samu social et de Laubion.

Cet aménagement particulier a occupé une grande place dans les discussions de ce jeudi. Bernard Hellal imagine cette passerelle « transparente, couverte », permettant le passage entre les villes de Margny et de Compiègne facilement, de jour comme de nuit. « Il faut vraiment que la construction de cette nouvelle gare soit une chance pour faire une jonction entre nos deux villes qui se tournent le dos », martèle-t-il.

Il faudra aussi intégrer la dimension mémorielle de la gare de Compiègne et maintenir le Mémoire du wagon de la Déportation. La concertation est maintenant lancée, les études avec l'architecte vont suivre. Les représentants de la SNCF espèrent une mise en service pour 2025, en même temps que l'achèvement du barreau qui permettra à la Picardie, et au Grand Compiègnais, d'être reliés directement à la plate-forme aéroportuaire de Roissy. ■ **ORIANNE MAERTEN**

adjoint de SNCF Gares et connexions dans les Hauts-de-France. Devant l'état du bâtiment, construit en 1985 sur des fondations pas assez solides, deux options étaient possibles : reconstruire ou reconstruire. C'est la se-

conde solution qui a été choisie, alors même que l'Agglomération se lançait dans un vaste chantier de requalification du quartier, sur une zone de 12 ha.

Ce jeudi, une première ébauche de ce que pourrait être cette gare a été

Plusieurs potentiels points de blocage ont été identifiés : le démantèlement de Geodis, le devenir d'un qui militaire dont la maîtrise foncière dépend du ministère des Armées, et l'existence d'un transformateur qui alimente toute la gare et se trouve sur l'emprise du futur éco-quartier de la gare. La future zone d'aménagement s'étend sur 12 hectares. Les négociations pour racheter les terrains qui permettront les différents aménagements ont commencé. Mais elles vont devoir être coordonnées pour permettre un avancement régulier des chantiers. Ce point figurait aussi à l'ordre du jour de la réunion d'hier. ■

Roissy-Picardie : terminus en 2025 ?

HAUTS-DE-FRANCE C'est un dossier qui a connu de multiples rebondissements. La nouvelle liaison SNCF Roissy-Amiens via Creil semble toutefois sur la bonne voie.

Une traverse de plus pour la réalisation de la ligne nouvelle Roissy-Picardie (LNRP). Ce lundi 7 septembre, le ministère de la Transition écologique (dirigé par l'Amiénoise Barbara Pompili) a dévoilé une « décision ministérielle » confirmant ce projet d'orientation déjà gravé dans la loi d'orientation des mobilités (LOM). SNCF-Réseau doit désormais préparer le dossier d'enquête publique.

Grâce à ce nouvel équipement permettant l'arrivée du TGV, Lyon et Strasbourg ne seront plus qu'à 3h10 d'Amiens, Marseille à 4h55. En outre six allers-retours TER seront créés entre Creil et Roissy (22 minutes) ; 17 entre Compiègne et Roissy (45 minutes).

« Avec cet acte, le gouvernement autorise SNCF-Réseau à passer à l'étape suivante. On est en phase avec ce qui avait été décidé », note André Bayle, chef de mission SNCF Roissy-Picardie.

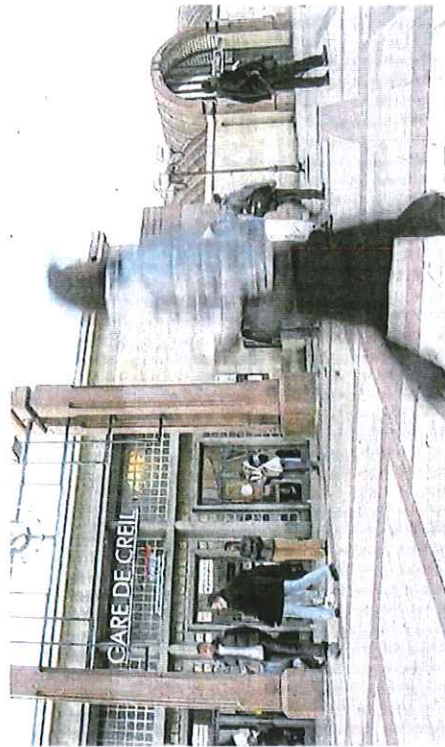
Le contraire aurait toutefois été étonnant. Le 12 août 2019, Emmanuel Macron avait personnellement

invité la SNCF à « optimiser son calendrier pour une mise en service en 2025. » Une décision que la maire UDI d'Amiens, Brigitte Fouré – elle avait obtenu une copie de la lettre du Président – s'était empressée de faire connaître, rassurant nombre d'élus qui se sentaient trahis par l'État. Validé à Amiens en mars 2017 par Bernard Cazeneuve (alors Premier ministre), le projet (350 millions d'euros) avait en effet été repoussé à 2030 sur l'autel des économies...

PLUS D'ARRÊTS DANS LE VAL-D'OISE

« Aujourd'hui, le gouvernement remet le dossier dans son plan de relance économique. De l'art de faire du neuf avec du vieux en même temps ! », ironise Jean-Claude Villemain, maire PS de Creil. La bonne nouvelle n'en reste pas moins la poursuite du projet dans le respect du calendrier.

L'enquête publique – permettant de consigner les remarques des habitants – aura lieu fin 2020-début 2021 dans la Somme (Amiens), l'Oise (Chantilly), La Chapelle-en-



La nouvelle liaison Roissy-Picardie va bouleverser le quotidien de la gare de Creil.

CREIL RÊVE

D'UN NOUVEAU VISAGE

Pour le maire de Creil, les retombées positives de la ligne nouvelle Roissy-Picardie ne font aucun doute. « Grâce à la nouvelle ligne, on pourra sauter la région parisienne facilement pour trouver dans l'Oise des terrains cinq à six fois moins chers qu'à Paris. Des promoteurs d'immobilier et d'immobilier d'entreprises nous appellent et s'y intéressent. En outre, les projets autour de la gare sont vus d'un bon œil : ils vont guérir la ville de son habitat insalubre », explique l'élus, qui mise également sur le futur Ecéau, port fluvial plus ou moins dans le même quartier.

Mais les habitants du Val-d'Oise y sont peu favorables, estimant qu'ils n'ont pas grand-chose à gagner, à part regarder passer les trains. « Il faut plus d'arrêts en gare de Survilliers-Fosses dans le Val-d'Oise. On ne peut pas ignorer tout ce bassin d'emploi ; ces habitants ont le même profil que ceux du sud Oise », déclare Jean-Claude Villemain.

Serval, Orry-la-Ville), ainsi que dans le Val-d'Oise où va se concentrer l'essentiel des travaux consistant à raccorder la ligne classique Amiens-Paris à la ligne à grande vitesse desservant la gare de Roissy au T2 de l'aéroport. Le projet (un nouveau barreau de 6,5 km) devrait rencontrer peu d'hostilité dans la Somme et l'Oise.

« Deux minutes de plus sur un trajet d'une vingtaine de minutes ne sont pas rédhibitoires... », insiste l'élus. Pour sa part, la nouvelle ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, relève que « Roissy est un bassin d'emploi majeur (...) Le quotidien des nombreux habitants qui y travaillent sera durablement facilité. » ■ PASCAL MUREAU

TRANSPORTS

Roissy-Picardie : une nouvelle concertation et des grincements

CREIL Si tout le monde s'accorde sur l'utilité de la liaison Roissy-Amiens via Creil en 2025, de nombreuses voix s'élèvent pour demander à la SNCF d'améliorer sa copie.

Lundi matin, 7 heures, gare de Creil. Dans le hall bondé, apparaissent les premiers panneaux Roissy-Picardie, ce projet SNCF désormais inscrit comme prioritaire dans la Loi d'orientation des mobilités. Deux phases de concertation publique ont déjà eu lieu de 2011 à 2014. Mais maintenant que le projet redémarre après avoir été repoussé à 2030 (provoquant l'ire des élus), la Commission nationale du débat public (CNDP) a jugé utile de reprendre le « dialogue territorial ».

Il s'agit toujours de relier la ligne classique Amiens-Paris à la ligne à grande vitesse (LGV) desservant la gare de Roissy au T2 de l'aéroport. Trait d'union entre les deux voies, un nouveau barreau de 6,5 kilomètres sera construit dans le Val d'Oise, pour un coût évalué, en 2017, à 356 millions.



« La SNCF aura mis 15 ans pour 6 kilomètres de voies. Vous exaspérez la population! »

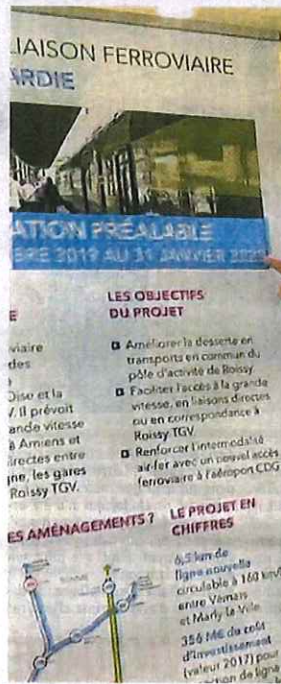
Eric Montès

« Parfois je dois prendre un bus pour Goussainville, puis le RER pour Creil. C'est la galère des heures perdues... », se plaint cette jeune logisticienne travaillant à Roissy. Lorsque le tronçon sera en service (Emmanuel Macron a promis la date de 2025), le bassin creillois ne sera plus qu'à 22 minutes de Roissy en TER.

LE SERVICE SERA-T-IL ADAPTÉ À TOUS ?

Ce mardi soir, à la Faiencerie de Creil, Sylvie Denis-Dintilhac, l'un de deux garants de la concertation, fait pourtant bien d'insister sur le fait qu'il n'y aura pas, selon elle, de sujets « tabous ou exclus ». Environ 200 personnes, usagers, élus, responsables d'associations, sont venues participer à la première réunion publique jusqu'au 31 janvier 2020. D'emblée, le fonctionnement de la future liaison ne fait pas l'unanimité.

« Je prépare mon premier avion avant 6 heures. Le dernier avant 23 heures. En fin de compte, cet investis-



C'est en gare de Creil, lundi matin, que les premiers panneaux de la nouvelle phase de concertation sur le barreau Roissy-Picardie ont été déployés.

sement n'aura servi à rien... », commence ce salarié affecté aux pistes de Roissy. Sa remarque prend un poids particulier : 45 % des emplois de Roissy sont occupés par des habitants du sud Oise qui chaque jour se jettent sur la route. La SNCF pensait proposer une « large plage horaire de circulation » (entre 6 heures et 23 heures). Pourtant, cette critique est récurrente.

« La question est connue. Mais il y aura toujours des cas particuliers »,

s'excuse André Bayle, chef de mission chez SNCF-Réseau. « Nous avons besoin de liaisons plus adaptées aux emplois de Roissy », s'élève cependant Luc Foutry, président de la commission transports au conseil régional.

LA SNCF PRIÉE DE RENDRE BORDEAUX I

Eric Montès, élu de Creil, puis Jean-Claude Villemain, maire de la ville, tendent à leur tour le débat. Le premier souligne que le projet re-

monte à 2010. Avec une livraison en 2025, « la SNCF aura mis 15 ans pour 6 kilomètres de voies. Vous exaspérez la population ! » Le second s'insurge car le nombre de TGV a été ramené à deux allers-retours journaliers (vers Strasbourg, Lyon et Marseille) au lieu de trois dans le projet initial.

« On a supprimé Bordeaux... Domage, on n'en a pas seulement besoin pour aller chercher du vin. Toutes les semaines, je vois des entre-

preneurs qui viennent voir ce qui se passe à Creil. Je suis sûr que ma collègue d'Amiens est dans la même situation. Nous avons besoin d'atteindre ces quatre grandes métropoles », plaide Jean-Claude Villemain. « Il y a eu un recentrage économique vers les dessertes les plus performantes », confesse André Bayle.

« Sauf que le TGV n'ira pas plus vite que le TER, 160 km/h. Le TGV, les élus s'en servent comme d'un outil de communication », se révolte Nicolas Huyard, un habitant de Chantilly, qui réclame une solution 100 % TER alors que le TGV « va zapper les villes secondaires ».

À terme, la nouvelle liaison devrait transporter 3,4 millions de passagers, dont les deux tiers pour des trajets domicile-travail. Vingt-six allers-retours TER sont prévus. Mais ce sont sept de moins que dans le premier projet, s'étonnent encore les élus creillois. ■

PASCAL MUREAU

ROISSY ENFIN ATTEIGNABLE EN DES TEMPS RECORDS

Amiens-Lyon en 3h10, Marseille en 4h55, Strasbourg en 3h10. Quarante minutes de moins au départ de Creil pour ces trois grandes destinations. C'est l'un des principaux atouts du « barreau » Roissy-Picardie. Amiens et Creil deviendront alors des gares TGV, la première à 57 minutes de l'aéroport et la seconde à... 17 minutes ! Conçue pour accueillir également des trajets quotidiens (domicile-travail), la nouvelle liaison verra aussi la mise en circulation

quotidienne de 3 allers-retours TER Amiens-Roissy en 1h02. Plus 6 allers-retours TER Creil-Roissy aux heures de pointe (chaque demi-heure en 22 minutes) et 17 TER Compiègne-Roissy (une par heure en 45 minutes). En l'état du projet, ce trafic TER sera ouvert de 6 à 23 heures. La prochaine réunion publique est prévue le 10 décembre à Roissy. En janvier, Amiens accueillera un atelier consacré aux enjeux de l'attractivité du territoire.

COMPIÉGNOIS *et agglo*

Une étude pour la passerelle au-dessus de l'Oise

L'Agglomération de la région de Compiègne va lancer une étude sur la création d'une passerelle pour piétons et cyclistes au-dessus de l'Oise, dans le quartier de la gare qui va être remodelé. Le coût est estimé à environ 150 000 euros HT. L'agglo compte sur des subventions de l'Europe et de la Région pour le financement. « Cette passerelle un projet très ambitieux, au coût très lourd, a réagi le chef de file UDI de l'opposition compiégnoise, Daniel Leca, en conseil d'agglo, vendredi. D'autres solutions pour ce franchissement seraient peut-être possibles. Une étude sera très éclairante. »

LD 23/05/19

13 M€ pour moderniser la gare

La SNCF et la région vont entièrement raser et refaire le bâtiment. Les travaux pourraient commencer dès 2021.

COMPIÈGNE

PAR ÉLIE JULIEN ET BENJAMIN DERVEAUX

VOILÀ QUI VA RÉVOLUTIONNER le cœur de Compiègne. Alors que le quartier de la gare va être entièrement repensé d'ici dix ans, pour notamment accueillir des parkings et des logements, l'infrastructure ferroviaire va également être refaite. La SNCF et la région Hauts-de-France vont lancer les études en vue de la destruction et reconstruction de la gare. Un projet à plus de 13 M€ qui pourrait débiter dès 2021.

« Les fondations du bâtiment présentent des imperfections qui, en cas de travaux de modernisation, pourraient fragiliser le bâtiment », explique la SNCF. « Elle date de 1937 et n'est plus adaptée au quartier que nous projetons de réaliser, présente Philippe Marini, le maire (LR) de Compiègne. Dans le futur bâtiment, rétabli au même endroit, nous aurons l'opportunité de mixer l'exploitation ferroviaire et des surfaces commerciales pour les usagers. »

LA FRÉQUENTATION POURRAIT AUGMENTER D'UN TIERS AVEC LE BARREAU ROISSY PICARDIE

La conseillère régionale (LR) en charge du dossier, Anne-Sophie Fontaine, imagine « un espace de coworking pour que les travailleurs qui doivent attendre ne perdent pas de temps ou encore des producteurs locaux de fruits et légumes ». Sur place, il est vrai que les vitres brisées et les fissures ne donnent



La gare de Compiègne « n'est pas du niveau de la commune », selon Jean-Claude, chauffeur de taxi.

pas une bonne image du site. Ici, ce sont plus de 2 millions de passagers qui arpentent les lieux chaque année, avec une hausse de la fréquentation de 4 % par an. Septième gare des Hauts-de-France, cette dernière voit passer 10 000 personnes quotidiennement, dont plus de la moitié se rend à Paris. « Les quais doivent être mis aux normes pour les publics à mobilité réduite et être prêts pour la hausse d'un tiers de la fréquentation avec l'arrivée du barreau Roissy Picardie », ajoute le maire.

Alors que les plans ne sont pas arrêtés, « on sait déjà qu'une passerelle doit remplacer le tunnel sous les voies et qu'une ouverture vers Mar-

gny doit être réalisée », explique Bernard Hellal, le maire (SE) de Margny-lès-Compiègne. Un chantier long de trois ou quatre ans durant lequel le transport ne devrait pas être impacté : les bâtiments seront remplacés par des bungalows.

« Je suis très inquiet, je vais devoir fermer », s'inquiète néanmoins Philippe, le buraliste de la gare. « Le bâtiment n'est pas beau, pas à la hauteur et à l'image de Compiègne », se réjouit de son côté Jean-Claude, chauffeur de taxi.

■ Une marche urbaine sur le futur quartier est organisée samedi matin à 9 h 30 au départ du parvis de la gare.

Barreau Roissy-Picardie : vous avez enfin la parole

LP 07/12/20

CREIL

PAR ANTOINE GUITTENY

@LEPARISIEN_GO

DÉFINI comme prioritaire cet été par le gouvernement, validé une nouvelle fois par Emmanuel Macron, fin novembre, lors de sa visite à Amiens (Somme), le barreau Roissy-Picardie n'a jamais été aussi près de se concrétiser. « L'horizon 2025 sera tenu », a même assuré le chef de l'Etat. Mardi soir, une réunion publique à Creil a lancé une phase de concertation auprès des habitants.

Jusqu'au 31 janvier, notamment grâce à la présence d'enquêteurs dans les gares, les futurs usagers pourront débattre de l'opportunité, des objectifs et des principales caractéristiques d'un projet estimé à 365 M€. Il prévoit la réalisation d'une nouvelle voie ferrée de 6,5 km entre Vémars et Marly-la-Ville (Val-d'Oise), permettant de relier, depuis Creil, l'Oise à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle.

Un accès facilité aux avions et aux TGV
Rattacher Creil, et les Hauts-de-France, à l'aéroport et sa gare TGV, c'est là l'objectif principal. Terminé les taxis, d'embêter ses proches ou de payer des jours de parking. Comptez 45 minutes depuis Compiègne (1 h 20 actuellement, TER + RER) et

Le projet contesté dans le Val-d'Oise

Comme Patrick Renaud, président (DVD) de l'agglomération Roissy-Pays-de-France, nombre d'élus du Val-d'Oise devraient réaffirmer leur opposition lors d'une réunion publique mardi soir, à Roissy-en-France. « Nous trouvons toujours cette liaison regrettable, poursuit-il. Elle va mettre Creil à 20 minutes de Roissy et de ses emplois, quand les habitants du Val-d'Oise seront toujours obligés de passer par la gare du Nord... Ce n'est pas contre la Picardie, mais c'est quand même étrange. » Une motion sera à l'ordre du jour du conseil municipal de Gonesse du 16 décembre. En 2018, 42 communes avaient déjà voté contre à l'unanimité.



Illustration. Avec cette nouvelle liaison, comptez 45 minutes de trajet depuis la gare de Compiègne et seulement 22 minutes depuis celle de Creil, contre plus d'une heure actuellement dans les deux cas.

22 minutes depuis Creil (contre 1 h 10 aujourd'hui). Au total, la SNCF prévoit 26 allers-retours TER quotidiens.

« Il se passe rarement un mois sans que je ne fasse au moins une fois le trajet, sourit un Compiègnais. Une solution de rechange, ce n'est pas de refus. » Rendre plus accessible le TGV, c'est aussi rapprocher – un peu – le reste de la France. Ainsi, de Creil, Lyon (Rhône) ne sera plus qu'à 2 h 30 (contre 3 h 20), Marseille (Bouches-du-Rhône) qu'à 4 h 15 (contre 4 h 30), Strasbourg (Bas-Rhin) à 2 h 30 (au

lieu de 2 h 55). De meilleures liaisons ferroviaires, c'est plus d'entreprises dans le département. « Toutes les semaines, j'ai des entrepreneurs qui viennent se renseigner. On attend ce nouvel outil avec impatience », martèle Jean-Claude Villemain, maire (PS) de Creil. Philippe Enjolras, président de la chambre de commerce et d'industrie abonde : « Les retombées en termes d'emplois sont difficiles à prévoir, mais je pense qu'elles seront très importantes dans le sud de l'Oise, juge-t-il. Les entreprises vont venir s'implanter. Ce projet est plus que nécessaire. »

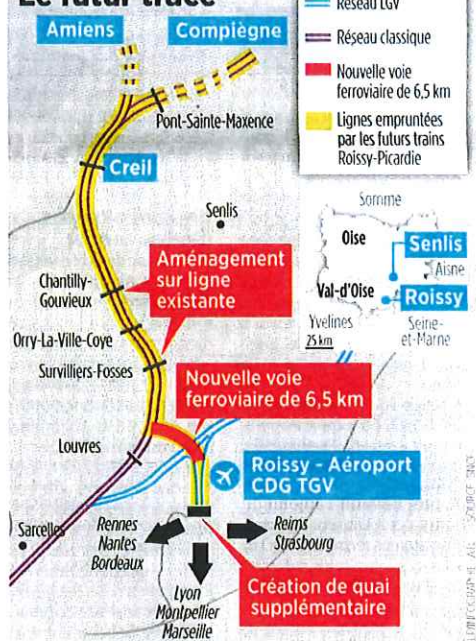
C'est là tout l'intérêt de la concertation : faire que la future liaison colle aux besoins des habitants. Et pour le moment... Mardi soir, lors de la réunion publique, les horaires envisagés ont été contestés. « En l'état, votre projet ne me concerne pas », a par exemple regretté un employé... de l'aéroport. Comme lui, environ 10 000 Oisiens vont quoti-



Vos dessertes sont prévues de 6 heures à 23 heures [...], mais on commence plus tôt
UN EMPLOYÉ DE L'AÉROPORT

diennement travailler à Roissy. « Vos dessertes sont prévues de 6 heures à 23 heures. C'est bien, mais les premiers avions décollent à 6 heures et on commence plus tôt, a poursuivi l'homme. On a besoin de trains qui partent vers 5 heures et qui rentrent plus tard. » Luc Foutry, conseiller régional (LR) et président de la commission transport et grandes infrastructures, est intervenu. « Près de 45 % des employés de Roissy habitent dans le sud des Hauts-de-France (NDLR : soit près de 45 000 personnes). L'emploi est au cœur de ce dossier. S'il faut redéfinir des horaires, on le fera. »

Le futur tracé



La prochaine étape ?

Venu présenter le projet aux habitants, André Bayle, chef de mission Roissy-Picardie à la SNCF, a souligné que c'est de toute façon l'Etat qui aura le dernier mot. « Et il s'appuiera sur cette phase de concertation », ainsi que sur l'enquête publique prévue l'an prochain. Seule une très forte opposition institutionnelle et de la population pourrait remettre l'intégralité du projet en cause. Et elle ne viendra pas de l'Oise.

Mardi soir à Creil, l'opposition était minime, représentée par Nicolas Huyard, président de l'association Non au TGV en Picardie. Cette dernière regrette qu'une solution privilégiant les TER n'ait pas été choisie. Côté environnement,

un habitant a prévenu : « On sera vigilant ! J'espère que le projet prévoit des corridors pour les animaux et de minimiser l'impact sur les surfaces agricoles... »

La concertation court jusqu'à la fin du mois de janvier sur www.roissy-picardie.fr



Usagers et habitants consultés pour la future gare



blique est d'ores et déjà lancée. Des registres sont disponibles au siège de l'ARC et dans les mairies de Compiègne et Margny-lès-Compiègne. Plus de 1 000 questionnaires sont distribués dès à présent aux riverains et aux usagers de la gare SNCF. Ils ont été réalisés par des étudiants de l'Université de technologie de Compiègne (UTC) en Génie des Systèmes Urbains.

Il sera donc possible d'émettre des avis et de proposer des idées. D'après les premières esquisses, la gare détruite d'ici à deux ans, devrait s'ouvrir sur les deux communes et comporter de nombreux commerces.

COMPIÈGNE

DANS LES ANNÉES À VENIR, la gare surannée de Compiègne et son quartier vieillissant disparaîtront pour faire place à un projet appelé « pôle de gare » (avec une gare, des places de stationnement, des locaux dédiés au tertiaire et des habitations), qui devrait entrer bientôt dans sa phase active et s'étendre sur une décennie.

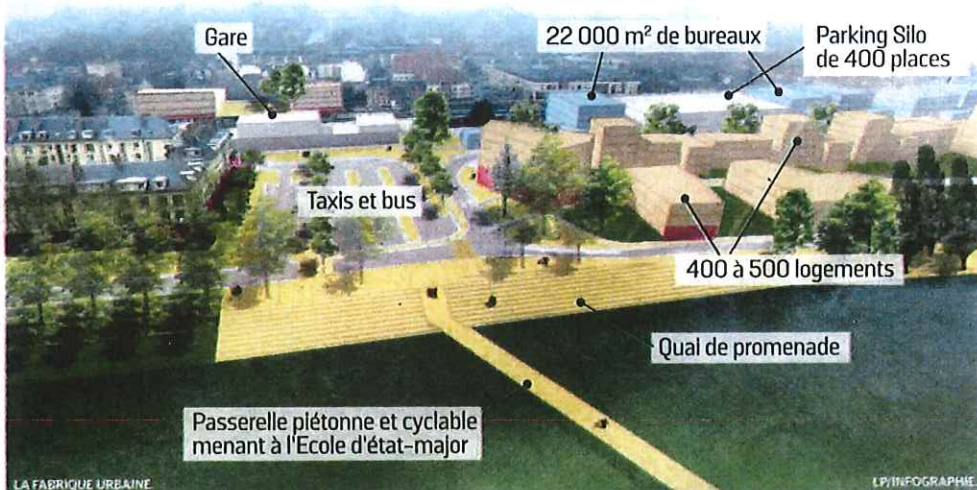
Avant que l'Agglomération de la région de Compiègne (ARC) ne vote en fin d'année la création de la zone d'aménagement concertée de ces 25 ha, une consultation pu-

LP 22/01/19

Voilà à quoi ressemblera le futur quartier de la gare

S'il ne verra entièrement le jour que d'ici dix ans, il se dessine dès maintenant avec l'arrivée d'un parking Silo de 400 places.

La réhabilitation du quartier de la gare



Les premières constructions de cet espace de 20 ha entre les voies ferrées et l'Oise devraient voir le jour dès 2023. Plusieurs dizaines de millions d'euros vont être investies.

COMPIÈGNE

PAR STÉPHANIE FORESTIER

LES PREMIÈRES ESQUISSES du futur quartier de la gare de Compiègne sont enfin connues. Les travaux doivent démarrer avant l'arrivée du barreau Roissy-Picardie, prévue entre 2024 et 2026. La cité impériale sera alors reliée à l'aéroport francilien. De quoi attendre une hausse de 30 % du nombre de passagers fréquentant la gare compiégnoise, alors qu'il 000 voyageurs y passent chaque jour actuellement.

L'infrastructure et ses environs ont donc besoin d'une métamorphose. Les premières constructions devraient sortir de terre vers 2023. Le quartier, qui s'étend sur 20 ha entre la voie ferrée et l'Oise, sera terminé entre 2030 et 2032. D'ici là, plusieurs dizaines de millions d'euros auront été investies.

■ UN QUARTIER À FORTE DENSITÉ

Les immeubles de hauteur dégradée, dits « balcons », comporteront de trois à quatre étages. Pour réunir 400 à 500 logements. Ils répondront aux exigences liées aux risques d'inondation. Les parkings se-

ront construits en rez-de-chaussée. Des jardins arborés seront aménagés. Les logements seront entourés de deux voies de circulation, une haute, une basse.

■ DE QUOI SE GARER FACILEMENT

Le parking silo de 400 places sera la première construction visible du projet, une fois que le transporteur Geodis (lire ci-dessous) aura fait place et déménagé sur un autre site d'ici trois à cinq ans. Un autre parking silo de 300 places est prévu. Il sera accessible par la rue d'Amiens, côté Margny. D'autres offres de parking seront encore proposées.

■ UN NOUVEAU POU MON ÉCONOMIQUE

Le barreau ferroviaire devrait attirer de nombreux professionnels. D'où la création de 22 000 m² de bureaux. Il s'agira de sièges d'entreprises et de locaux simples. Ces bâtiments s'étendront le long des voies ferrées. Les constructions seront réalisées en phases successives, en fonction des acquisitions de terrains et de la demande.

■ LA RÉNOVATION DE LA GARE

Trois options sont sur le bureau de la SNCF. A 8, 10 ou 12 M€. « Ça va du

simple relooking à la restructuration totale, détaille Michel Foubert, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et conseiller régional. Nous voudrions que le bâtiment s'étende, avec boutiques et services, jusqu'au sous-terrain source d'insécurité. Il serait ainsi englobé dans la gare. » L'infrastructure serait « bi-face » et comporterait une entrée côté Margny.

■ DES QUARTIERS CONNECTÉS

En enjambant l'Oise, la passerelle piétonne reliera la place de la Gare au quartier de l'École d'état-major qui précède le centre-ville. « Elle facilitera également le transit vers Bellicart, où un projet immobilier est en cours sur l'ancien site ERDF-GRDF », précise Philippe Marini, maire (LR) de Compiègne et président de l'agglomération. Cette passerelle sera réservée aux piétons et certainement aux cyclistes.

Côté circulation douce, toujours, les bords de l'Oise seront aménagés en espalier jusqu'à la rivière. L'agglomération souhaite s'inspirer des aménagements faits à Nantes (Loire-Atlantique) ou encore à Lyon (Rhône-Alpes). La sente sur le chemin de halage débouchera jusqu'aux Jardins familiaux qui seront préservés.

Le déménagement de Geodis conditionne le début des travaux

LE TRANSPORTEUR Geodis, anciennement Distri-Chrono, n'a pas le choix. Il va devoir partir. Son déménagement conditionne l'arrivée des premiers bâtiments, comme celui du parking Silo. Par ailleurs, son activité intense sera incompatible avec la nouvelle destination du quartier.

Actuellement, quelque 130 camions transitent chaque jour. « J'habite rue de Clermont. Les camions

passent à 70 km/h à 22 heures. Ma maison tremble et se fissure », explique une riveraine. « La direction sait que la pérennité sur le site est impossible. Elle va devoir trouver un nouvel emplacement avec une desserte ferroviaire, indispensable à l'activité de l'entreprise. Trois solutions font l'objet d'études plus ou moins lointaines. Le déménagement s'effectuerait d'ici deux à cinq ans, précise Xavier

Huet », directeur général des services de l'Agglomération de la région de Compiègne. Le territoire a notamment proposé à Geodis de s'implanter sur la plateforme multimodale de Longueuil-Sainte-Marie. D'autres pistes sont étudiées, comme un déménagement vers l'ancien site Continental de Clairoux racheté par PKM Logistique, ou encore à Dourges (Pas-de-Calais).

S.F.

COMPIÈGNE / MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

La gare sera probablement démolie et reconstruite pour s'appeler "Compiègne-Margny"

La gare de Compiègne pourrait bien être démolie d'ici 2021 ou 2022. La SONF, propriétaire des lieux, mène des études en ce sens. « Elle repose sur des fondations qui ne tiennent plus. Et puis l'idée dans notre projet avec Compiègne est d'en faire une gare biface. Il faut l'étendre, lui donner du volume. Et s'appellera alors la gare Compiègne-Margny », se réjouit déjà Bernard Hellal, maire de Margny-lès-Compiègne, et premier vice-président de l'agglomération de la région de Compiègne (ARC).

Samedi 25 janvier, le matin, il était sur place avec d'autres élus, dont Philippe Marini, maire LR de Compiègne et président de l'ARC, et Anne-Sophie Fontaine, conseillère régionale LR. « La SNCF semble privilégier la piste de la démolition/reconstruction, mais aucune décision n'a été encore actée », a précisé l'élu. Et pas encore été saisie dans le dossier. Si l'étude est terminée avant la prochaine instance régionale de concertation, l'instance qui se tient une fois par an, la dernière ayant eu lieu en décembre dernier, la SNCF fera alors une proposition à la région sur la base d'un projet retenu à l'issue de l'étude, ainsi qu'une sollicitation de co-financement. C'est



Samedi 25 mai en début de matinée, les élus se sont retrouvés devant la gare. Anne-Sophie Fontaine, (au micro) conseillère régionale LR, a affirmé que « quelque soit la solution choisie, la desserte ferroviaire restera bien sûr assurée pour les usagers pendant les travaux du bâtiment voyageurs ».

ensuite seulement que le président Xavier Bertrand décidera de la position de la région pour le projet et d'un vote en instance. »

Anne-Sophie Fontaine a toutefois anticipé en affirmant que « quelque soit la solution choisie, la desserte ferroviaire restera bien sûr assurée pour les usagers pendant les travaux du bâtiment voyageurs ».

« Les commerces devraient pouvoir être maintenus dans des baraquements », précise Bernard Hellal.

Pour les élus, cette démolition et reconstruction ne peut que trouver sa place dans le futur grand projet de la création

du nouveau quartier de la gare

Frédérique GUILLAUME

COMPIÈGNE / AMÉNAGEMENT

Le grand débat sur le nouveau quartier de la gare est lancé



Un lien se fera entre le nouveau quartier de l'ancienne école Etat Major et la gare : il s'agira d'installer une passerelle piétonne qui enjambera l'Oise.

Après celle de l'ancienne école d'Etat Major qui devrait être achevée fin 2019, la réalisation d'un nouveau quartier, celui de la gare, est au cœur des préoccupations des élus. Jeudi 17 janvier, Philippe Marini, maire de Compiègne, et président de l'ARC (agglomération de la région de Compiègne), et Bernard Hellal, maire de Margny-lès-Compiègne (et premier vice-président de l'ARC) ont animé conjointement une réunion publique à ce sujet, puisque le projet concerne les deux communes. Et pour mieux asseoir la symbolique, cette soirée a eu lieu en mairie de Margny.

«C'est le sujet du siècle», n'ont pas hésité à dire les élus. De fait : 10 ans de travaux pour un coût estimé pour l'instant à 8 millions d'euros, ce nouveau quartier a pour objectif d'une part d'ouvrir l'accès de la gare côté Margny-lès-Compiègne, et d'autre part d'optimiser un

espace de quelque 20 hectares, dont 7 constructibles, entre l'Oise et la voie ferrée à aménager sur la partie Margny-lès-Compiègne. Ce sera aussi un trait d'union avec le futur quartier de la Prairie II, à cheval entre Margny et Venette.

«Le chemin de fer est arrivé et nous a séparés. C'est une barrière entre nos deux communes. L'idée est donc de renverser la barrière pour aboutir à une gare bi-face», a annoncé Philippe Marini. «On a tout intérêt à se préparer à la mutation de ce quartier. C'est le début d'une concertation de principe qui sera arrêtée à la fin de l'année», a précisé Bernard Hellal.

L'achèvement de l'ancien site d'école de l'Etat Major, fin 2019, sera suivi d'une ouverture sur le projet suivant avec l'installation d'une passerelle piétonne qui enjambera l'Oise, reliant ainsi ce quartier à la

gare. «Il faut faire de cette gare qui a 6000 entrants par jour, un pôle d'échange équilibré», a estimé Bernard Hellal.

Pour les usagers de la gare, il faudra prévoir de nouveaux parkings. L'idée s'orienter vers un ou deux parkings "silo", de plusieurs étages.

400 À 500 LOGEMENTS

Mais ce n'est pas tout. Car le projet comprend 400 à 500 nouveaux logements. «Les rez-de-chaussée seront réservés aux parkings», a précisé Philippe Marini. «Il s'agira d'immeubles balcons, pour faire rêver», a ajouté l'élu qui adore jouer les agents immobiliers. «Je fais déjà de la pub : il y aura les plus beaux horizons résidentiels de l'agglomération !»

Les immeubles ne dépasseront pas 17,50 mètres de hauteur. «C'est dense, mais ce n'est pas du bourrage», a poursuivi le maire de Compiègne.

Le quartier comportera ainsi 22 000 mètres carrés de bureaux.

Dans la salle, un homme s'est inquiété de savoir ce qu'il adviendrait des propriétaires qui sont actuellement sur cet espace. «On trouvera des solutions raisonnables par des moyens d'échange», a assuré Philippe Marini.

Xavier Gérard, conseiller municipal à Margny-lès-Compiègne, a demandé : «qu'est-ce qui nous garantit que ce projet tient bien compte des afflux de voitures supplémentaires ?» Philippe Marini l'a renvoyé sur les solutions exposées plus tôt et a ajouté : «Ce projet doit faciliter de désenclaver de l'ilot.»

Le grand débat de la gare est donc lancé et le projet sera présenté dans ses grandes lignes lors d'un conseil d'agglomération en fin d'année.

Frederika GUILLAUME



Des logements, des bureaux, des parkings "silo"... les bords de l'Oise seront bien occupés.

Imaginons le nouveau quartier de cœur d'agglomération !



L'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) a pour volonté de transformer le quartier de la gare de Compiègne et Margny-lès-Compiègne sur la prochaine décennie, afin de renforcer l'attractivité du cœur d'agglomération, et d'accompagner le développement du trafic ferroviaire lié au projet de liaison ferroviaire entre Creil et Roissy.

Cette transformation s'accompagnera de la création d'un écoquartier comprenant 400 à 500 logements, et environ 22 000 m² de bureaux, commerces et services. Ce nouveau quartier de cœur d'agglomération aura vocation à devenir une vitrine de l'innovation, de la qualité de vie et du dynamisme de l'ARC.

Dans le cadre de ce projet, l'ARC a mobilisé des étudiants de l'université de technologie de Compiègne (UTC) pour l'accompagner dans sa démarche de concertation. À travers cette enquête, l'ARC souhaite que vous nous fassiez part de vos observations en tant qu'habitant ou en tant qu'utilisateur du quartier de la gare de Compiègne et de Margny-lès-Compiègne.

Ce questionnaire dure environ 10 min et restera totalement anonyme.

Et si vous nous parliez de votre usage actuel de la gare...

1. À quelle fréquence vous rendez-vous dans le quartier de la gare ?

- | | | |
|--|--|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Tous les jours | <input type="checkbox"/> Plusieurs fois par mois | <input type="checkbox"/> Jamais |
| <input type="checkbox"/> Au moins une fois par semaine | <input type="checkbox"/> Quelques fois par an | |

2. Si vous fréquentez peu le quartier de la gare, quelles seraient les raisons qui pourraient vous inciter à vous y rendre plus souvent ?

.....

3. Dans quel(s) but(s) venez-vous dans le quartier de la gare ?

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Prendre le train | <input type="checkbox"/> Travailler | <input type="checkbox"/> Se balader |
| <input type="checkbox"/> Prendre le bus ou le car | <input type="checkbox"/> Habiter dans le quartier | <input type="checkbox"/> Ne fais que passer |
| <input type="checkbox"/> Covoiturer | <input type="checkbox"/> Se rendre dans les commerces du quartier | <input type="checkbox"/> Non concerné(e) |
| <input type="checkbox"/> Récupérer quelqu'un dans le quartier | | <input type="checkbox"/> Autre : |

4. Lorsque vous passez par le quartier de la gare, quel est votre niveau de satisfaction dans les domaines ci-dessous ?

Une seule réponse possible par ligne.

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait	Non concerné
Bâtiment Gare SNCF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Agencement et lisibilité de la place de la gare	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisation du pôle bus TIC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisation du pôle car (Oise mobilité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accessibilité depuis Compiègne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accessibilité depuis Margny-Lès-Compiègne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stationnement longue durée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stationnement courte durée (zone bleue)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Localisation des places « dépose minute »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de places « dépose minute »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Offre de commerces et de restauration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Propreté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Et si ce nouveau quartier devenait une vitrine de mobilité durable...

L'ARC souhaite connaître vos habitudes de mobilité et les changements que vous seriez prêt(e) à accepter pour encourager une mobilité plus durable

5. Par quel(s) moyen(s) de transport accédez-vous au quartier et à la gare aujourd'hui ?

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> À pied | <input type="checkbox"/> Bus | <input type="checkbox"/> Train |
| <input type="checkbox"/> Mobilité douce (vélo, trottinette, rollers...) | <input type="checkbox"/> Car
<input type="checkbox"/> Voiture | <input type="checkbox"/> Non concerné(e)
<input type="checkbox"/> Autre : |

6. Demain, avec la mise en service de la liaison ferroviaire Picardie-Roissy, quel(s) mode(s) de transports souhaiteriez-vous utiliser pour accéder au nouveau quartier de la gare ?

- | | | |
|---|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Marche à pied | <input type="checkbox"/> Bus et car | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Mobilité douce (vélo, trottinette, rollers...) | <input type="checkbox"/> Voiture | |

7. Quels sont les facteurs qui vous encourageraient à utiliser les mobilités douces ? (Vélo, trottinette, rollers etc.)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Des liaisons cyclables mieux sécurisées | <input type="checkbox"/> Des solutions de mobilité douce électrique |
| <input type="checkbox"/> Des possibilités de louer facilement un vélo ou une trottinette | <input type="checkbox"/> Des zones de stationnement dédiées sécurisées |
| <input type="checkbox"/> Des possibilités de louer facilement des triporteurs ou des remorques vélo | <input type="checkbox"/> J'utilise déjà les mobilités douces
<input type="checkbox"/> Autre : |

8. Dans l'objectif d'une gare bi-face, à quel point êtes-vous intéressé(e) par les propositions suivantes du côté de Compiègne comme du côté de Margny-lès-Compiègne ?

Une seule réponse possible par ligne.

	Très intéressé(e)	Plutôt intéressé(e)	Plutôt pas intéressé(e)	Pas intéressé(e)	Ne se prononce pas
Vélos en libre-service avec ou sans station*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Location de vélos électriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurisation et liaison des pistes cyclables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Application numérique recensant les disponibilités des services (vélo, stationnement, bus, train...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création d'une passerelle reliant la gare au centre-ville de Compiègne, réservée aux modes doux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rénovation du passage souterrain dans l'axe rue d'Amiens / avenue Octave Butin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création d'une passerelle au-dessus des voies ferrées en remplacement du souterrain de la gare	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mise en place d'un parking relais**	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Les vélos et trottinettes sont mis à disposition des usagers via un réseau de bornes qui permettent aux utilisateurs de récupérer et de rendre leur vélo en toute autonomie, gratuitement ou non.

** Espace de stationnement pour automobiles, situé en périphérie d'une ville et destiné à inciter les automobilistes à accéder au centre-ville en transport en commun

9. Avez-vous d'autres propositions concernant l'enjeu "mobilité durable" ?

.....

.....

.....

Et si ce nouveau quartier était construit de manière durable...

L'ARC souhaite connaître votre ressenti sur différentes propositions d'aménagements et de constructions, soucieuses de l'environnement et innovantes.

10. Habitez-vous dans le quartier de la gare ? Oui Non

11. Quelle offre souhaiteriez-vous voir développer au sein de ce nouveau quartier ?

Des petits logements (T1 à T3) Des grands logements (T4 et plus) Autre :

 Pour des familles Pour des étudiants Pour une personne seule
 Pour des couples Pour des seniors Autre :

 Location Achat locatif Autre :
 Accession à la propriété Accession sociale à la propriété

12. Quel(s) critère(s) vous importe(nt) le plus dans un logement ?

Taille du logement Espaces extérieurs privatif (balcon, terrasse, jardins) Modularité, possibilité d'évolution de la configuration des pièces (pose de nouvelles cloisons...)
 Confort thermique, performance énergétique Qualité de la vue Autre :
 Confort acoustique Espaces partagés entre résidents
 Ensoleillement

13. À quel point seriez-vous intéressé(e) par :

	Très intéressé(e)	Plutôt intéressé(e)	Plutôt pas intéressé(e)	Pas intéressé(e)	Ne se prononce pas
Le filtrage et l'utilisation sanitaire des eaux pluviales pour la douche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le traitement et la réutilisation in situ des eaux usées pour les WC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un logement à configuration adaptable à l'évolution des besoins du ménage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un logement utilisant des énergies renouvelables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un logement connecté (autorégulation de la température et de l'éclairage, mise hors tension des appareils, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Qualité des espaces et équipements publics du quartier

14. Au sein des espaces publics existants, à quel point êtes-vous satisfait(e) par :

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait	Non concerné
Ambiance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'éclairage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le mobilier urbain (bancs, poubelles, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité des revêtements de sol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La place du piéton dans l'espace public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La place du vélo dans l'espace public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les espaces verts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15. Pour vous, un espace public idéal dans le quartier de la gare, c'est un lieu pour...

- Se rencontrer Se détendre Se restaurer Patienter
 Se balader Se divertir Passer Autre :

16. Quel(s) équipement(s) public(s) souhaiteriez-vous retrouver dans un quartier de cœur l'agglomération comme celui de la gare ?

.....

17. À quel point seriez-vous intéressé(e) par les propositions suivantes :

	Très intéressé (e)	Plutôt intéressé (e)	Plutôt pas intéressé (e)	Pas intéressé (e)	Ne se prononce pas
Wifi gratuit dans les espaces publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorégulation de l'éclairage public en fonction de la fréquentation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production et consommation locales d'énergies renouvelables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un bâtiment public dont l'usage varie au cours de la journée et des besoins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

18. Autres propositions ?

.....

Et si ce nouveau quartier était pensé pour renforcer les liens sociaux...

L'ARC vise à développer des équipements et des services tournés vers la convivialité.

19. Pour vous un quartier vivant c'est :

Exprimez votre préférence en classant chaque proposition de 1 à 4 (1 étant le meilleur et 4 le moins pertinent).

	Une mixité générationnelle et sociale
	Des commerces et des services
	Des espaces naturels et de promenade
	Des activités proposées par des associations sportives culturelles et environnementale

20. Dans quel(s) lieu(x) souhaiteriez-vous rencontrer du monde et/ou passer votre temps libre ?

Exprimez 3 choix au maximum

- Promenade au bord de l'Oise
 Parc, aire de jeux pour enfants
 Événements ponctuels
 Bar, restaurant
 Equipements culturels (théâtres, cinéma, ...)
 Je ne suis pas concerné
 Centre associatif
 Autre :

21. Aujourd'hui, en gare et à proximité, plusieurs services sont proposés aux voyageurs et aux résidents. Quel(s) service(s) aimeriez-vous y voir demain, côté Compiègne et/ou Margny-lès-Compiègne ?

Exprimez 5 choix au maximum

- Café
 Marché
 Commerce non-alimentaire
 Restauration rapide
 Commerce alimentaire
 Boulangerie
 Borne de retrait de colis

- Bureau de poste Espace de coworking
 Halte-garderie / crèche Autre :

22. À quel point êtes-vous intéressé(e) par les propositions suivantes ?

	Très intéressé(e)	Plutôt intéressé(e)	Plutôt pas intéressé(e)	Pas du tout intéressé(e)	Non concerné(e)
Marché du soir (16h-19h)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Panier-casier ou consigne urbaine (récupération de paniers d'alimentation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plateforme-péniche dédiée aux loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Boîte à livres (dépose et prise libre de livres)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bricothèque (espace de bricolages partagé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jardins partagés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Nouvelle offre de commerces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Système « click and collect » *	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Service de commande en ligne d'articles qui sont ensuite retirés dans un magasin de proximité.

23. Avez-vous d'autres propositions concernant l'enjeu "liens sociaux" ?

.....

Et si vous nous en disiez un peu plus sur vous...

Les informations ci-dessous resteront entièrement anonymes.

24. Vous êtes ? Homme Femme

25. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- Moins de 15 ans 25- 49 ans 65- 74 ans
 15- 24 ans 50- 64 ans 75 ans ou plus

26. Votre statut ?

- Actif Étudiant Retraité Sans activité professionnelle

27. Où habitez-vous ?

- Compiègne Commune de l'ARC Commune des Hauts-de-France (hors Oise)
 Margny-lès-Compiègne (hors Compiègne et Margny) Commune d'Île-de-France
 Commune de l'Oise (hors ARC) Autre :

Remerciements

L'ARC et les étudiants de l'UTC vous remercient pour votre contribution à cette enquête sur le futur du quartier de la gare. Pour plus d'informations sur le projet, vous pouvez visiter la page dédiée aux « Grands Projets » sur le site internet de l'agglomération de la région de Compiègne.

ATELIER PROJET

Quartier de la Gare de Compiègne

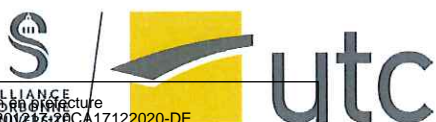
AXE CONCERTATION

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2019



MAÎTRE D'OUVRAGE
AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

ENCADREMENT
UTC : NATHALIE MOLINES & CARINE HENRIOT
ATTITUDES URBAINES



Accusé de réception en préfecture
060-200067965-20201216_20CA17122020-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020



REMERCIEMENTS

Premièrement, les étudiants des ateliers projet tiennent à remercier chaleureusement Madame LORENTZ pour son implication et sa réactivité tout au long de cet atelier. Merci également aux différents services de l'ARC impliqués dans la communication et l'organisation des différents temps de concertation.

Nous remercions Messieurs MARINI et HELLAL, maires de Compiègne et Margny-Lès-Compiègne ainsi que leurs conseillers municipaux pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour mener à bien ce processus de concertation.

Un merci tout particulier à Monsieur Ido DWECK, et Mesdames Claire MEMIER et Marjorie RAVILY pour leurs encadrements et leurs conseils dans la préparation et la tenue des dispositifs de concertation.

Nous tenons à remercier l'ensemble des services techniques et habitants ayant participé respectivement aux tables rondes thématiques et à la balade urbaine.

Nous remercions nos encadrants à l'UTC, Mesdames Carine HENRIOT et Nathalie MOLINES, et Messieurs Hipolito MARTELL FLORES et Gilles MOREL, pour nous avoir accompagnés durant ces ateliers projet, ainsi que Madame Josiane GILLES et le service communication de l'UTC pour l'apport logistique et de visibilité de notre projet.

SOMMAIRE

6 | **Rappel de la mission et objectifs**

7 | **Dispositifs de concertation**

9 | **1. Tables rondes**

17 | **2. Enquête en ligne et mobile**

27 | **3. Balade urbaine**

36 | **Synthèse de l'atelier projet**

38 | **Quel avenir pour la concertation ?**



RAPPEL DE LA MISSION & OBJECTIFS

Le réaménagement du quartier du pôle gare à Compiègne et Margny-Lès-Compiègne constitue actuellement un projet majeur dans le paysage compiégnois. Ce projet complexe inclut déjà des démarches de concertation publique mais également de recherches d'aménagements durables pour faire de cet espace un réel écoquartier au coeur de Compiègne et Margny-lès-Compiègne.

L'**Atelier Projet - Concertation** est une mission confiée à la branche Génie des Systèmes Urbains de l'Université de Technologie de Compiègne par l'Agglomération de la Région de Compiègne durant le printemps 2019. Cet atelier projet est associé à une mission destinée à proposer des aménagements innovants à intégrer au futur écoquartier que sera le quartier de la gare de Compiègne.

L'ensemble des **21 étudiants** de l'Atelier Projet - Concertation ont alors travaillé sur plusieurs dispositifs de concertation à destination de différents publics cibles. En effet, ce quartier est complexe par ses enjeux sociaux, économiques mais également environnementaux. Par ailleurs, la présence d'un patrimoine industriel (SNCF notamment) et historique (Mémorial de la Seconde Guerre Mondiale) mais surtout la présence de l'Oise font de ce territoire un espace riche en potentialités. La prise en compte de ces enjeux est primordiale pour les acteurs de ce projet de réaménagement.

OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- **Expliciter les enjeux du projet** à l'ensemble des acteurs concernés. Des démarches de sensibilisation doivent être menées afin de faciliter ce processus.
- **Sensibiliser aux thématiques** "aménagement durable" et "ville intelligente".
- Intégrer une concertation sur les **solutions innovantes** développées par l'Atelier Projet - Innovation.
- **Tester et compléter les pistes d'innovations** qui pourraient être déployées dans le cadre du projet. Dans cette optique d'innovation sociale, la concertation doit permettre l'**émergence de forces vives du territoire** pouvant interagir dans un cadre d'économie circulaire à l'échelle du quartier (acteurs produisant des richesses économiques, associatives/sociales,...).

DISPOSITIFS DE CONCERTATION

Le travail des étudiants a permis d'aboutir à quatre temps de concertation qui se sont déroulés entre avril et juin 2019, regroupés en 3 dispositifs.

La mission a fait l'objet d'une réflexion à long terme permettant d'inscrire dans le temps la démarche de concertation pour ce projet majeur au cœur de l'ARC. Le présent livrable expose en détails chacun des 3 dispositifs mis en place par les étudiants de l'UTC, c'est-à-dire l'ensemble de la méthodologie, de l'analyse ainsi que du retour d'expérience. Il est complété par un livret annexe, composé de l'ensemble des documents ayant été utiles à la mise en place des dispositifs ainsi que leurs comptes-rendus. Le livrable formé par le support de présentation de la soutenance orale, ayant eu lieu le mercredi 12 juin 2019, est également fourni en annexes.

Questionnaires

15 mai au 2 juin 2019



Tables rondes thématiques

24 avril 2019



Balade urbaine

25 mai 2019



1. TABLES RONDES

1.1 MODALITÉS
DU DISPOSITIF

1.2 MÉTHODOLOGIE

1.3 RÉSULTATS

1.4 ANALYSE CRITIQUE

Le dispositif de concertation “tables rondes” invite les acteurs du projet à participer à des groupes de réflexion, et à échanger autour des enjeux du projet.

1.1. MODALITÉS DU DISPOSITIF



Pourquoi ce dispositif dans ce contexte ?

Ce dispositif permet d'impliquer directement des experts au projet d'aménagement du quartier. Il les invite à s'exprimer sur des enjeux diversifiés et préétablis, au sein desquels des projets innovants sont proposés. Le dispositif permet de **confronter les recherches sur les innovations aux connaissances des parties prenantes** et d'**approfondir les différentes thématiques**.

Des tables à enjeux permettent aux acteurs d'aborder l'ensemble des thématiques dans leur groupe de travail.



24 Avril
2019



35 participants
professionnels
et élus



De 14h à 18h30



Mairie de
Compiègne

Objectif du dispositif

- Mobiliser les partenaires (historiques et potentiels) afin d'**établir un socle de connaissance communes** et de les **mettre en relation**.
- Bénéficier d'une **expertise territoriale et technique** des participants pour orienter le projet sur des propositions d'innovation.

Public cible



Comité de pilotage du
projet



Réseaux



Promoteurs



Partenaires publics

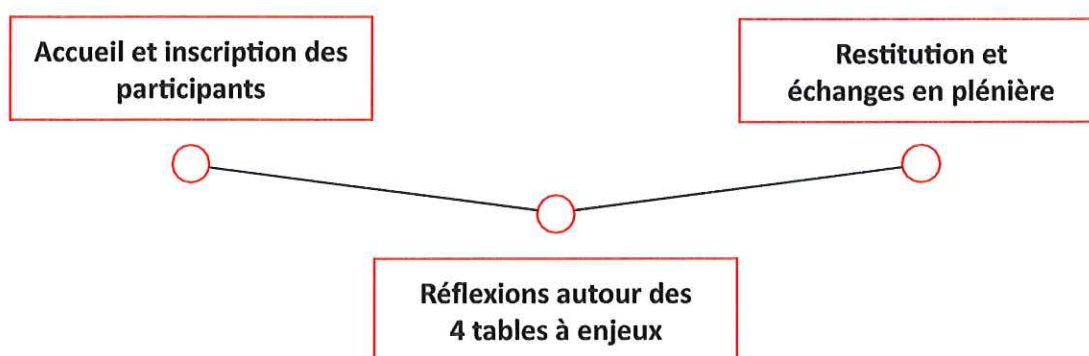
1.2. MÉTHODOLOGIE

Format

La proposition initiale émise par les étudiants se rapprochait du dispositif de type "World Café". À la différence de la proposition retenue, le second temps fort invitait les participants à traiter des 4 enjeux du projet en effectuant des rotations.

La proposition arbitrée a modifié le second temps fort de l'atelier. Ainsi les acteurs ont été affectés à une table de réflexion précise pendant la totalité de l'atelier.

L'atelier "tables rondes" s'est articulé autour des 3 temps forts suivants :



Chaque table a abordé un **enjeu** spécifique :

- **Table 1 : Faire vivre le quartier comme un système équilibré**
- **Table 2 : S'arrêter et transiter dans le quartier**
- **Table 3 : Vivre avec l'eau**
- **Table 4 : Vivre un quartier de gare**

Organisation

- Invitation des participants
- Préparation de supports : plan masse du projet, guide d'animation pour les étudiants, support de présentation pour la restitution en plénière



Plus d'informations sur le dispositif en annexe : volet « Tables rondes »

1.3. RÉSULTATS



TABLE 1

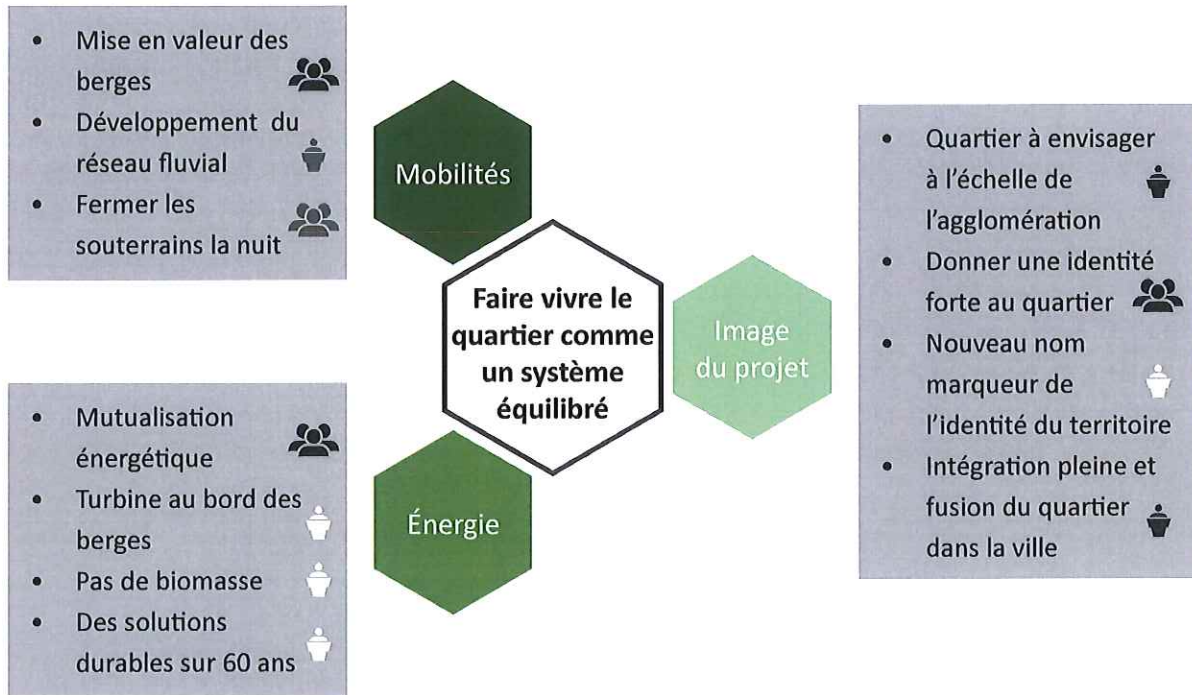
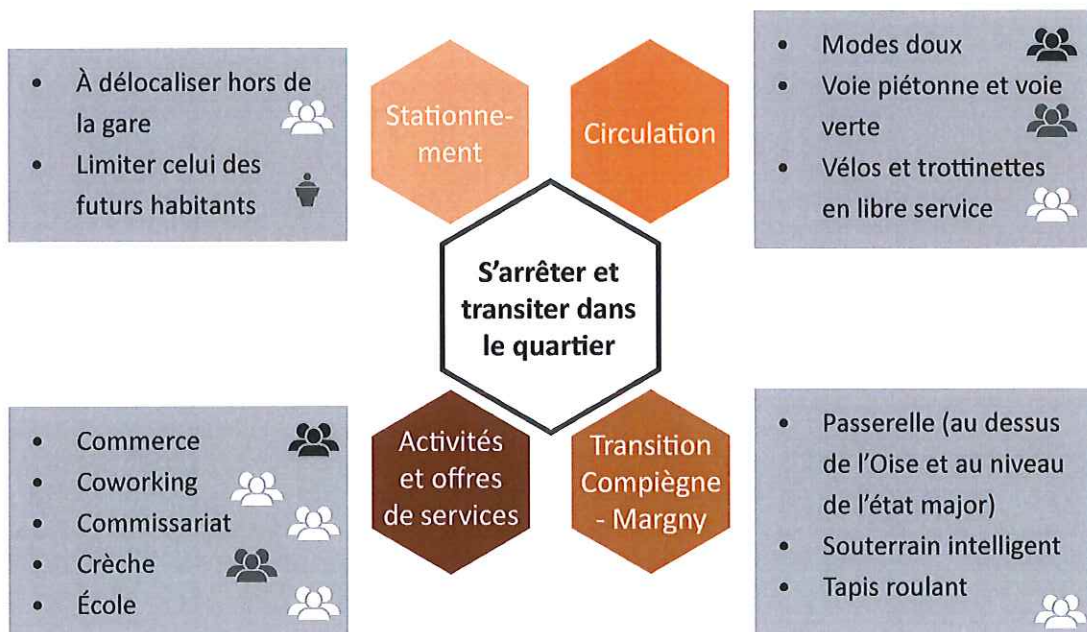


TABLE 2



 Idée venant d'un élu	 Idée ayant suscité un engouement mesuré
 Idée venant d'un participant	 Idée récurrente
	 Idée ayant fait l'unanimité

TABLE 3

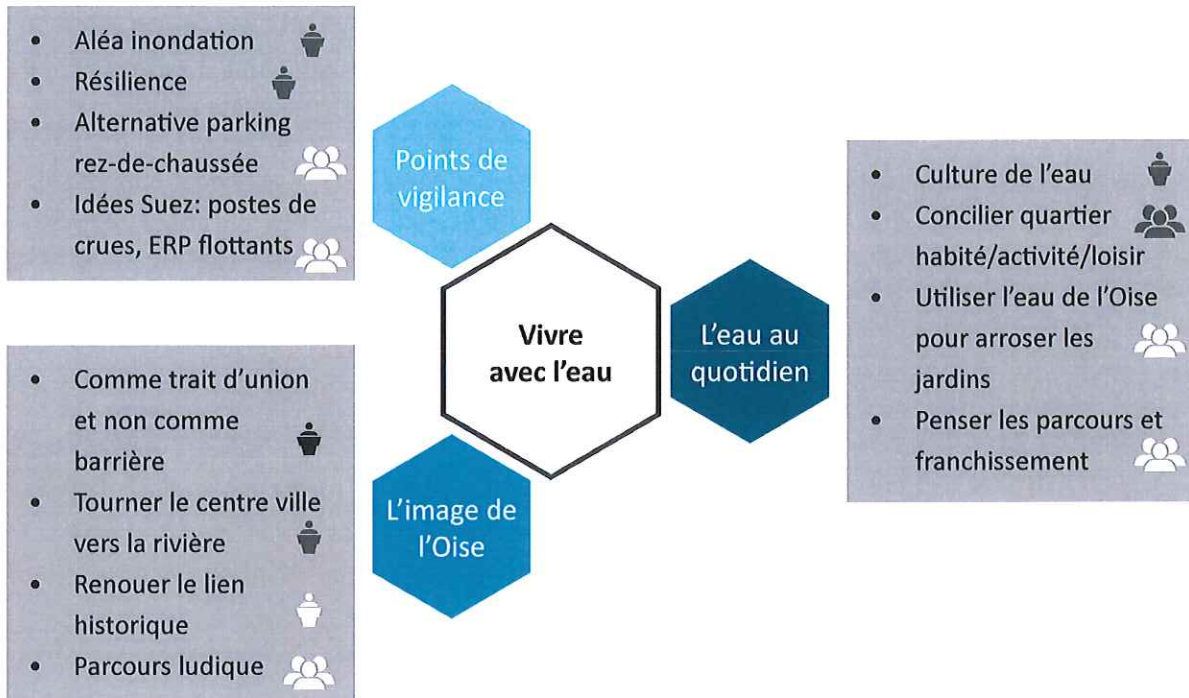
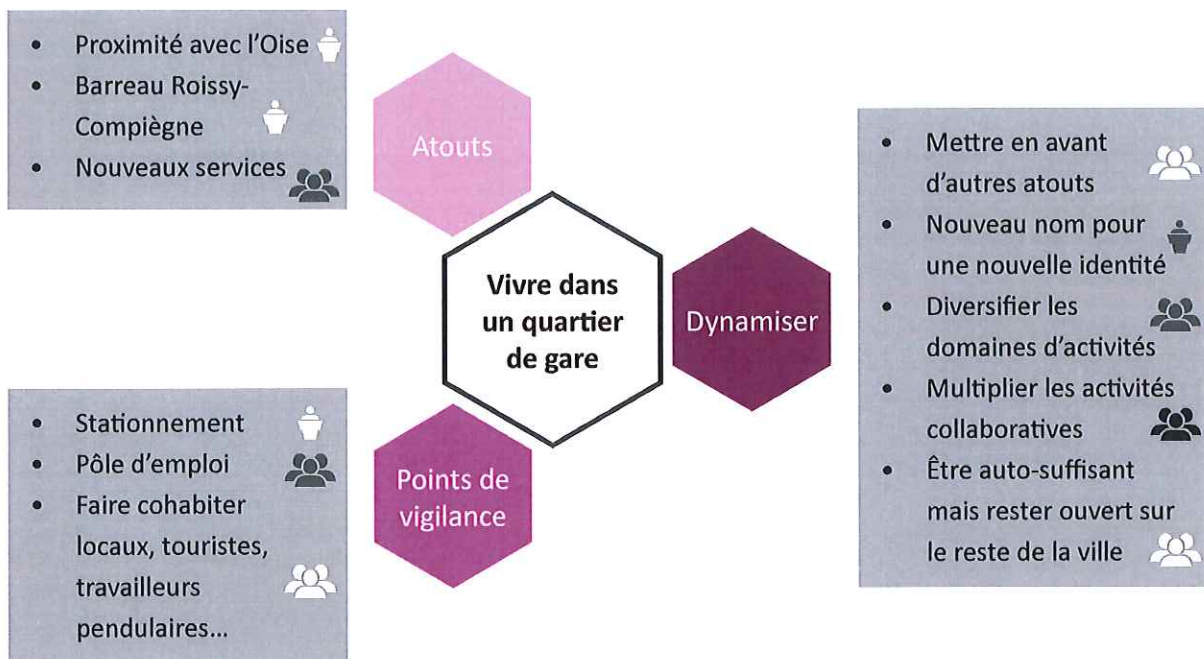


TABLE 4



Plus de détails concernant les résultats en annexe : volet «Tables rondes»

1.4. ANALYSE CRITIQUE

Analyse critique des résultats



Points forts

- De nombreuses propositions sont communes à toutes les tables.
- Le format “tables rondes” s’est avéré être bien adapté au public convié : écoute entre chaque membre, le caractère multi-thématique des tables a permis de croiser les points de vue entre professionnels.



Points de vigilance

- Les résultats rendent compte de l’avis des partenaires et d’un partage de réflexion plutôt que de solutions concrètes et spatialisées comme aurait pu l’attendre la MOA.
- Certains participants ont trouvé regrettable de ne pas aborder l’ensemble des enjeux du projet et ainsi participer aux 4 tables. Ils auraient en effet préféré un dispositif plus dynamique, proche du world café (avec un système de rotation).

Analyse critique du travail mené



Points forts

- Dans l'ensemble, le travail réalisé a été apprécié.



Points de vigilance

- Répartition et gestion de l'animation par différents acteurs (étudiants lors des tables rondes puis élus lors de la restitution) a donné lieu à quelques surprises.
- Différence entre les attendus des étudiants de l'AP et ceux des élus concernant la finalité des tables rondes.



Pistes d'amélioration

- Avoir une meilleure prise en compte du caractère biface de la gare dans nos solutions : l'attractivité doit être présente aussi bien du côté de Compiègne que de Margny-lès-Compiègne.
- Transformer les idées générales émises par les participants en solutions concrètes et précises : spatialiser les solutions, montrer leur pertinence et leur faisabilité par rapport au territoire.
- Le temps de préparation entre la fin des tables rondes et la restitution a été assez court : les étudiants ont manqué de préparation pour répondre aux questions posées par les élus. Le soutien des participants aux tables dans les réponses aux questions a été essentiel.

2. ENQUÊTES EN LIGNE ET MOBILE

2.1 MODALITÉS DU DISPOSITIF

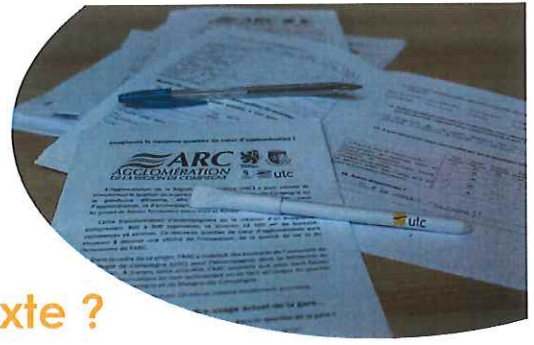
2.2 MÉTHODOLOGIE

2.3 RÉSULTATS

2.4 ANALYSE CRITIQUE

Les enquêtes permettent de recueillir directement les avis des personnes intéressées par le projet. Les propositions émergentes viennent enrichir les scénarios d'aménagement.

2.1. MODALITÉS DU DISPOSITIF



Pourquoi ce dispositif dans ce contexte ?

Dans un contexte de quartier ayant pour vocation d'être le futur cœur de l'Agglomération de la Région de Compiègne, ce dispositif permet de concerter tous les usagers concernés par le projet. Ce dispositif, un questionnaire décliné en deux moyens d'action, une enquête mobile et un questionnaire en ligne a pour but de **recueillir le plus d'avis possibles**. Cet unique dispositif a permis de faciliter l'analyse des résultats.



Une **enquête mobile** pour...

- Approfondir des questions ouvertes
- Atteindre les usagers de la gare
- Interroger *in situ*

900 personnes interrogées



Une **enquête en ligne** pour...

- Toucher un large public
- Faciliter la diffusion
- Prolonger la réflexion

300 réponses en ligne



Journée du
15/05/19



Quartier de la gare
Trains Compiègne-Paris



3 semaines de diffusion
(du 15/05 au 02/06)

Objectif du dispositif

- Donner l'opportunité aux habitants et usagers de **s'exprimer sur le projet** du quartier de la gare
- **Récolter un large panel de réponses** provenant de profils diversifiés
- **Alimenter la programmation** du projet et nourrir la réflexion de la maîtrise d'œuvre

Modalités

Un questionnaire multi-thématiques

- **Divisé en 4 parties thématiques** pour faciliter le traitement des données et apporter une cohérence à son déroulé
- **Clair** pour ne pas perdre le participant
- **Rapide** à remplir : complété en 10 minutes
- **Objectif** dans le recueil des avis (pas d'images de référence pour influencer les choix)

Public cible



Voyageurs, travailleurs
pendulaires



Habitants potentiels et
actuels



Commerçants, personnels
SNCF



Chauffeurs de bus et taxis



Promeneurs et passants



Familles, retraités

2.2. MÉTHODOLOGIE

Organisation du questionnaire

Axes thématiques	Objectifs visés
<ol style="list-style-type: none"> 1 Usages actuels du quartier 2 Mobilités 3 Logements & espace publics 4 Liens sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des informations sur l'usage du quartier • Connaître les besoins et les attentes des usagers • Tester l'intérêt de certaines innovations pour le quartier

Organisation de l'enquête mobile

Les 34 étudiants mobilisés se sont répartis en 4 équipes se relayant dans la journée entre :

- un stand à l'intérieur de la gare
- le parvis de la gare et ses commerces
- l'entrée côté Margny-lès-Compiègne
- les trains entre Compiègne et Paris
- le marché de Compiègne

Deux stratégies déployées de 6h45 à 20h :



Heures creuses : flux d'usagers diminué, fréquence des trains moins importante
→ Étudiants mobilisés en micro-trottoir



Heures de pointe : flux d'usagers important, fréquence des trains forte
→ Étudiants mobilisés principalement dans les trains et également en micro-trottoir



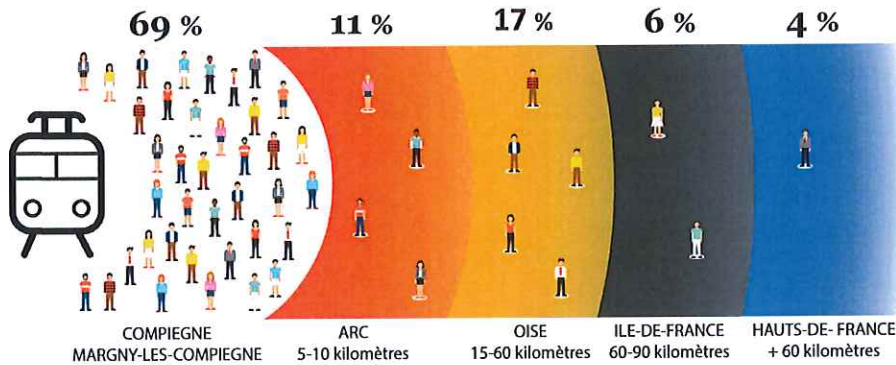
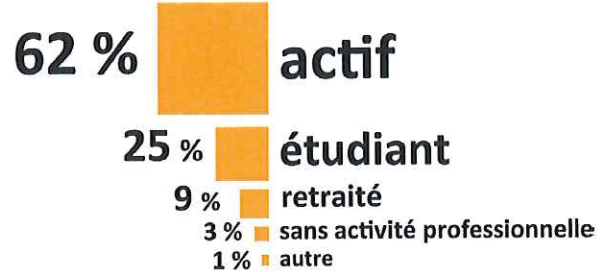
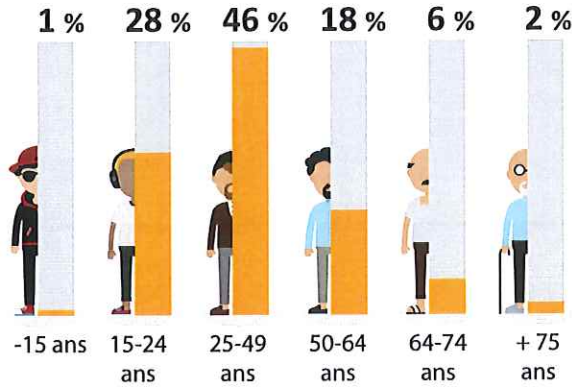
Plus d'informations sur le dispositif en annexe : volet «Enquêtes en ligne et mobile»

Traitement des résultats

Les résultats exposés dans ce livrable montrent les grandes tendances qui sont ressorties grâce au dispositif. Les éléments quantifiés correspondent de manière générale aux réponses à des questions fermées. Les éléments non quantifiés sont eux, l'aboutissement d'une analyse qualitative des questions ouvertes ou le résultat de croisements d'idées qui revenaient dans différentes questions. Une analyse plus exhaustive est présentée dans les annexes.

2.3. RÉSULTATS

Profil des personnes interrogées



Axe "usages actuels et attentes globales"



Attraktivité

- Manque de commerces (75 % sont peu ou pas du tout satisfaits)
Dans une question ouverte concernant les leviers d'attractivité de la zone, 25 % des réponses mentionnent les commerces.
- Manque de propreté (57% peu ou pas satisfaits)
- Problème de sécurité (59% peu ou pas satisfaits)
- Proposition pour plus de convivialité : événement, animation, zone de détente, espace vert

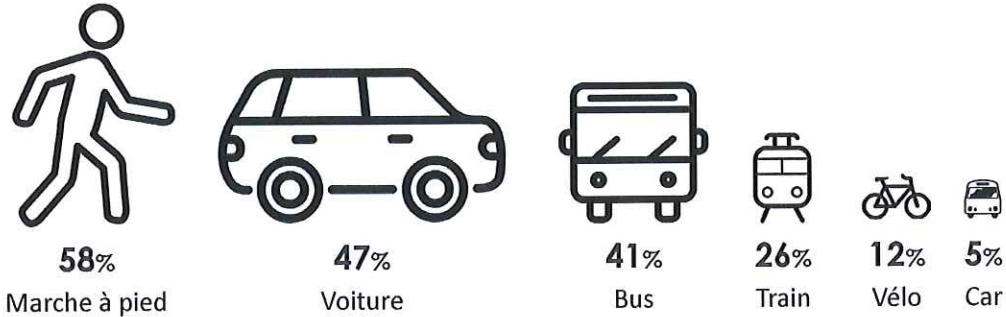


Accessibilité

- Insatisfaction globale
Tant depuis Margny-lès-Compiègne que depuis Compiègne / respectivement 40% et 30% peu ou pas satisfaits
- Problèmes spécifiques :
 - Organisation pôles bus et car
 - Quantité et localisation des stationnements
 - Sécurité des pistes cyclables
 - Quantité des accès PMR

Axe "mobilités"

Mode d'accès au quartier de la gare privilégié par les répondants



Problèmes soulevés



- Offre de stationnement en dépose minutes non satisfaisante
- Stationnement courte et longue durée insuffisant et tarif dissuasif
- Engorgement des accès du quartier de la gare



- Manque de sécurisation des pistes cyclables
- Besoin de garages sécurisés
- Pas de solution de location simple de vélo ou trottinette



- Fréquence en heure de pointe et amplitude en fin de soirée problématique
- Desserte des alentours de Compiègne trop faible ou inexistante

Propositions exprimées

L'ensemble des modes est globalement plébiscité pour le futur quartier avec toutefois :

- Une préférence pour la marche à pied (55% des exprimés)
- Un maintien des accès et un renforcement du stationnement pour les voitures (50% des exprimés)
- Le nombre de personnes voulant utiliser le bus/car et les vélos à l'avenir est plus grand que le nombre de ceux qui les utilisent actuellement.

Facteurs d'encouragement à la pratique des **modes doux** (1082 exprimés) :

- Des liaisons cyclables sécurisées (63% des exprimés)
- Des zones de stationnement sécurisées (53% des exprimés)
- Une offre de vélos et trottinettes en location ou en libre service (36% des exprimés)



Pistes d'amélioration pour le futur quartier



À travers les questions et commentaires de nombreuses propositions ont émergé, les solutions de nouveaux franchissements apparaissent en tête :

- Passerelle reliant la gare et le centre-ville de Compiègne (82% des exprimés)
- Création d'une passerelle au-dessus des voies ferrées en remplacement du souterrain (61% des exprimés)
- Rénovation et sécurisation des passages souterrains (73% des exprimés)
- Aménagement de pistes cyclables (78% des exprimés)
- Application numérique (trafic du bus, place de parking) (72% des exprimés)
- Vélos en libre service avec ou sans station (63% des exprimés)

D'autres idées ressortent régulièrement des commentaires comme l'amélioration des accès PMR, l'incitation au covoiturage, la mise en place de parkings relais gratuits, l'offre de billets combinés (train+parking, train+vélo, car+train, ...)

Axe "logements et espaces publics"



LOGEMENTS

Offre de logement

Le souhait est **équilibré** en termes de taille et de profil d'habitants, avec une plus forte expression pour les **petits logements** pour personne(s) seule ou à deux. Par ailleurs, la location est la plus souhaitée ainsi que l'accession à propriété.

910 personnes se sont exprimées :

- 72% favorables aux petits logements (<T3)
- 44% favorables aux grands logements (>T3)

Critères d'appréciation du logement

Le **confort thermique** et la **performance énergétique** du bâti apparaissent en premier. Les espaces partagés entre résidents et la modularité des pièces du logement sont les critères les moins attrayants. Cela peut être dû à la méconnaissance de ces concepts.

Intérêt pour les innovations proposées

Les exprimés sont majoritairement intéressés ou très intéressés par les innovations proposées par l'Atelier Projet et notamment par le **logement utilisant les énergies renouvelables** (941 personnes très intéressées et intéressées).



ESPACES PUBLICS

Besoins en équipements publics exprimés

- Espaces verts et/ou parcs (73 occurrences)
- Bancs (64 occurrences)
- Toilettes publiques (32 occurrences)

Axe "liens sociaux"

Propositions de services appréciées



- Boulangerie (61% des exprimés)
- Café (51% des exprimés)
- Commerces alimentaires (47% des exprimés)
- Borne de retrait colis (46% des exprimés)

Propositions appréciées de lieux de rencontre ou temps libre



- Promenade au bord de l'Oise (76% des exprimés)
- Bar, restaurant (58% des exprimés)
- Équipement culturel (52% des exprimés)

Propositions exprimées



Pour renforcer les liens sociaux de nombreuses propositions ont été faites, rejoignant, pour la plupart, les idées émises précédemment. Les propositions sont :

- Mise en place de manifestations culturelles, événements sportifs, maisons de jeunes, animations, salle de répétitions, bibliothèque, piscine, aire de jeux, annexe office du tourisme au sein de la gare
- Mentions de différents espaces partagés : associations de troc, récupération des invendus, habitat partagé, compost collectif
- Manque de commerces (pressing, couturier, bars, presse, kiosque)
- Nécessité de plus de mobiliers urbains (bancs, ...) et d'aménagement pour PMR (bandes podotactiles, ...)



Plus de détails concernant les résultats en annexe : volet «Enquête en ligne et mobile»

2.4. ANALYSE CRITIQUE

Analyse critique des résultats



Points forts

- **Succès de l'outil** : Large nombre de réponses recueillies (1200 réponses)



Points de vigilance

- **Limites des résultats du questionnaire** : les avis très favorables des innovations proposées sont à nuancer car les participants n'ont pas été questionnés sur les moyens qu'ils seraient prêts à mettre en œuvre pour adopter ces innovations (coût, contraintes, etc.) Au contraire, les innovations moins appréciées sont aussi les plus méconnues, il ne faut donc pas exclure leur pertinence pour le quartier.
- **Limites d'un questionnaire multi-thématiques** : des personnes se sentaient peu concernées par certaines thématiques (ex : mobilité, cohésion sociale, logements).
- **Représentativité des résultats de l'enquête mobile** : l'organisation de l'AP nous a contraint à réaliser l'enquête mobile un mercredi, jour où une part des travailleurs est absente.

Analyse critique du travail mené



Points forts

- **Pertinence de l'outil** : Accueil favorable des personnes enquêtées et choix d'un questionnaire multi-thématiques pour faciliter le traitement des données
- **Efficacité** : Questionnaire succinct et rapide à compléter
 - Enquête mobile : organisation différenciée en fonction des heures d'affluence
 - Enquête en ligne : 10 à 14 questionnaires/jour ont été remplis



Pistes d'amélioration

- **Retravailler la formulation** de certaines questions pour une analyse des réponses optimisée
- **Gérer l'affluence** dans les lieux d'enquête et les imprévus
- **Diversifier les profils** concertés
- **Communiquer plus largement** via plusieurs plateformes
- **Utiliser un autre logiciel de traitement des données** (Typeform, Survicate, SurveyMonkey,...)



3. BALADE URBAINE

3.1 MODALITÉS
DU DISPOSITIF

3.2 MÉTHODOLOGIE

3.3 RÉSULTATS

3.4 ANALYSE CRITIQUE

La balade urbaine est un dispositif de concertation réunissant les élus, les habitants, les techniciens et les acteurs locaux dans le but d'échanger sur le projet d'aménagement d'une zone urbaine.

3.

B A L A D E U R B A I N E

3.1. MODALITÉS DU DISPOSITIF



Pourquoi ce dispositif dans ce contexte ?

Ce dispositif a rendu possible un **échange direct** avec les habitants du quartier de la gare. Il a également permis à la maîtrise d'œuvre de **s'imprégner du territoire *in-situ*** et **d'alimenter ses réflexions sur le projet** au travers des propositions des habitants.



25 mai 2019



60 participants



De 9h30 à 12h



Quartier de la gare

Objectifs du dispositif

- S'appuyer sur l'expertise d'usage des habitants pour ancrer la démarche d'innovation dans un "réel vécu" :
 - Cibler les usagers actuels et potentiels du pôle gare
 - Recueillir les avis des participants sur le projet
 - Faire émerger du collectif des pistes de réflexion et d'amélioration
- Amener les participants à s'approprier le projet gare *in-situ*
 - Présenter les innovations potentielles et leurs implantations au sein du quartier
 - Sensibiliser les participants aux enjeux du quartier de la gare

Public cible



Habitants de l'ARC

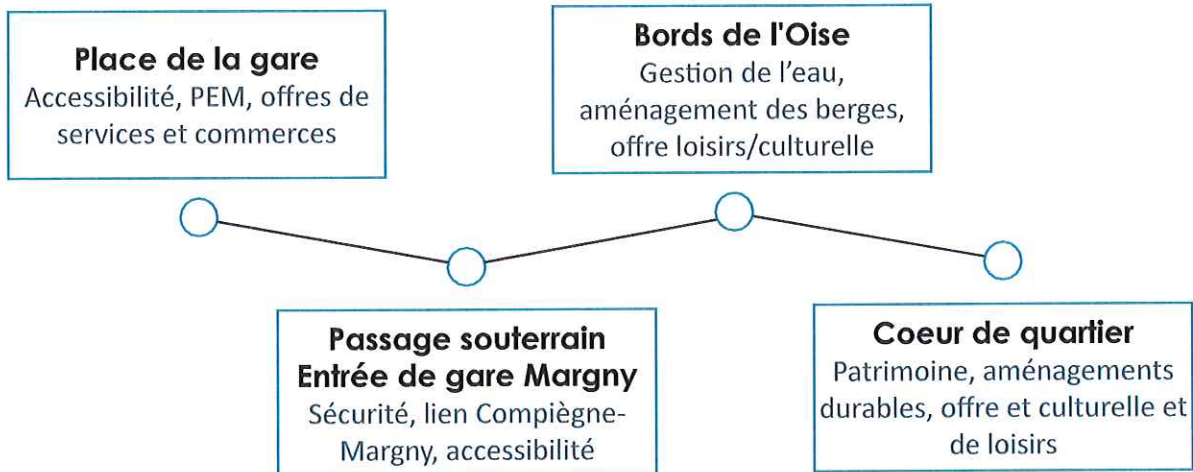


Usagers de la gare

3.2. MÉTHODOLOGIE

Format

Parcours avec **4 points d'arrêts** retenus et thématiques associées :



Organisation

Par la MOA :

- Location d'une salle pour le café final
- Mise à disposition d'un microphone
- Communication en amont du projet

Animation par la MOE Gautier Conquet et les élus

Membres de l'Atelier Projet : 15 étudiants pour la logistique et l'accompagnement des participants pendant la balade.

Participants



Habitants de
l'ARC



Usagers de la
gare



Élus, services,
MOE



Presse



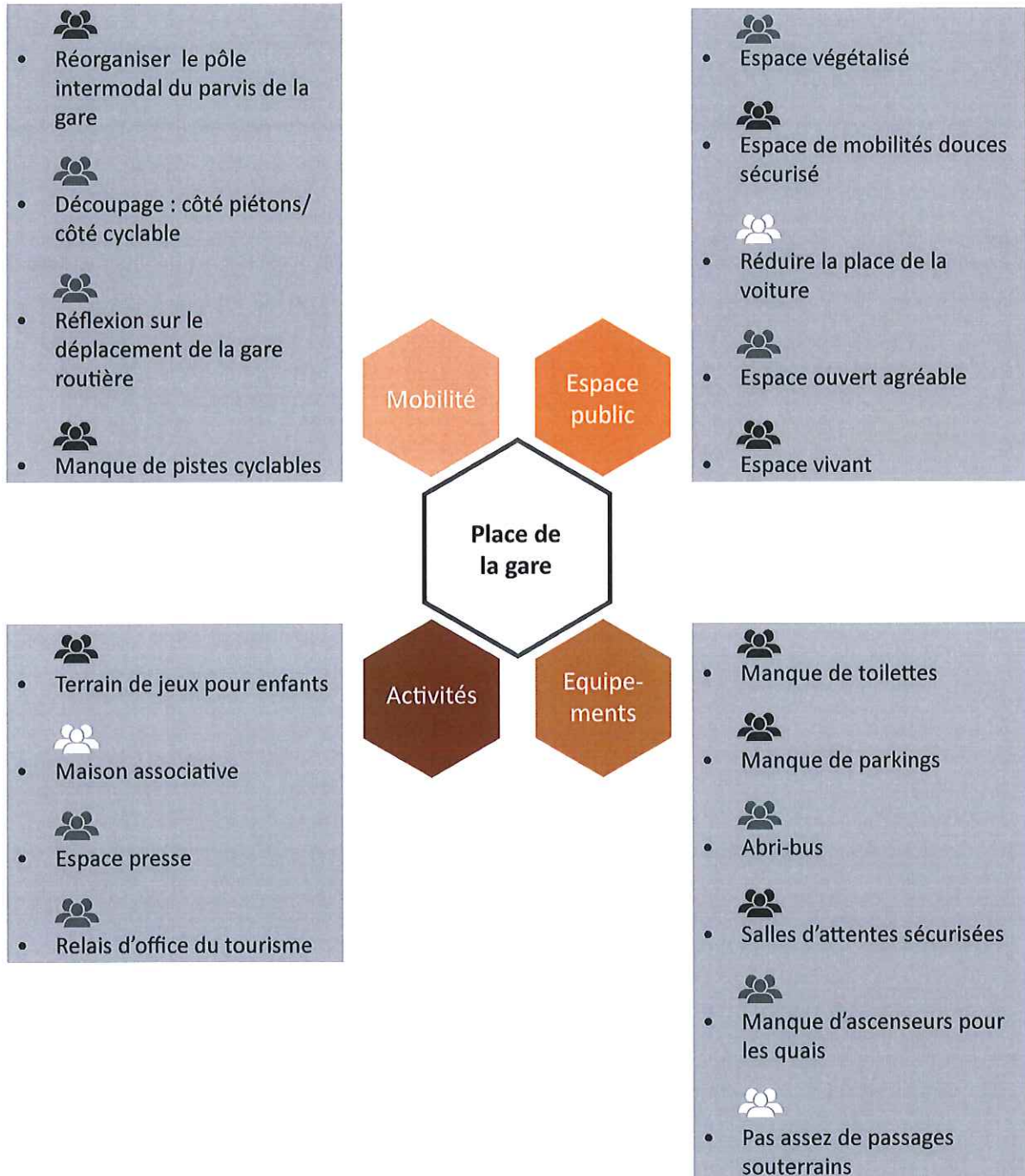
Plus d'informations sur le dispositif en annexe : volet «Balade urbaine»

3.

BALADE URBAINNE

3.3. RÉSULTATS

ARRÊT 1



Idée venant d'un élu
 Idée venant d'un participant

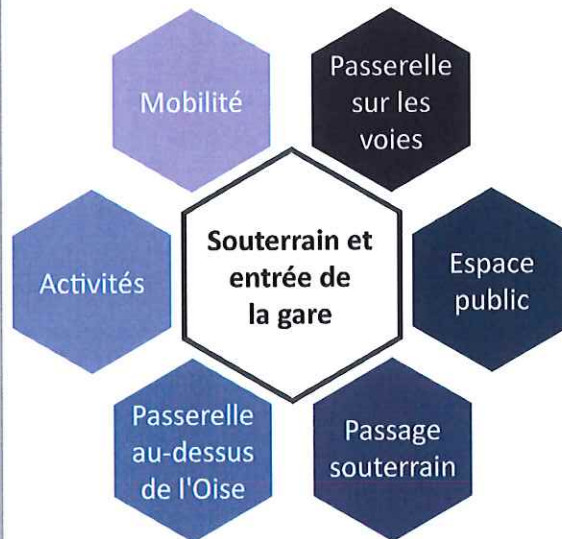
Idée ayant suscité un engouement mesuré
 Idée récurrente
 Idée ayant fait l'unanimité

ARRÊT 2

- Manque de stationnement PMR
- Manque emplacement de vélos sécurisé
- Idée de création d'un passage direct sur les quais sans passer par la gare

- Passerelle de transition Margny-lès-Compiègne-> la gare
- Plus grande passerelle au dessus de la route de Noyon
- Accessibilité PMR à renforcer

- Création de boutiques vertes
- Ajout de services pour passer le temps
- Création d'un laboratoire médical
- Création d'un espace rassemblant des artisans
- Ajout magasin de bricolage
- Ajout salle de sport



- Grande insécurité ressentie dans le quartier de gare
- Idée de création d'espaces abrités pour les rassemblements
- Création d'un square coté parking
- Nuisances liées au squat

- Accessibilité à renforcer pour les PMR
- Passerelle au dessus des voies ferrées à penser comme un lieu de vie et de vue

- Actuellement non-sécurisé, insalubre
- Inadapté aux PMR et aux Vélos
- Manque d'entretien
- Manque d'éclairage

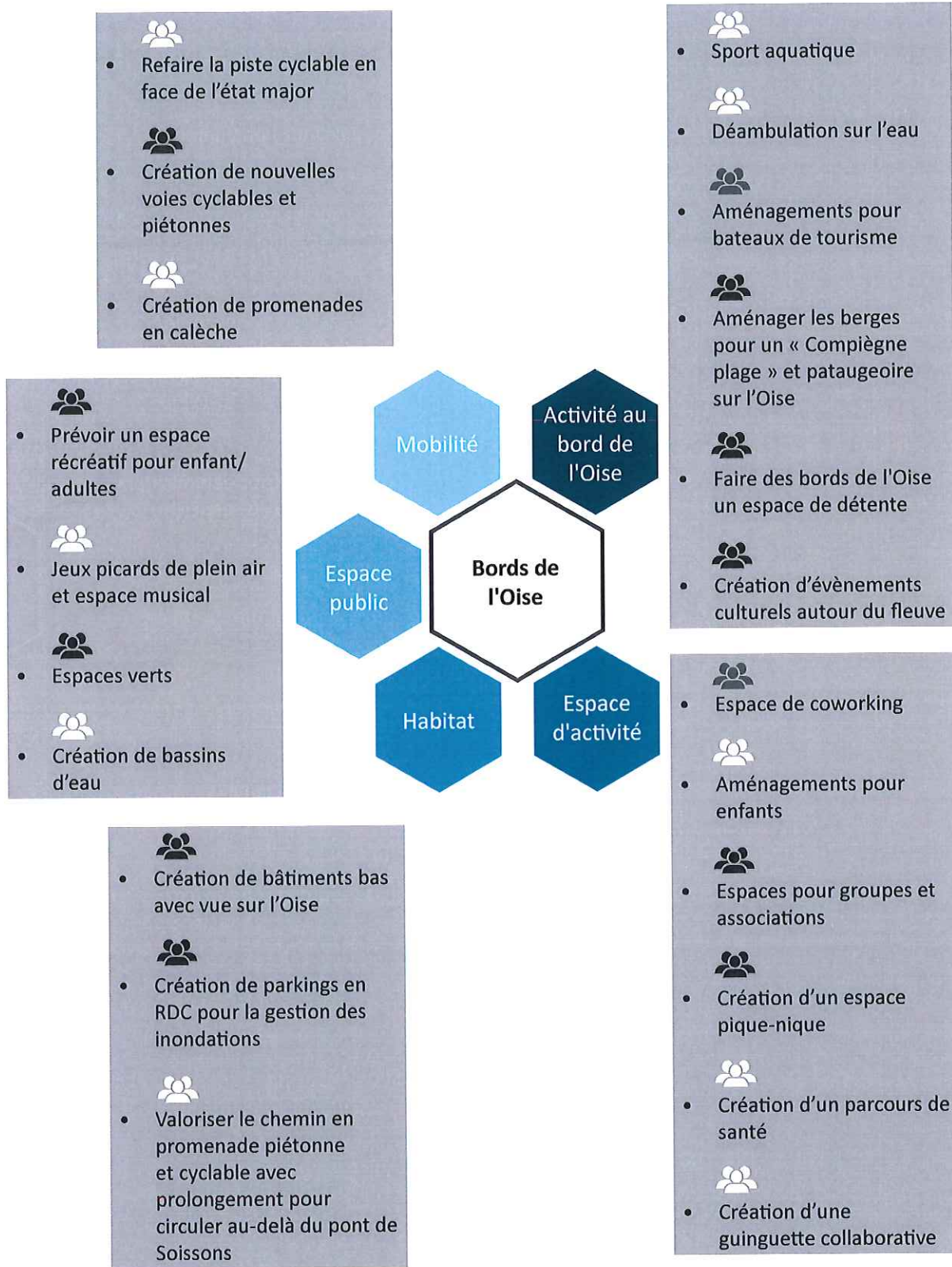
Idée venant d'un élu
 Idée venant d'un participant
 Idée ayant suscité un engouement mesuré
 Idée récurrente
 Idée ayant fait l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
 060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
 Date de télétransmission : 29/12/2020
 Date de réception préfecture : 29/12/2020

3.

BALADE URBAINNE

ARRÊT 3



Idée venant d'un élu



Idée venant d'un participant



Idée ayant suscité un engouement mesuré

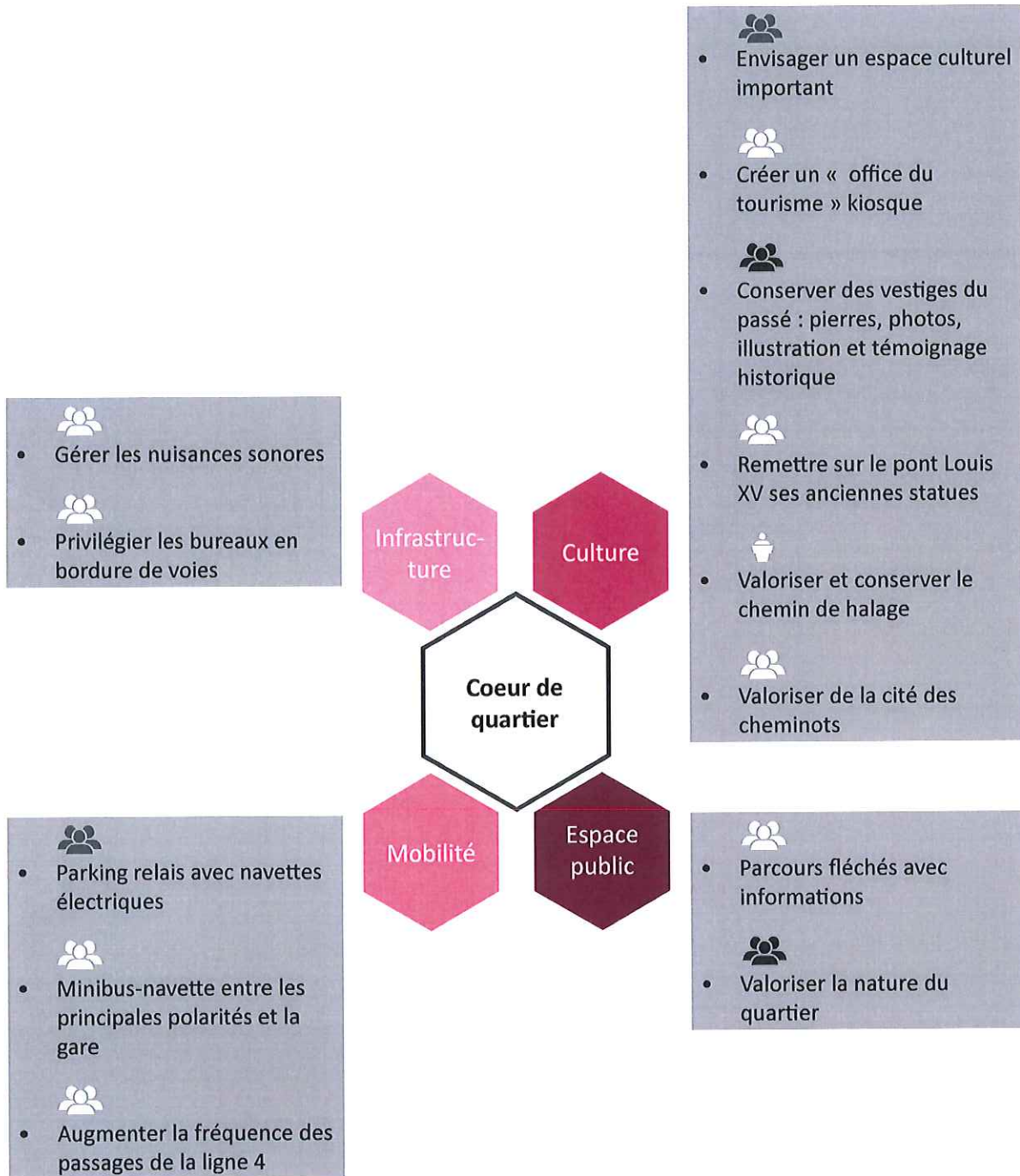


Idée récurrente



Idée ayant fait l'unanimité

ARRÊT 4



3. BALADE URBAINE

	<i>Idée venant d'un élu</i>		<i>Idée ayant suscité un engouement mesuré</i>
	<i>Idée venant d'un participant</i>		<i>Idée récurrente</i>
			<i>Idée ayant fait l'unanimité</i>

Informations complémentaires concernant les résultats en annexe : volet «Balade urbaine»

3.4. ANALYSE CRITIQUE

Analyse critique des résultats



Points forts

- **Succès de l'outil** : Forte implication des participants qui ont fait des propositions concrètes et réalisables.
- **Efficacité** : Sensibilisation d'un large panel d'utilisateurs ce qui a permis de diversifier les points de vue.



Points de vigilance

- **Représentativité des résultats** : Difficulté à quantifier le poids des propositions exprimées par les participants.
- **Limite** : Le choix préalable des arrêts oriente la discussion au détriment de certaines problématiques.

Analyse critique du travail mené



Points forts

- **Pertinence de l'outil** : Échange direct avec les participants et présentation du projet *in-situ*.



Points de vigilance

- **Imprévus** : Nombre de participants difficilement prévisible, le dispositif nécessite une organisation modulable (nombre d'encadrants et de parcours...).



Pistes d'amélioration

- **Recueillir l'avis des participants** sur le projet de manière plus informelle qu'au travers du formulaire et notamment sur l'innovation.
- **Réduire le temps de discours introductif** pour maintenir l'attention et l'intérêt des participants tout au long de la balade.
- **Maintenir un discours orienté sur le projet** : aux vues des échéances électorales récentes, le discours initialement prévu a été orienté et limité vers un discours politisé.



CONCERTATION : CE QU'IL FAUT RETENIR



Logements

- Favoriser une **mixité** aussi bien sociale que typologique
- Dispositifs durables et innovants acceptés mais le **taux d'investissement (financier, personnel)** à fournir par les habitants reste à évaluer



Espaces publics

- Rendre le quartier et la gare **accessibles aux PMR** (stationnement, franchissement)
- Réduire le sentiment d'**insécurité** au sein du quartier (souterrain)
- Équiper les espaces publics avec des **toilettes** et du mobilier urbain (bancs)



Lieux de rencontre

- Faire des berges de l'Oise un espace **animé à usages multiples** (sportif, culturel, ludique, détente), complètement intégré et ouvert sur la ville
- Mettre en place des **lieux conviviaux de proximité** au sein du quartier (restaurants, bars, cafés)



Mobilités

- **Faire cohabiter** les différents modes de déplacement en valorisant les modes de déplacements doux (forte attente sur le stationnement voitures et vélo)
- Mettre en place un lieu d'attente **sécurisé et abrité** dédié au pôle multimodal



Services

- Développer et diversifier les offres de **commerces et services de proximité** (commerces alimentaires, boulangeries, pôle médical)

BILAN DE L'ATELIER

POUR LE PROJET



- Démarche de concertation enclenchée
- Noyau de travail identifié : forte implication de certaines personnes aux différents moments de concertation
- Grand public informé du projet du quartier de gare grâce aux différents dispositifs et aux différents moyens de communication élaborés conjointement par l'ARC et les étudiants de l'UTC.
- Dispositifs de concertation qui ont alimenté le travail de l'Atelier Projet - Innovation

POUR LES ÉTUDIANTS



- Mise en place de dispositifs de concertation modulable aux vues des modifications de la commande au cours du semestre
- Prise de conscience du jeu d'acteurs dans tout projet d'aménagement
- Rencontre avec les différents acteurs politiques de l'ARC
- Mise en évidence de l'apport de la concertation dans des projets d'aménagement

La présence d'Attitudes Urbaines lors des différents phases préparatoires aux temps de concertation mais également durant leur déroulé, a été un réel atout, qui nous a permis de mener à bien notre mission. Travailler au côté d'experts est également très formateur car cela nous permet de prendre conscience du niveau d'exigence attendu dans les bureaux d'études.



QUEL AVENIR POUR LA CONCERTATION ?

Maintenant que la démarche de concertation est enclenchée, il y a un réel enjeu à ne pas abandonner cette dynamique. Les différents acteurs du projet (ARC, services, ..) ont été consultés à plusieurs reprises durant ces derniers mois, il est important de conserver cette régularité.

Pour se faire, une frise comportant différentes échéances est proposée :

- **en vert : restitutions que la MOE pourrait prévoir**
- **en bleu : temps de concertations réalisés avec les services**
- **en orange : temps de concertations réalisés avec le groupe pilote d'habitants**

En parallèle de cette diffusion, un système de communication plus global pourrait être maintenu grâce à des publications dans les journaux tel que l'Arc Info, ou même l'élaboration d'un journal du projet. Un affichage pourrait être pensé pour chaque temps fort de concertation.

D'autre part, lors de la balade urbaine, un membre de l'Acte Théâtral a donné ses coordonnées aux étudiants, afin de faire connaître ce lieu. Si un autre Atelier Projet prend place avec les étudiants de l'UTC, il pourrait être intéressant de rendre cette visite effective, afin que les étudiants se saisissent du futur de ce lieu.

Il est également important de rappeler que les différents temps de concertation organisés par les étudiants de l'UTC peuvent être mis en place pour d'autres projets d'aménagement de l'ARC. C'est notamment à ces fins que sont transmis ce rapport et ces annexes.





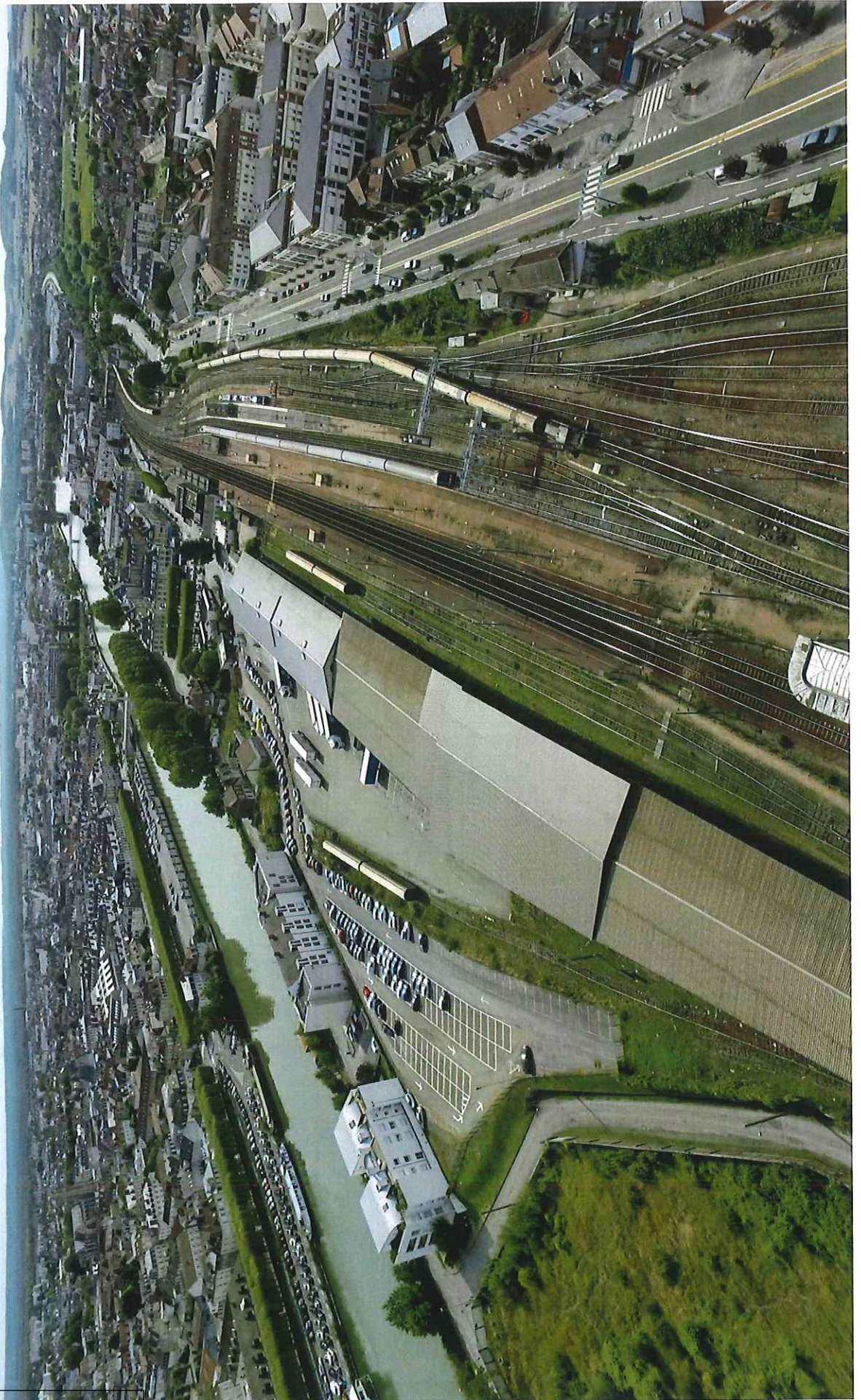
ÉTUDIANTS ET ENCADRANTS DE L'ATELIER PROJET

Futur écoquartier de la gare

Réunion publique
Mercredi 04 décembre 2019



Un nouvel écoquartier



Accusé de réception en préfecture
060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020

Le plan de l'écoquartier



Parvis Nord

Parking silo

Le long du faisceau ferroviaire, une façade d'activité

Parking silo

Le parc des berges

De nouveaux accès Nord et Sud au souterrain existant

Halle réhabilitée

Parvis Sud

Place

De nouveaux logements inscrits dans un cadre paysager remarquable

Des berges naturelles valorisées

Accusé de réception en préfecture
060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020

Des engagements dans la labellisation écoquartier // Quelques exemples

1. Répondre à l'urgence climatique et environnementale



2. Dynamiser le territoire



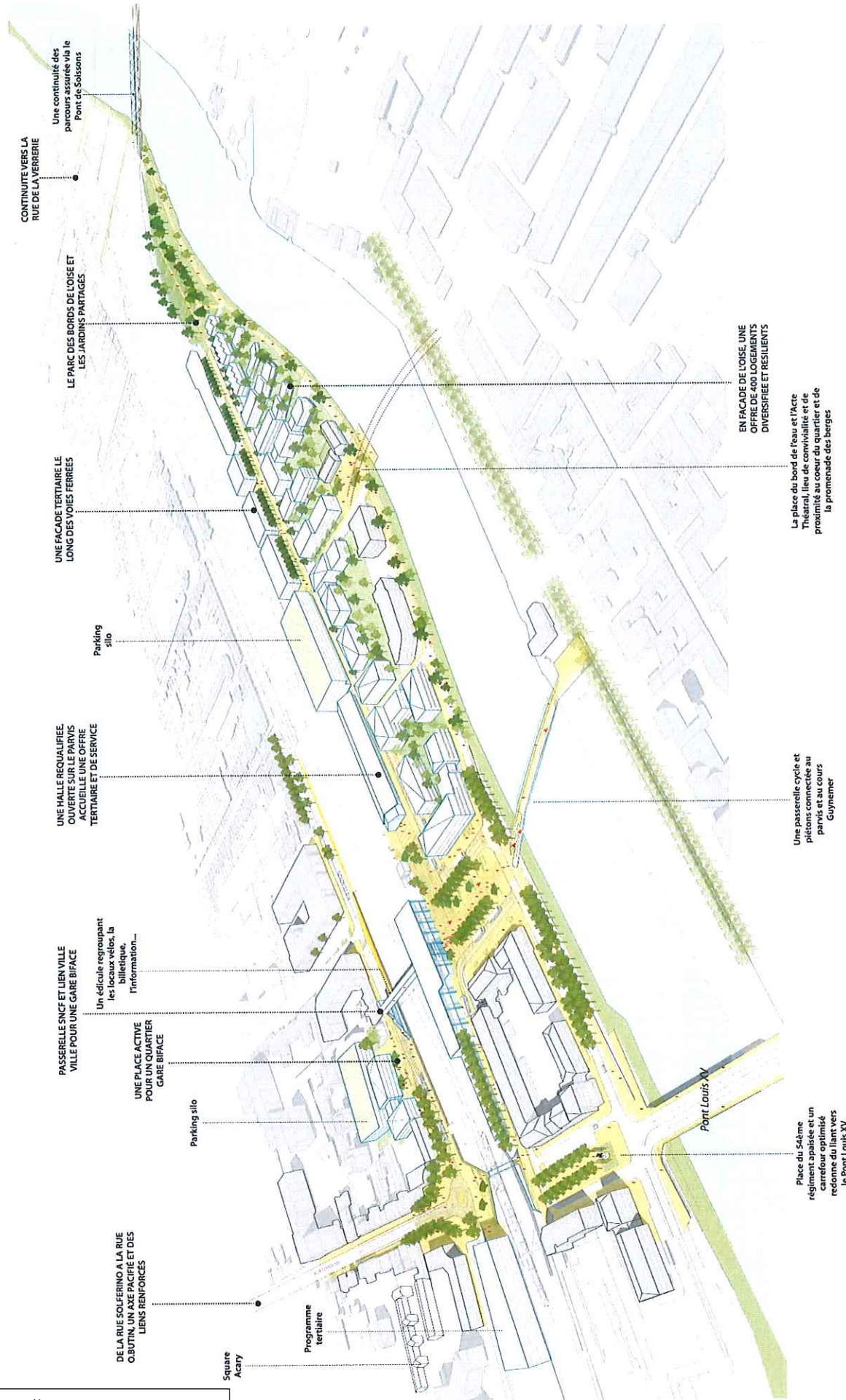
3. Associer les habitants au projet



4. Améliorer le quotidien



Vue axonométrique proposée pour le quartier gare



Accusé de réception en préfecture
 060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
 Date de télétransmission : 29/12/2020
 Date de réception préfecture : 29/12/2020

Programmation du quartier gare // Quelques exemples



- Un total de 430 logements environ
- Des typologies d'habitat diversifiées correspondant aux besoins des habitants
- Un cadre de vie de qualité et des logements bien orientés



Des typologies d'habitat diversifiées et des matériaux adaptés au contexte local



Une densité qui décroît vers l'Est du quartier



- Des produits «découpables» en plateaux de 200 à 2000 m² (bureaux, espace de co-working...)
- 15 000 m² de surface plancher dédiées au tertiaire
- Une localisation le long du faisceau ferroviaire : effet vitrine et barrière acoustique



Exemple d'architecture près du Pont-Neuf à Margny



Des programmes tertiaires qui s'intègrent au contexte urbain

Programmation du quartier gare // Quelques exemples

COMMERCES ET SERVICES

- Une offre qualitative de commerces (supérette de proximité, restauration, café...), activités complémentaires des centres-villes de Compiègne et Margny
- Des services variés et innovants : point d'information touristique, médiathèque, service de mobilité...



Une halle réhabilitée accueille une offre de service entre gare et ville



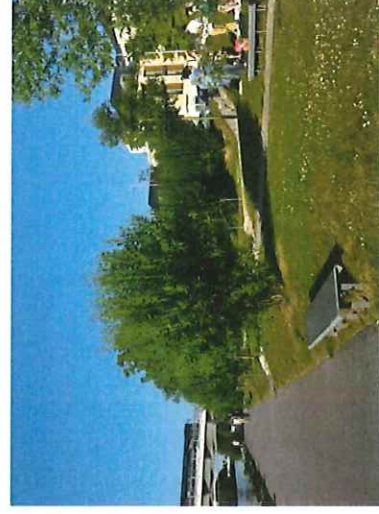
Des RDC actifs : commerces et services animent le quartier

LOISIRS

- Des espaces publics animés par de l'événementiel
- Une zone de loisirs nature le long des berges
- Un embarcadère pour accueillir les croisières ou navettes fluviales sur l'Oise
- Une activité culturelle autour de l'Acte Théâtral

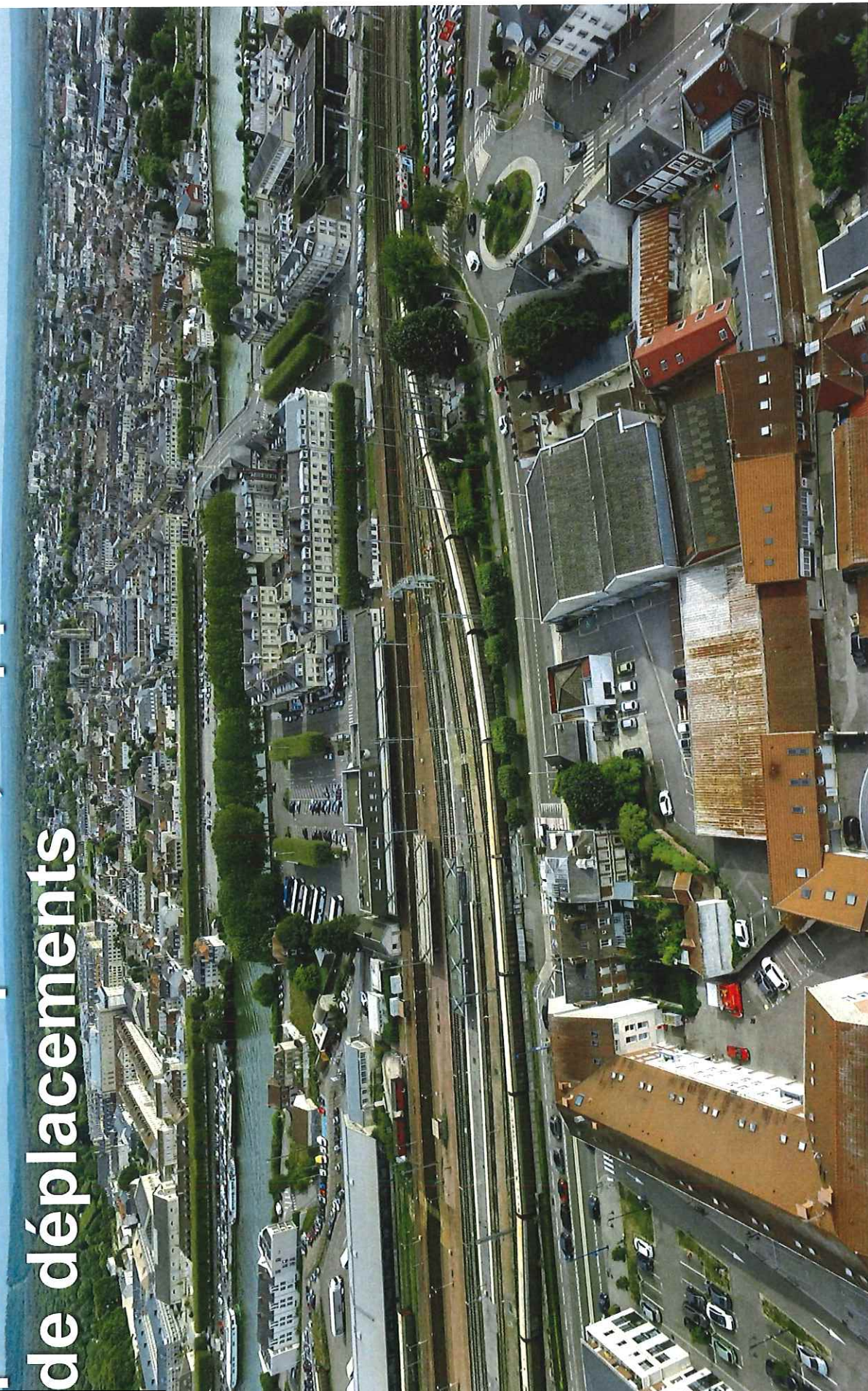


Des berges aménagées conservent leur caractère bucolique



Comme à côté du Pont Neuf, les berges seront propices à la détente

De nouveaux espaces publics de qualité, support de déplacements



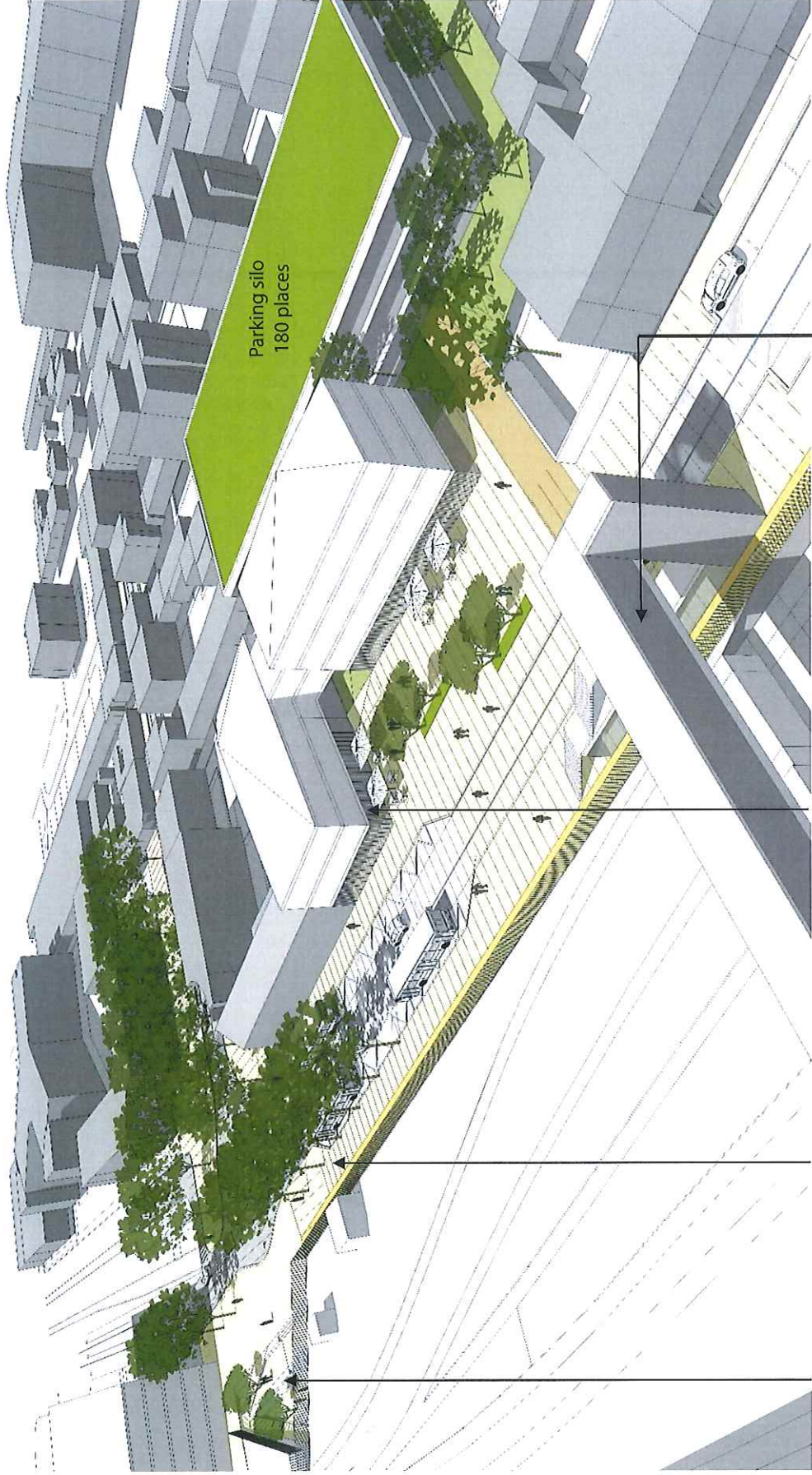
Accusé de réception en préfecture
060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020

Des nouveaux parvis Sud et Nord, support de circulations pour tous les modes de déplacements // Le parvis Sud



Accusé de réception en préfecture
060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020

Des nouveaux parvis Sud et Nord, support de circulations pour tous les modes de déplacements // Le parvis Nord



Souterrain réaménagé

Continuité vers la rue d'Amiens

De nouveaux RDC commerciaux et un espace parvis pour les piétons

Une nouvelle passerelle avec ascenseurs au dessus des voies ferrées, permettant l'accessibilité aux quais et le lien ville / ville

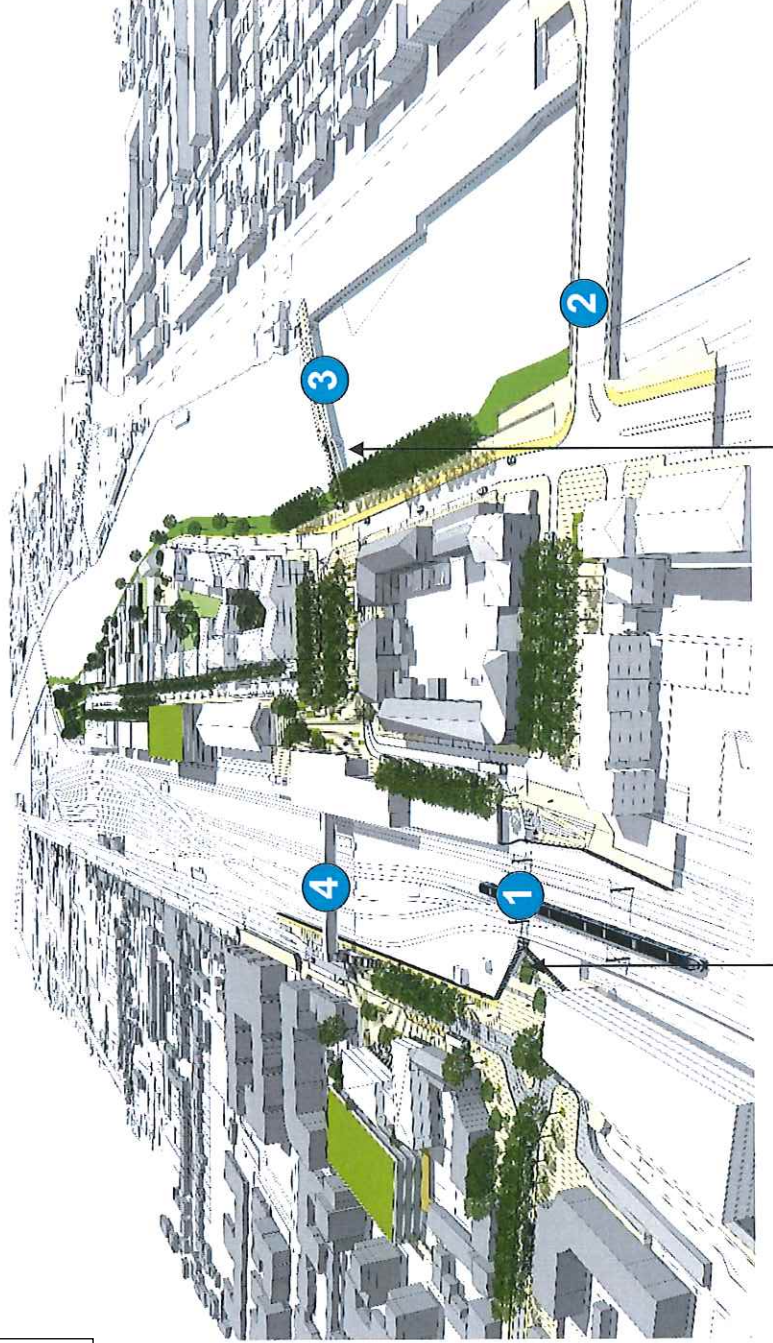
Des franchissements repensés pour un quartier gare biface et connecté au cœur d'agglomération



Une nouvelle passerelle SNCF, lien ville-ville entre les 2 côtés du faisceau ferroviaire

Accusé de réception en préfecture
060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020

- Un besoin identifié de nouveaux franchissements de l'Oise et du faisceau ferroviaire
- Des liaisons complémentaires à l'existant
- Un objectif d'amélioration des conditions d'accès à la gare depuis Margny-lès-Compiègne et le centre ville de Compiègne



1 et 2 : Retrouver une continuité d'espace public entre la rue Solférino et la rue d'Amiens

3 et 4 : De nouveaux franchissements facilitant l'accès à la gare et les liaisons interquartiers

La passerelle en franchissement de l'Oise

Accusé de réception en préfecture
060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020

- Une nouvelle passerelle qui se connecte entre le parvis de la gare et le parking Guynemer.
- Une passerelle cycles et piétons.
- Une architecture identitaire, une structure légère qui fera l'objet d'un concours d'architecture.



La passerelle en franchissement de l'Oise

Accusé de réception en préfecture
060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020



- Une accessibilité directe à la gare reconstruite et à la passerelle SNCF pour les piétons et les cycles
- Une passerelle qui s'inscrit dans la continuité du parvis et de la perspective depuis la gare.
- Une passerelle belvédère, qui donne à voir l'Oise et les berges naturelles.

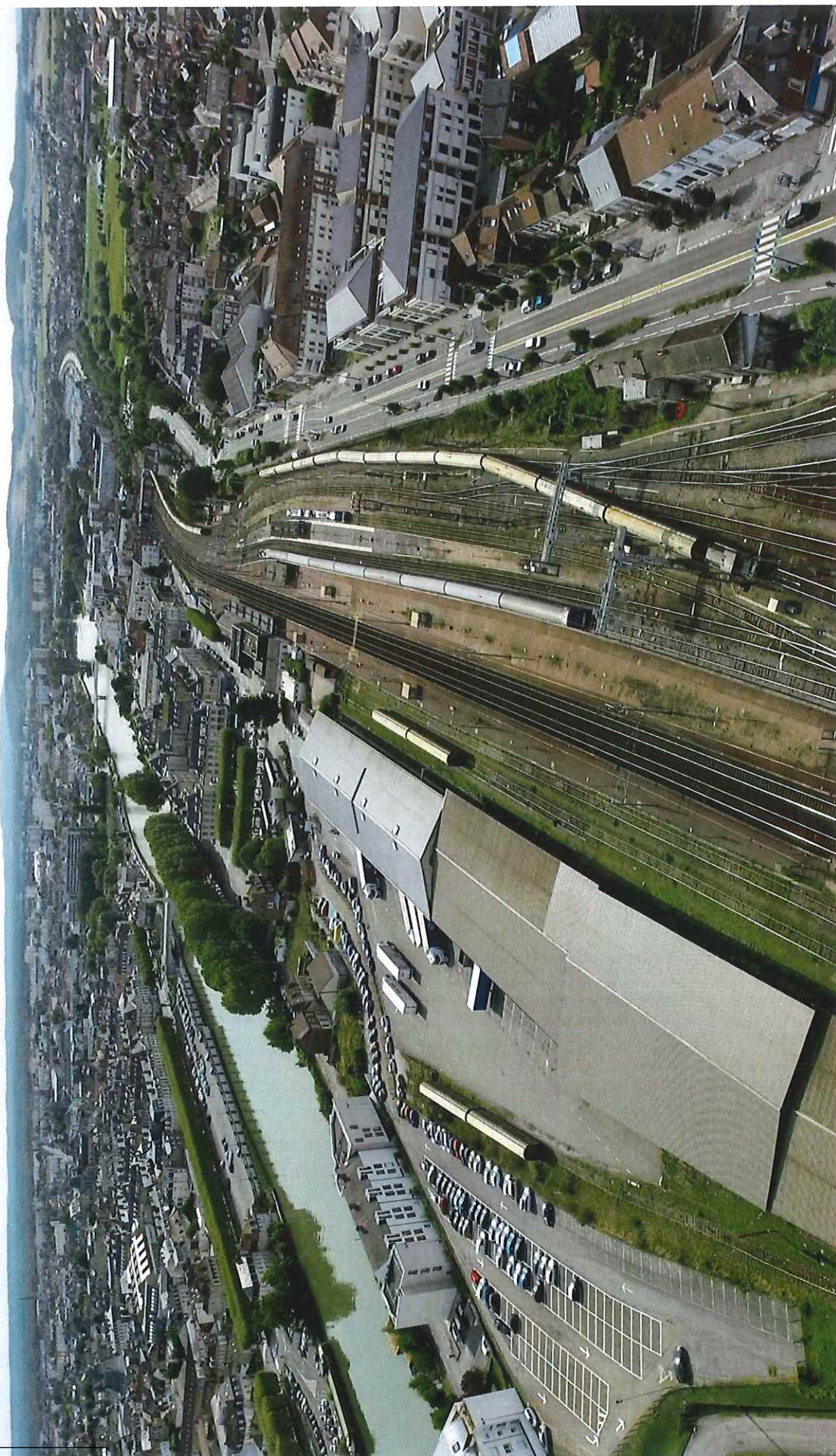
Une nouvelle passerelle SNCF, lien ville-ville entre les 2 côtés du faisceau ferroviaire



Exemple : passerelle au dessus du faisceau ferroviaire à La Rochelle

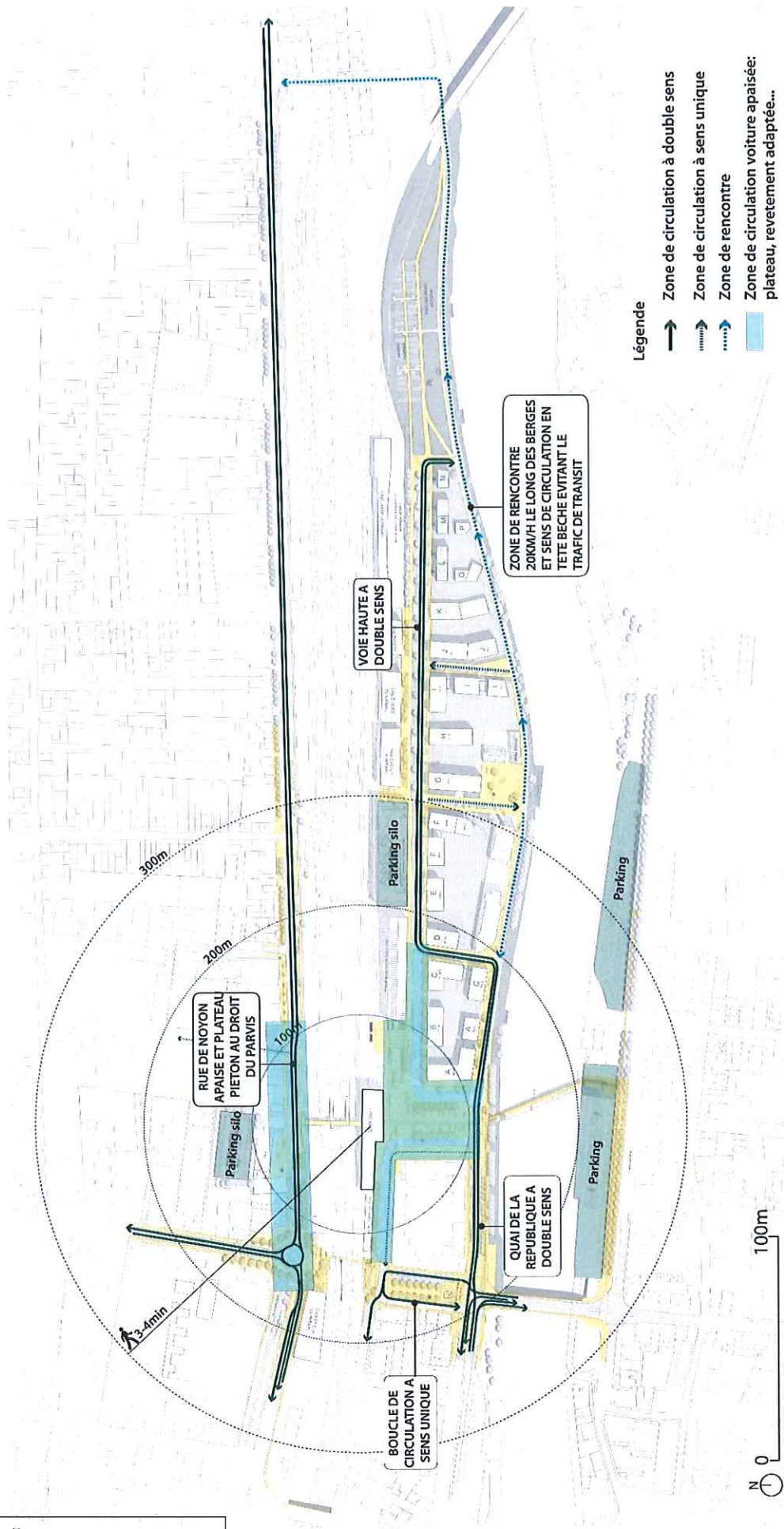
- Une vocation ville/ville affirmé : possibilité de traverser avec ascenseurs entre les 2 côtés.
- Une passerelle complémentaire avec le passage souterrain requalifié
- Un accès au quai depuis la passerelle.
- Une étude à mener par la SNCF pour la construction de la nouvelle gare et la passerelle.

De nouvelles circulations



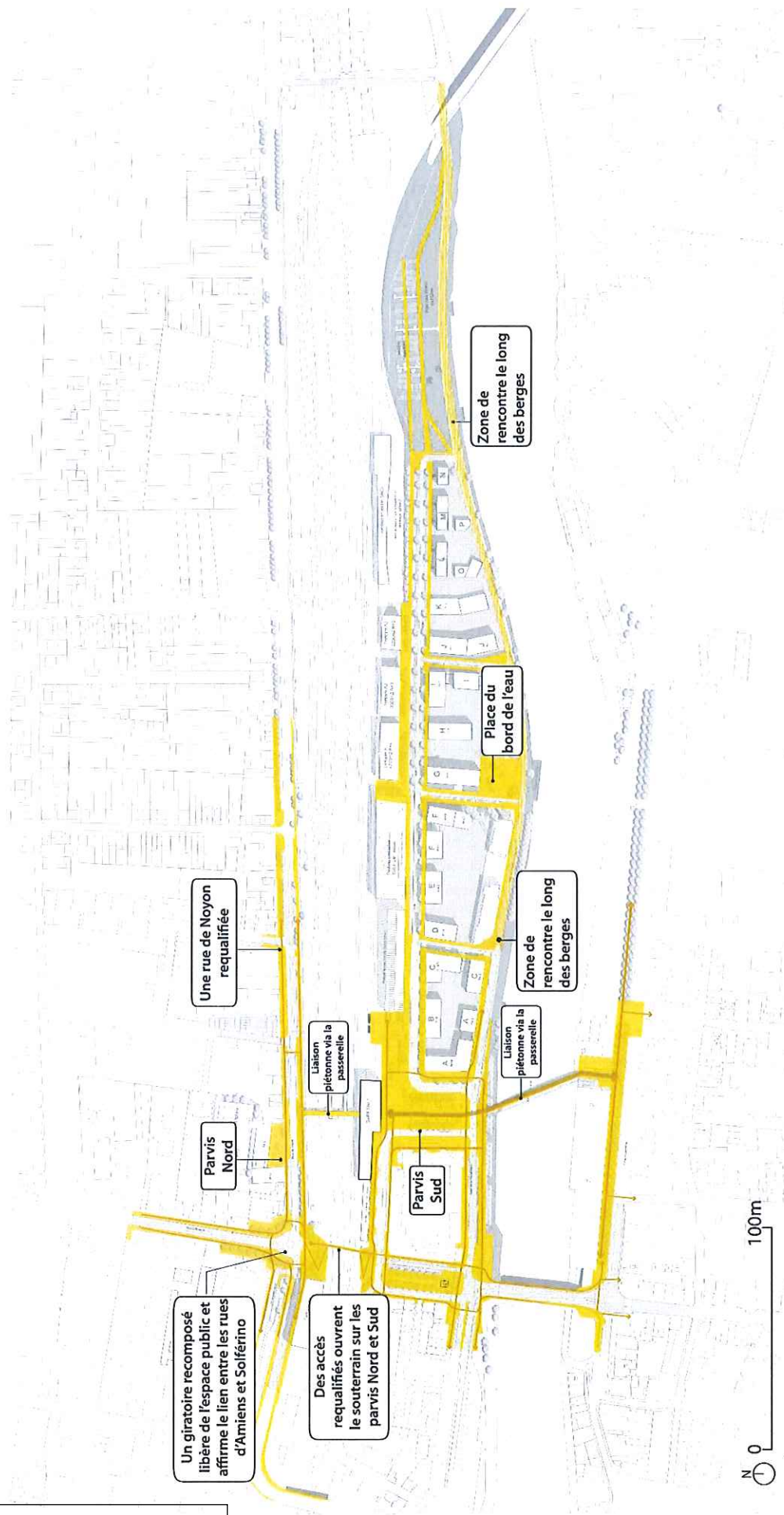
De nouvelles circulations pour un quartier et un pôle d'échanges multimodal connectés

Accusé de réception en préfecture
 060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
 Date de télétransmission : 29/12/2020
 Date de réception préfecture : 29/12/2020



De nouvelles circulations pour un quartier et un pôle d'échanges multimodal connectés

Accusé de réception en préfecture
060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020



De nouvelles circulations pour un quartier et un pôle d'échanges multimodal connectés

Accusé de réception en préfecture
060-200067965-20201217-20CA17122020-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020

